La géographie linguistique

DU MÊME AUTEUR

LA PHILOSOPHIE DU LANGAGE (6e mille, E. Flammarion, Bibliothèque de philosophie scientifique). 1 vol.

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE (1921, Champion) . . . . 1 vol.

ÉTUDES LINGUISTIQUES SUR LA BASSE AUVERGNE, 4 vol. in-8° (couronnés par l'Institut, prix Chavée 1915).

I. *Phonétique historique du patois de Vinzelles* (Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris, t. IV. 1897). — II. *Morphologie du patois de Vinzelles* (Bibliothèque de l'École pratique des Hautes Études, fasc. 126, 1899). — *Géographie phonétique d'une région de la basse Auvergne* (Champion, 1916). — *Glossaire étymologique du patois de Vinzelles* (Société des langues romanes, 1915).

LES ARGOTS FRANCO-PROVENÇAUX (Bibliothèque de l'École pratique des Hautes Études, fasc. 223; récompense sur le prix Volney, 1919). . . . . 1 vol.

L'ARGOT DE LA GUERRE (2e édit., A. Colin). . . . . 1 vol.

LA LANGUE FRANÇAISE D'AUJOURD'HUI (2e édit., 4e mille, A. Colin) . . . . 1 vol.

LA DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE (2e mille, A. Colin) . . . . 1 vol.

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

Bibliothèque de Culture générale.

ALBERT DAUZAT

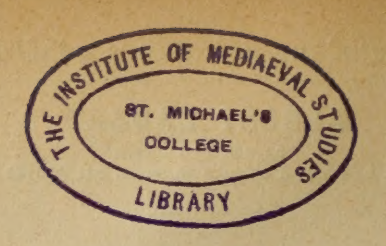
DOCTEUR ÈS-LETTRES
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES

La géographie linguistique

Avec 7 figures dans le texte.



PARIS
ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR
26, RUE RACINE, 26


THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S
COLLEGE
LIBRARY

La géographie linguistique

PREMIÈRE PARTIE

ORIGINES, BUT, DOCTRINE

CHAPITRE PREMIER

L'Atlas linguistique de la France. Les travaux de M. Gilliéron et de ses disciples.

Depuis une quinzaine d'années, la géographie linguistique a complètement renouvelé, dans ses méthodes et ses concepts, — et peu à peu dans ses résultats, — l'étude du langage (1). Véritable révolution, d'autant plus intéressante à analyser que cette jeune science, essentiellement française tout en plongeant quelques racines dans les pays voisins, marque une réaction contre les doctrines de l'école allemande des néo-grammairiens, qui avaient triomphé pendant le dernier tiers du XIXe siècle et qui avaient

(1) Pour l'histoire des idées et des méthodes, comme pour les caractères généraux et les évolutions du langage, je renvoie le lecteur à ma *Philosophie du langage* (Paris, Flammarion, Bibliothèque de philosophie scientifique).

eu leur raison d'être à cette époque, mais qui, trop dogmatiques et trop absolues, menaçaient d'étioler la linguistique en l'emprisonnant dans des formules rigides et en lui faisant perdre peu à peu contact avec les réalités infiniment délicates et changeantes de la vie. Une fois de plus, l'esprit de finesse a pris sa revanche sur l'esprit géométrique.

La géographie linguistique est sortie de l'*Atlas linguistique de la France*, œuvre monumentale de MM. Gilliéron et Edmont, et sur lequel il importe de s'arrêter, car il constitue la base de la nouvelle science.

Lorsqu'il entreprit la publication de cet atlas, l'auteur principal, M. Gilliéron, n'avait pas l'intention de rénover la science du langage, et ne soupçonnait pas, ne pouvait pas soupçonner les conséquences incalculables que provoquerait une simple réunion de matériaux, si riche fût-elle et si logiquement classée. Son but était plus modeste, quoique déjà d'une importance considérable. Il s'agissait d'asseoir sur des bases solides, offrant toutes garanties scientifiques, l'étude comparative des patois romans de France (1).

Il y a longtemps — pour ne parler que du domaine roman — que les linguistes avaient compris toute l'importance des patois. Diez, le vieux maître de Bonn, collectionnait avec amour tous les documents dialectaux qu'il pouvait recueillir. Gaston Paris orientait volontiers les chercheurs du côté des parlers populaires. Et l'un des premiers étymologistes d'aujourd'hui, M. Antoine Thomas, a puisé à pleines mains dans le fonds des patois. Serait-ce connaître, en effet, la merveilleuse floraison de l'arbre néo-latin, que de s'attacher exclusivement à sept ou huit langues littéraires, quand il existe des dizaines de milliers de

(1) C'est-à-dire à l'exclusion du basque, du bas breton, du flamand et de l'alsacien, mais en y ajoutant les îles anglo-normandes, la Belgique wallone, la Suisse romande, et les vallées piémontaises dont la langue littéraire traditionnelle est le français (vallée d'Aoste, haute vallée de Suse, vallées vandoises).

types dialectaux qui offrent chacun un intérêt linguistique?

Mais, jusqu'à ces dernières années, les patois, et spécialement les patois de France, étaient très mal connus. On avait quelques bonnes monographies locales, relatives à des villages très éloignés les uns des autres, et faites souvent à des points de vue fort différents, de très rares études portant sur une région, et surtout de nombreux glossaires et autres documents fort imparfaits, exécutés par des travailleurs indigènes, pleins de bonne volonté, mais en dehors de toute garantie scientifique. Seul l'*Atlas linguistique de la France*, fruit de quinze années de labeur, nous a donné le répertoire général de nos patois.

Un questionnaire d'environ deux mille phrases et mots usuels fut préparé d'avance, avec le plus grand soin, par M. Gilliéron. Ce travail préliminaire supposait déjà, en dehors de l'érudition linguistique générale, une connaissance approfondie des patois, dont il s'agissait de grouper, en un matériel restreint, tout l'essentiel non seulement du vocabulaire, mais encore de la phonétique, de la morphologie, de la syntaxe : les exemples devaient être choisis de façon à renfermer la plupart des vieux mots comme les néologismes caractéristiques, les variétés des flexions des noms, des pronoms, des conjugaisons, des prépositions et adverbes, les combinaisons diverses mettant en jeu les groupes les plus fréquents des mots et de ces outils grammaticaux que sont devenus aujourd'hui l'article, le pronom personnel, *en* et *y*, etc. L'apparition de richesses négligées fit ajouter de nouvelles cartes pour la partie méridionale de l'Atlas.

Il fallait ensuite préciser les patois à explorer. Le choix de la localité fut souvent laissé à l'explorateur, mais dans un rayon circonscrit. M. Gilliéron établissait d'avance le nombre de parlers à enquêter par département et leur situation respective : ce nombre

variait suivant les régions en raison de la différenciation linguistique elle-même. Il est bien évident que dans l'Ile-de-France ou l'Orléanais, où le langage populaire n'est qu'un français rural sensiblement uniforme d'un pays à l'autre, il suffisait de recueillir trois ou quatre parlers par département, alors que dans les Vosges, les Alpes et les Pyrénées, où les patois, nettement caractérisés, diffèrent totalement d'une vallée à l'autre, huit ou dix points d'enquête n'étaient pas superflus. 638 patois furent ainsi mis à contribution dans la France continentale, — l'ancienne Gaule romane, — y compris les îles côtières. L'Atlas de la Corse (qui appartient au domaine linguistique de l'italien) fut élaboré plus tard dans les mêmes conditions (1). — Un supplément est en cours de publication (2).

Des deux auteurs, M. Edmont se consacra exclusivement à l'exploration. Pendant quatre ans, de 1897 à 1901, il parcourut la France sans répit, par étapes fixées d'avance, choisissant dans chaque localité désignée le paysan ou la paysanne qu'il jugeait le plus apte à faire un bon sujet (natif du village, autant que possible), puis après l'avoir induit en confiance et s'être assuré d'avance de sa patience par une petite rémunération, s'installait avec lui dans un coin tranquille et lui faisait traduire en patois les mots et phrases de son questionnaire. M. Edmont n'est pas un linguiste, et M. Gilliéron avait choisi à dessein son collaborateur pour qu'il ne fût pas influencé à son insu dans ses transcriptions par des soucis étymologiques ou autres, pour qu'il n'eût pas la tentation de « travailler » le sujet ou de retoucher ses réponses. En revanche il connaissait fort bien les patois (ayant publié lui-même un excellent Lexique Saint-

(1) Pour les critiques auxquelles a donné lieu l'Atlas de la Corse, v. ci-dessous p. 149, n. 1.

(2) Renfermant ce qui a été recueilli à côté ou en dehors du questionnaire.

Polois) et la psychologie des ruraux, ce qui le plaçait dans les meilleures conditions pour procéder à l'enquête. Doué en outre d'une bonne oreille, qui avait été affinée par une éducation phonétique rationnelle, et qui le fut davantage encore par l'audition successive de tant de patois différents, il a accompli son travail avec une conscience, une probité, un scrupule qui ne pouvaient pas être dépassés.

C'est à M. Gilliéron que revenait le soin de colliger les matériaux et de dresser les cartes. Chaque mot, chaque flexion devait avoir sa carte dans l'Atlas, la forme relevée par M. Edmont dans chaque patois étant inscrite sous le numéro correspondant. L'ensemble des deux mille cartes forme la matière d'une dizaine de volumes in-folio. On juge du travail formidable dépensé par les deux auteurs, comme aussi des difficultés matérielles et des frais considérables de l'impression.

***

Aucune œuvre humaine n'est parfaite. L'Atlas linguistique de la France a pu donner lieu à diverses critiques, que M. Gilliéron avait d'ailleurs prévues et auxquelles il était bien difficile de parer. Ce n'est pas le rabaisser que de rappeler et de résumer celles d'entre elles qui sont justifiées : c'est au contraire en préciser et en délimiter la valeur et en même temps apprendre aux travailleurs comment et dans quelle mesure on doit s'en servir.

L'intention générale de l'auteur principal était de donner des matériaux purs et francs de toute retouche, de véritables instantanés du langage : si le sujet n'a pas bien compris la question, s'il répond à côté, s'il se trompe ou commet un lapsus, tant pis ! on ne corrigera pas, on donnera sa réponse telle quelle, ou, s'il se reprend, on notera, en les signalant, les deux variantes. Tant de chercheurs avaient faussé aupara-

vant l'étude des patois en publiant des listes de mots ou de formes, des textes et des récits n'offrant aucune garantie d'exactitude, remaniés, retouchés, termes forgés, phrases extorquées ou créées de toutes pièces (souvent avec les meilleures intentions du monde), qu'on comprend, par réaction, l'intransigeance d'une doctrine qui offre au moins le mérite de la sincérité et l'exactitude de la photographie.

Les défauts de la méthode, on les conçoit. D'abord ce système rigide nous prive des synonymes, des variantes (1), des nuances précieuses pour l'étude des parlers. Mais surtout on n'obtient pas les instantanés dans les meilleures conditions possibles : dès qu'il y a questionnaire et traduction, celle-ci fût-elle de premier jet, le sujet n'a plus son franc parler, et l'on s'expose aux réponses extorquées, par exemple si l'interlocuteur s'ingénie à traduire une expression qui n'a pas son équivalent exact dans le parler populaire. Interrogé en français, le paysan peut être amené à franciser son patois ; si le mot local (en cas de terme rare, par exemple) ne lui vient pas immédiatement à l'esprit, il le remplacera par le mot français ou habillé à la française (2) : l'Atlas nous donne ainsi un état un peu plus néologique que celui que présentaient réellement les patois autour de 1900 (3). — L'instantané parfait du langage vivant ne pourrait être obtenu qu'en notant des conversations populaires entendues

(1) M. Edmont en a noté un certain nombre qui se sont offertes spontanément à lui. Elles sont très intéressantes : on ne peut que regretter que l'exception ne soit pas la règle.

(2) J'ai fait moi-même l'expérience suivante en Auvergne. J'ai demandé un jour à une paysanne comment on disait l'arc-en-ciel en patois (je connaissais de longue date ce mot, qui était *redzô*). Elle me répondit sans hésiter : « On dit *arc-en-ciel* comme en français. » Je repris : « Mais alors, et *redzô ?* — C'est vrai ! suis-je sotte? je n'y pensais plus. » Aussi la forme indigène d'arc-en-ciel manque-t-elle en de nombreux points de l'Atlas.

(3) Réserve faite, bien entendu, des patois indiqués par l'Atlas comme usités seulement par les gens âgés.

dans la rue et aux champs : mais à ce compte, on pourrait attendre des jours, des semaines et des mois avant de recueillir l'ensemble des mots et expressions dont on a besoin. Procédé évidemment inapplicable pour une enquête aussi vaste.

A côté de quelques réponses extorquées et de plus nombreuses francisations, l'Atlas renferme certaines erreurs.

Je ne parle pas des erreurs de transcription imputées parfois à M. Edmont, tellement minimes qu'on ne doit leur attribuer aucune importance. J'ai dit la conscience de cet enregistreur et la finesse de son oreille. On ne peut nier qu'il n'ait quelques habitudes ou quelques hésitations discutables dans la notation phonétique (quel linguiste n'en a pas ?) : il a parfois confondu l'accent tonique avec l'accent secondaire ou avec l'accent de phrase que M. Grammont appelle l'accent d'insistance : mais ces accents n'étaient-ils pas utiles à enregistrer, fût-ce au prix d'un oubli de l'accent voisin? Il arrive que le même son, spécialement certain *a*, est noté de deux manières un peu différentes : simple flottement, dont tous les enquêteurs de patois ont pu être victimes, et qui ne saurait tirer à conséquence grave.

Les erreurs commises par les sujets doivent attirer davantage l'attention. Mais en toute justice une remarque préliminaire s'impose. Ce qui doit surprendre, ce n'est point qu'il y ait des erreurs dans l'Atlas, c'est qu'il s'en rencontre, somme toute, si peu. Qu'on se représente l'état d'esprit d'un paysan, rebelle aux exercices intellectuels, et qu'on soumet, fût-ce avec des intervalles, à la gymnastique d'un questionnaire renfermant près de deux mille mots et formes. Comment ne commettrait-il pas, de la meilleure foi du monde, des lapsus et des erreurs ? Un grand nombre de ceux-ci sautent aux yeux des linguistes les moins avertis, comme le remplacement du conditionnel par le futur, la substitution d'une per-

sonne par une autre, d'un verbe par le verbe voisin. Il en est de plus délicats, qui n'apparaissent qu'à la suite d'un examen attentif ou par le réactif d'autres documents contrôlés, et auxquels M. Gilliéron lui-même a parfois pu se laisser prendre (1).

A cet égard, une étude psychologique des individus interrogés par M. Edmont est aussi nécessaire qu'instructive (2) : facilitée par les indications sur l'âge, le sexe, la profession, etc. des sujets que renferme la notice de l'Atlas, elle s'élabore aisément grâce à la comparaison des éléments fournis par la même personne avec ceux des autres points, et mieux encore avec ceux d'autres sujets d'une même localité (quand la confrontation est possible, par documents personnels ou autres). Au point de vue de l'archaïsme et du néologisme, le jeune homme de dix-huit ans, en vacances, élève de l'école normale primaire, interrogé à Séez (Savoie, point 965) était évidemment à l'avant-garde du mouvement de francisation du patois local, de même que le jeune séminariste de Chignin (943) ; un sexagénaire représentera un tout autre état du parler populaire et, à âge égal, une femme sera, en principe, plus archaïsante qu'un homme (3). Au point de vue professionnel, le cordonnier d'Ambert (809), par exemple, possède à merveille les termes qui touchent à son métier, mais connaît mal — nous en verrons des

(1) Les plus nombreux et les plus fallacieux sont les lapsus phonétiques, car ils peuvent servir à édifier des théories (cf. p. 51 et 80).

(2) Il y a aussi le cas où des sujets ont déclaré être originaires de la localité alors qu'ils étaient natifs d'un pays plus ou moins éloigné M. F. Brunot a relevé, après enquête, quelques faits de ce genre ; on peut en conjecturer d'autres (ci-dessous p. 51) bien qu'ils ne soient pas nombreux.

(3) Ainsi la femme de cinquante ans interrogée à Monton (805) par M. Edmont en 1901 est sensiblement plus archaïsante que l'homme, à peu près du même âge, que j'y avais questionné vers la même époque ; au Mont-Dore (705), l'Atlas a au contraire un sujet (l'instituteur) moins archaïsant que le mien. — Voir aussi, p. 33 et p. 130.

exemples (1) — certains termes ruraux. Au point de vue purement psychologique, le sujet de Saint-Germain-Lembron (807) est enclin à de fréquentes défaillances (lapsus, contaminations, etc.) que j'ai eu plusieurs fois l'occasion de relever (2). Cette discrimination, qui a rarement été faite, est, non seulement nécessaire mais précieuse. Loin de faire un grief aux auteurs de l'Atlas d'avoir groupé des sujets aussi divers, nous devons au contraire les en féliciter, car cette variété nous permet, grâce à la précision des renseignements fournis par la Notice, de pénétrer plus avant dans la variété intrinsèque et les transformations du parler populaire. D'une façon générale, M. Edmont a su très bien choisir ses sujets.

Pour se servir rationnellement et avec fruit de l'Atlas, il importe en outre de faire, après celle du sujet, la psychologie des localités enquêtées et d'avoir toujours présent à l'esprit le caractère de celles-ci, en examinant, sur des cartes détaillées, leur position géographique, physique et économique. Telles se trouvent sur de grandes voies de communication, telles autres à l'écart et plus reculées : le patois des unes et des autres ne saurait présenter les mêmes caractères. Dans le Puy-de-Dôme, par exemple, Thiers et Ambert nous offrent des patois de faubourgs urbains ; Monton (805), isolé sur sa butte, est bien plus archaïsant que Saint-Germain-Lembron (807) ou que les Martres-de-Veyre à ses pieds. Dans les Vosges, Sainte-Marguerite (86), sur un grand passage routier, offre un patois bien plus altéré que les communes voisines. A cet égard, la grande variété de localités choisies est précieuse, à condition qu'on sache l'interpréter.

(1) P. 129 ; voir aussi mes *Essais de géographie linguistique*, pp. 19, 40 (*agnela*), 112, etc. Mon réactif ici a été excellent : ce sont les matériaux que m'a fournis Michalias, le pharmacien félibre d'Ambert, qui connaissait à fond son patois.

(2) P. 80, et voir mon *Essai de méthodologie linguistique*, pp. 260 et suivantes.

Il faut signaler enfin les rapports entre les mots et les idées ou les choses. A cet égard, le questionnaire de l'Atlas, fruit d'une expérience dialectologique déjà éprouvée, offre, en règle générale, toutes les précisions nécessaires. Seuls les mots qui ne peuvent prêter à équivoque ont été demandés isolément, et M. Edmont, qui connaît fort bien les mœurs de la campagne, comme les animaux et les plantes, a ajouté de vive voix, quand il le fallait, les indications complémentaires. Quand il s'agit de l'anse, par exemple, l'Atlas distingue l'anse du pot et l'anse du panier, les deux termes pouvant être différents. Toutefois la spécification n'a pas toujours été poussée assez loin. Ainsi il y a plusieurs sortes de marmites à la campagne et la carte « marmite » pourra nous donner tantôt le nom de la marmite de fonte, récente, tantôt celui de la vieille marmite de cuivre, voire de terre, alors que le même patois à un mot différent pour chaque type. La carte « charrue » — c'est là le seul fait grave — a amalgamé deux types d'instruments aratoires essentiellement différents (1). Il a pu arriver enfin, pour les causes psychologiques indiquées plus haut, que certains sujets aient confondu, malgré les précautions prises, des espèces voisines d'animaux ou de plantes : mais le fait, s'il ne doit pas être perdu de vue, est assez rare.

En résumé, et toutes réserves faites, les défauts de l'Atlas sont peu de chose par rapport aux services inappréciables qu'il nous rend, et ils tiennent à la nature même et à l'étendue de l'œuvre. Il était difficile de faire mieux, à moins qu'un linguiste pût consacrer quinze ou vingt ans de sa vie à effectuer l'enquête menée par M. Edmont, à passer huit ou dix jours dans chaque localité pour en étudier le patois, entreprise qui dépasse les possibilités humaines e[t] qui même n'eût pas été suffisante, car il faut a[...]

(1) V. ci-dessous, pp. 114 et suivantes.

moins plusieurs mois pour s'assimiler scientifiquement un langage : un tel travail n'est possible que pour des recherches géographiquement très restreintes.

Il faut donc compléter l'Atlas par des monographies locales plus fouillées, offrant des garanties suffisantes, et, quand on est dialectologue, par ses notes personnelles (1) ; on verra plus loin, par l'exemple de *hanneton* (2), que l'Atlas ne donne qu'une idée très imparfaite des mots sujets à de grandes variations lexicales. L'idéal serait de reprendre en sous-œuvre et de compléter ce travail, région par région, canton par canton, en serrant jusqu'à l'extrême limite les mailles un peu trop lâches qui laissent passer forcément bien des phénomènes intéressants à travers le filet. Malheureusement, par suite du petit nombre de travailleurs suffisamment éduqués et devant la rapide désagrégation du patois, il est à présumer que ce travail ne sera jamais accompli dans son ensemble. Le nombre des études régionales et des glossaires locaux de quelque valeur est d'ailleurs suffisant aujourd'hui pour permettre un grand nombre de vérifications et d'utiles confrontations avec l'Atlas.

*
* *

Pour être l'œuvre la plus importante qui ait été menée à bien à ce jour, l'Atlas linguistique de la France n'est pas le seul de ce genre qui ait été tenté.

Il a été notamment précédé et accompagné d'importants travaux de cartographie linguistique dans le domaine des langues germaniques. Le plus considérable toutefois, celui de feu G. Wenker, qui embrassait l'Allemagne du nord et du centre, n'a pu être édité pour des raisons financières : le premier fasci-

(1) Et aussi par certains travaux d'ensemble à sujet restreint comme la *Faune* et la *Flore populaire* de Rolland (sous bénéfice d'une critique rigoureuse des sources).

(2) P. 141. Pour la phonétique, voir p. 50 et p. 143.

cule seul a paru à Strasbourg en 1881 ; les cartes suivantes, manuscrites, ont été déposées, au fur et à mesure de leur achèvement, à la Bibliothèque royale de Berlin. L'enquête, faite par correspondance auprès des instituteurs, devait porter sur 30.000 localités.

Seules ont pu être publiées des œuvres plus modestes : l'Atlas du dialecte souabe, par Hermann Fischer (Tübingen, 1895), qui ne comprend que 28 cartes ; l'Atlas linguistique du Danemark, par V. Bennike et M. Kristensen (Copenhague, 1898-1914), supérieur au précédent, et qui comprend une centaine de cartes. L'Atlas de la Hollande du Nord, avec cartes et texte, entrepris par le Dr J. Te Winkel, a vu sa publication interrompue. Un projet tenté pour l'Alsace-Lorraine avant la guerre a échoué.

Il faut enfin signaler, bien qu'il rentre dans la catégorie des glossaires, le monumental *Idiotikon* de la Suisse alémanique, publié par F. Staub et L. Tobler de Zurich dans le dernier quart du XIXe siècle : car les précisions géographiques qu'il contient lui permettent de fournir une base à des recherches de géographie linguistique.

Dans le domaine roman, à la suite de l'Atlas de la France, d'autres travaux de cartographie linguistique ont été tentés. Le seul atlas linguistique qui ait paru à l'heure actuelle est celui du daco-roumain, par G. Weigand (Leipzig, 1898-1909): il n'a que 67 cartes, ne comprend pas le Banat, et offre d'assez sérieuses imperfections. L'atlas dialectologique de Normandie, entrepris par M. Guerlin de Guer, a été interrompu, toujours pour des raisons matérielles : le premier fascicule, publié à Paris en 1903 et relatif à la région de Caen à la mer, accusait une disproportion fâcheuse entre les cartes phonétiques (107), lexicologiques (13) et morphologiques (3). Un autre Atlas de 500 cartes, embrassant la région de l'Aude, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales, n'a pu être édité et a été déposé par son auteur à la bibliothèque de Halle.

Tous ces essais infructueux, comme aussi la moindre importance des Atlas qui ont vu le jour, doivent nous faire apprécier davantage les efforts et la ténacité qui ont été nécessaires pour mener à bien l'Atlas linguistique de la France.

Pour le compléter par un nouvel apport de matériaux (1), ou le prolonger sur le terrain géographique, trois travaux considérables actuellement en préparation sont relatifs à la Suisse romande, à l'Italie et au domaine catalan.

Entrepris en 1899 par MM. Gauchat, Jeanjaquet et Tappolet, grâce à l'appui financier des autorités fédérales et cantonales, le *Glossaire des patois de la Suisse romande* constituera, pour une région importante de la Gaule romane, le type le plus parfait de cette reprise en sous-œuvre, signalée plus haut comme si désirable, du grand tableau comparatif esquissé par l'Atlas de M. Gilliéron. Le plan primitif a été singulièrement élargi, l'expérience acquise chaque jour a été mise à profit pour améliorer et perfectionner le projet; l'œuvre, conduite par des linguistes expérimentés, s'annonce comme capitale et de premier ordre. Elle a été précédée par la publication d'une très complète *Bibliographie linguistique de la Suisse romande* (2), classée par grandes rubriques, qui en forme comme la préface.

Le Glossaire, extrêmement riche, qui sera le plus complet de tous ceux que nous possédions, renfermera les mots anciens, extraits des documents d'archives, et les termes vivants recueillis sur place par les rédacteurs et leurs auxiliaires, ou envoyés par les correspondants en réponse à des questionnaires détaillés. La question des correspondants était la plus délicate : faite de 1900 à 1910, l'enquête par correspondance révéla vite la nécessité d'un contrôle et

(1) Voir aussi les Atlas dialectologiques et travaux connexes cités ci-dessous, p. 25.

(2) En 2 volumes (Neuchâtel, Attinger, 1912-1919).

d'une enquête directe complémentaire, qui furent effectués au cours des années suivantes; les mots non vérifiés seront enregistrés sous toutes réserves. Mots anciens et actuels, soigneusement localisés, seront tous classés dans un ordre alphabétique unique. Le glossaire sera illustré, et accompagné d'articles sur la vie, les mœurs et coutumes de la Suisse romande. La publication, par fascicules, du Glossaire, commencera bientôt.

En attendant, les auteurs ont fait paraître des relevés phonétiques très précieux, notés sur place par deux rédacteurs dont les divergences de notation sont enregistrées. Ce sont des tableaux comparatifs, sur lesquels une même phrase figure sous les aspects qu'elle revêt dans les patois de 62 localités. Six cents mots types y figurent. — Un Atlas devait accompagner le glossaire : il devait comprendre 80 cartes portant sur 400 localités de la Suisse romande et des régions limitrophes; les mots et formes avaient tous été relevés par les rédacteurs sur le terrain. Malheureusement la question financière rend sa réalisation de plus en plus problématique. On le remplacera en partie par de petites cartes lexicographiques insérées dans le glossaire. — Enfin une enquête très approfondie sur les noms de personnes et de lieux de la Suisse romande, dirigée par M. Ernest Muret, complètera cette œuvre magistrale, d'une richesse unique de documentation, qui fera le plus grand honneur à ses auteurs et à la Suisse.

L'Altas linguistique de l'Italie du Nord constituera le complément géographique indispensable de l'Atlas de la France : tant de liens, de rapports, d'influences ont uni, depuis des siècles, les deux pays, qu'on est souvent arrêté vers les Alpes dans les recherches de géographie linguistique, dans l'impossibilité actuelle où l'on est de connaître avec précision la répartition des formes et des mots transalpins. Cette lacune va être prochainement comblée, grâce à une

enquête patiente et méthodique entreprise par trois linguistes de valeur dont les efforts seront bientôt couronnés de succès.

L'*Atlas linguistique de la Catalogne* est plus avancé(1) Préparé par MM. A. Griera et P. Barnils, qui sont venus, au préalable, s'initier en France, en Suisse et en Allemagne aux méthodes scientifiques, il fait partie d'une œuvre plus vaste entreprise par les jeunes romanistes catalans dans cet actif foyer de renaissance scientifique et littéraire qu'est devenu Barcelone. Un dictionnaire de l'ancien catalan, d'après le dépouillement des documents historiques, et un dictionnaire général de la langue catalane actuelle d'après une enquête par correspondance, sont déjà en chantier.

L'Atlas comprendra tout le domaine de langue catalane : Catalogne, province de Valence, lisière de l'Aragon jusqu'à Bosost, Roussillon et îles Baléares. Les localités ont été fixées après une enquête préliminaire qui a permis de les choisir en connaissance de cause, afin de pouvoir enregistrer les principales variétés dialectales et les parlers les plus archaïques. M. Griera a recueilli lui-même tous les matériaux, en passant une semaine environ dans chaque localité, à raison de huit heures de travail par jour : il a choisi comme sujet dans chaque endroit une personne patiente, ayant des loisirs suffisants, connaissant bien les choses et usages du pays et n'ayant jamais quitté la localité (condition facile à réaliser en Espagne, bien plus qu'ailleurs). En cas de doute sur telle ou telle réponse, l'enquêteur consultait d'autres personnes et, à la fin du séjour, procédait à la révision des parties douteuses du questionnaire.

L'auteur, qui s'est efforcé, on le voit, de mettre à profit certaines critiques adressées à ses prédéces-

(1) Une notice et des spécimens de cartes ont été publiés dans le *Butlleti de dialectologia catalana* (juillet-déc. 1918).

seurs, a cherché également à augmenter la richesse des matériaux par rapport à l'Atlas linguistique de la France et à serrer les mailles du filet : l'Atlas comprendra environ 3.500 cartes, dont la base est le questionnaire de l'Atlas de la France, avec de nombreuses additions et la suppression de quelques mots qui n'ont pas ici leur raison d'être ; les cartes comprennent 250 localités, ce qui donne une densité quatre fois supérieure à celle de l'Atlas de la France. Mais il est bien évident qu'une enquête aussi minutieuse et aussi détaillée n'était pas possible pour la France entière, dans les conditions où l'ont entreprise MM. Gilliéron et Edmont. Quoi qu'il en soit, l'Atlas du catalan, exécuté avec une méthode très scientifique et dans des conditions particulièrement favorables, s'annonce comme une annexe des plus utiles du grand Atlas français.

***

La documentation comparative si riche de l'Atlas linguistique de la France a produit des résultats qui ont dépassé toutes les prévisions. Seul l'Atlas a rendu possible la géographie linguistique, qu'on n'aurait même pas pu concevoir avant sa publication.

Le principal auteur, qui avait manipulé les matériaux pour les classer et les coordonner, était mieux placé que quiconque pour interpréter l'Atlas et dégager les enseignements, la philosophie des cartes. A lire celles-ci, à les méditer devant les vastes horizons du lac de Bienne près duquel il passait la belle saison, un monde nouveau est apparu à ses yeux : relations insoupçonnées entre les mots et les formes, voyages des mots, rencontres homonymiques, phénomènes pathologiques et remèdes appropriés employés par le langage, rôle, à la fois destructeur et protecteur, du français. — Toute une conception nouvelle de la linguistique, s'élevant des patois aux langues

littéraires, surgissait peu à peu. C'est ainsi, par ses travaux successifs, de plus en plus pénétrants et de plus en plus complexes comme la réalité elle-même, que M. Gilliéron fut amené à créer une science nouvelle, la géographie linguistique, dont nous avons entrepris de dégager ici les grandes lignes, d'après ses travaux et ceux de son école (1).

M. Gilliéron débuta, en collaboration avec J. Mongin, par une petite étude qui prit la valeur d'un manifeste, « *Scier* dans la Gaule romane ». Il publia ensuite dans la Revue de Philologie française, en collaboration avec J. Mongin, puis avec M. Roques, une série d'études analogues qui, réunies plus tard sous le titre d'*Etudes de géographie linguistique*, constituent la partie la plus simple, la plus claire et la plus accessible de son œuvre. Vient ensuite son travail, si solide et si bien construit, sur le clou et sa famille, intitulé *Clavellus*, qui est peut-être son chef-d'œuvre, et sa série originale, d'une marque très personnelle, *Pathologie et thérapeutique verbales*. Comme couronnement, son volumineux ouvrage sur l'abeille, d'une lecture difficile et réservée aux seuls initiés, mais d'une richesse considérable de faits et de pensée, plein de digressions suggestives et d'une grande hardiesse de conception et d'hypothèses.

Il est facile de caractériser le talent de M. Gilliéron et la portée de son œuvre. L'auteur possède d'abord, à un degré qui a été rarement atteint chez les linguistes, le sens du patois, du parler populaire, de la vie réelle du langage, dont la méconnaissance avait si souvent faussé les recherches scientifiques. Ce n'est pas lui qui attribuera aux parlers frustes du présent ou du passé, soumis aux attractions inconscientes et mécaniques de l'association des idées, ces raisonnements de grammairiens et de logiciens que j'ai eu si souvent

(1) Voir la bibliographie de ces travaux à la fin du présent volume.

l'occasion de reprocher aux théoriciens. Il était naturellement préparé pour l'étude des parlers de France, comme pour la réaction qu'il allait affirmer avec vigueur, voire avec l'outrance des novateurs, contre la rigidité excessive des néogrammairiens. Tempérament de révolutionnaire, d'iconoclaste, il prend plaisir à ridiculiser les vieux dogmes, à démolir les doctrines surannées. Il est utile que de tels hommes surgissent à certaines époques, pour éviter à la science de se cristalliser, de s'enliser dans la routine, pour ouvrir toutes grandes les fenêtres et raviver l'air de la maison par un souffle nouveau.

Esprit très critique, recherchant volontiers le paradoxe pour mieux frapper l'imagination, polémiste caustique et redoutable, M. Gilliéron est en outre et surtout un créateur : s'il détruit, s'il fait table rase, c'est pour réédifier à nouveau. A mesure qu'il avance, ses constructions se font de plus en plus hardies, complexes et subtiles : tels les architectes gothiques, confiants dans leurs calculs et voulant prouver leur maîtrise par une virtuosité sans cesse accrue, lançaient toujours plus haut les voûtes, agrandissaient les verrières, effilaient les arcs-boutants.

La méthode de travail peut donner lieu à quelques critiques. Ici encore M. Gilliéron entend appliquer, pour les matériaux dialectologiques, le procédé de la table rase. Dégoûté, on le conçoit, par le fatras des médiocres et mauvais travaux que les chercheurs locaux ont accumulés jadis sur les patois, il ne veut connaître et utiliser, pour les parlers populaires, aucun autre document que l'Atlas linguistique, qui lui offre seul, estime-t-il, les garanties désirables, parce qu'il sait dans quelles conditions il a été élaboré. Quant au passé, il se contente, en principe, des dictionnaires de Godefroy, pour l'ancien français, et de Littré, voire du Dictionnaire Général, pour le français moderne. Ce sont là, comme l'Atlas linguistique, de précieux et indispensables instruments de travail,

mais qui (spécialement Godefroy) ne sont pas non plus impeccables, et qui surtout, tout comme l'Atlas, présentent forcément des lacunes et ne sauraient suffire à tout. Au reste (par exemple pour l'élaboration de *Clavellus*), M. Gilliéron a dû parfois compléter, sur un point spécial et dans une région donnée, les matériaux de l'Atlas par une enquête supplémentaire. Mais il est arrivé en revanche — rarement il est vrai, tant son intuition est sûre — que l'insuffisance de sa documentation historique ou des données de l'Atlas a compromis la solidité de certaines hypothèses, même fondées sur le calcul des probabilités (1).

Si les idées de M. Gilliéron sont très claires, l'exposition en est souvent ardue — on ne saurait dire confuse — et compliquée par de nombreuses digressions qui, à vrai dire, se greffent naturellement sur le sujet. Des collaborateurs, comme aussi des vulgarisateurs lui ont été utiles pour simplifier et clarifier ses exposés et dégager les grandes lignes d'une architecture complexe et touffue. Mais il reste le novateur et le créateur puissant, et quoiqu'on puisse lui reprocher de s'être isolé, cet isolement fut sans doute la condition et la cause de son originalité, si c'en fut aussi la rançon.

***

C'est le propre des découvertes françaises d'être appréciées d'abord à l'étranger. En France, en dehors d'un petit cercle de spécialistes, M. Gilliéron fut longtemps ignoré; il dut faire éditer à ses frais plusieurs de ses ouvrages, dont la première édition porte la firme d'une infime librairie d'une petite ville suisse où ils figuraient sur les rayons entre une bible et un manuel de jardinage. Chez les Allemands, au contraire, ce fut dès le début un véritable engouement : avec l'esprit d'imitation qui les caractérise — et aussi

(1) Pp. 43 et 79.

avec l'intuition qui leur fait reconnaître la valeur des découvertes d'autrui — ils se sont attelés, dès avant la guerre, à des travaux de géographie linguistique. Mais leurs qualités réelles de ténacité et de travail ne pouvaient compenser, en l'occurrence, une lourdeur d'esprit native, qui réclame des tâches préparées, des cadres tout prêts, des formules de recherches préétablies, bref, des chemins tracés d'avance. S'agit-il, comme ici, de mettre en jeu l'esprit de finesse, d'aller à la découverte, de manier l'hypothèse, ils devaient forcément trébucher. De la géographie linguistique ils n'ont guère vu que l'extérieur, l'appareil des cartes et des schémas; ils n'ont pas compris l'esprit souple de la méthode, variant suivant les cas et plastique comme la vie à laquelle elle doit s'adapter. Aussi leurs déductions, échafaudées avec plus de logique que de sens linguistique, reposèrent souvent sur des porte-à-faux.

Dans la Suisse alémanique, au contraire, où le mélange des deux cultures a produit (quoi qu'on ait pu dire) une orientation d'esprit bien différente, M. Gilliéron recruta quelques élèves brillants qui, après s'être instruits auprès de lui et s'être assimilé le suc de ses travaux, poursuivirent des recherches du même ordre en leur imprimant un caractère personnel. M. Jud, chercheur consciencieux, esprit méthodique et d'une clarté toute latine, épris de larges synthèses qu'il peut se permettre après des analyses fouillées et pénétrantes, a appliqué la méthode au passé et s'est efforcé, en remontant peu à peu, de reconstituer les aires anciennes, les voyages des mots au moyen âge, les étapes de la romanisation et les couches successives du latin vulgaire, les rapports d'interpénétration entre le latin et les langues voisines, enfin les aires des mots antérieurs à la romanisation (1). Dans le même ordre d'idées,

(1) V. pp. 162 et 178.

M. Jaberg, avec des qualités analogues, a publié des études non moins intéressantes de géographie linguistique historique, en s'attachant notamment aux phénomènes si complexes des formes nominales et verbales; il a en outre dégagé, l'un des premiers, dans sa *Sprachgeographie*, les grandes lignes de la nouvelle science (1). Dans le domaine morphologique, M. Hubschmied a fait une œuvre de premier ordre, et très originale, sur l'imparfait un franco-provençal.

En Autriche, M. Leo Spitzer, combinant les doctrines de ses deux maîtres, MM. Gilliéron et Meyer-Lübke, a publié quelques études de valeur dans lesquelles il s'efforçait de mettre en relief les rapports entre les mots et les choses et de faire bénéficier la géographie linguistique d'une connaissance approfondie le l'histoire des objets (2).

En France, les disciples de M. Gilliéron ont hésité, par crainte des faux-pas et des critiques du maître, à s'engager sur la voie si brillamment ouverte par le créateur de la géographie linguistique. Mais l'esprit de la nouvelle méthode n'en a pas moins pénétré tous les travaux des jeunes dialectologues depuis une quinzaine d'années (3). On a surtout cherché à grouper des faits, à compléter l'œuvre de l'Atlas de la France en donnant des atlas plus complets de régions restreintes : Landes (Millardet), Angoumois (Terracher), Ardennes (Bruneau), Vosges (O. Bloch). L'un des plus marquants, M. Terracher, s'est inspiré de la doctrine pour établir sa théorie si originale, fruit d'une patiente enquête, sur la désagrégation du système des flexions dans les patois et sur la corrélation entre la frontière des anciens fiefs et la limite de certains faits linguistiques (4). D'autres rapports du même

(1) Voir aussi, comme essai de synthèse, pour l'Italie, le livre de M. Savj Lopez cité à la Bibliographie.
(2) Voir p. 114.
(3) Voir la Bibliographie à la fin du volume.
(4) Ci-après, p. 98.

genre ont été recherchés, dans les Ardennes, par M. Bruneau, entre la répartition actuelle de certains phénomènes et l'aire des anciennes colonisations germaniques. M. Oscar Bloch, de son côté, avec une méthode très vivante, a étudié la pénétration du français dans les patois vosgiens, et a mis surtout en valeur les innovations particulières en les rattachant aux tendances qui peuvent en rendre raison.

J'ai entrepris, pour ma part, des études de géographie linguistique, en complétant l'Atlas par des documents dialectaux offrant une garantie suffisante, et spécialement par le résultat de mes enquêtes personnelles en Auvergne, ce qui permet de serrer davantage les mailles du réseau, tout au moins sur certaines régions, d'analyser avec plus de chances d'exactitude la répartition actuelle — base de leur histoire — des types à grande variabilité lexicale, et de dégager un certain nombre de faits nouveaux relatifs notamment à la spécification des termes (1), aux centres de rayonnement (2) et aux courants locaux : je me suis efforcé également, sur un autre terrain, d'appliquer les méthodes de la géographie linguistique à la formation et à l'évolution des argots (3).

(1) Ci-après, p. 123 et suivantes.
(2) P. 170 et suivantes.
(3) *Les argots franco-provençaux*, 1re partie.

CHAPITRE II

But et caractères généraux. L'interprétation des cartes; la stratigraphie linguistique.

La géographie linguistique a pour but essentiel de reconstituer l'histoire des mots, des flexions, des groupements syntaxiques d'après la répartition des formes et des types actuels. Cette répartition n'est pas l'effet du hasard; elle est fonction du passé et aussi des conditions géographiques et du milieu, dont l'homme est solidaire. Ce n'est pas au petit bonheur que sont disséminées et groupées, à une époque quelconque, les variétés lexicales et morphologiques, et qu'on dit — pour reprendre un exemple précédent — *mouche à miel* dans l'Orléanais, *é* dans le Nord, *avette* en Anjou, *essette* dans l'Est, *abelho* dans le Midi. Il s'agit, — en s'aidant des critères géographiques et sociaux, de la psychologie populaire, des documents linguistiques anciens et récents, — de retrouver les lois qui ont précédé aux transformations, aux créations, aux groupements, aux voyages, à la vie et à la lutte des mots.

Le premier résultat de l'Atlas était évidemment de renouveler et d'élargir la dialectologie, au sens propre,

c'est-à-dire l'étude des patois, en permettant de mener désormais à bien les recherches comparatives. Autrefois une comparaison superficielle avait conduit à l'idée fausse du dialecte, qui fut définitivement ruinée par le tracé des limites phonétiques, se coupant et s'entrecroisant irrégulièrement en tous sens. Effrayé par la bigarrure infinie de la masse des patois, qui apparaissait comme rebelle à toute classification, le linguiste se rabattit sur la monographie locale, et chercha l'unité dans la commune, dans la paroisse. Réaction nécessaire; mais le point de vue menaçait de devenir un peu étroit. Chacun risquait de s'enfoncer, de se murer dans sa cellule linguistique en faisant abstraction des phénomènes environnants.

Précisément la géographie linguistique vient briser ces nouvelles cloisons, ou montrant que les patois sont tous solidaires les uns des autres, en faisant réapparaître les grands et les petits courants qui, à toute époque de l'histoire, ont traversé la France — comme les autres pays — en sens divers. A l'étude *du* patois — qui était certes indispensable, mais qui ne pouvait suffire — elle substitue, ou si l'on préfère, elle superpose l'étude du mot à travers les patois. Et elle réalise ainsi, après les monographies locales, ces monographies phénoménales prévues et souhaitées par Gaston Paris et par M. Antoine Thomas.

Mais tout en étudiant les parlers populaires, la géographie linguistique revise le procès des mots français — comme elle le fera pour l'italien, l'espagnol, le portugais, etc., quand nous posséderons les atlas de ces pays. Si elle contredit sur certains points la méthode classique, elle doit surtout la compléter et la rectifier.

On connaît les principes essentiels de la recherche étymologique : étant donné un mot, repérer son antécédent le plus ancien dans la langue; retrouver ensuite — sauf le cas d'emprunt à une langue voisine ou à une langue savante — dans un des idiomes

originaires (pour le français : latin, germanique, etc.) un prototype qui satisfasse à la fois les lois de la phonétique et les exigences du sens; et s'appuyer, si l'on peut, sur des langues ou des patois apparentés lorsque ceux-ci possèdent une forme voisine du mot. Mais on rencontre souvent des difficultés en cours de route : obstacle phonétique, écart sémantique, divergences graves entre les formes de régions différentes. Alors, force est bien de tâtonner, et si la phonétique décèle souvent l'emprunt étranger, elle ne suffit pas toujours à cette tâche. Plus dangereuse encore peut-être l'explication d'une irrégularité par l'étymologie populaire, par l'analogie d'un mot : si cette influence est parfois probable, plus rarement certaine, elle constitue souvent une hypothèse a priori trop commode, parfois même dangereuse.

Dans ces divers cas, la géographie linguistique prêtera son appui et viendra ajouter de nouveaux garde-fous aux barrières phonétiques et sémantiques.

La phonétique nous a appris que le mot *abeille* a été emprunté au Midi : c'est tout. Regardons la carte de l'Atlas : elle nous montre que cette forme est remontée du sud jusqu'à Paris en recouvrant tout le centre; elle nous enseigne que la migration a été progressive, et elle détermine le chemin parcouru. Elle nous apprend bien d'autres choses encore : que l'*avette* de Ronsard est localisée autour de la basse Loire; que *abeille* est inconnue à presque tout le nord de la France, où *mouche à miel* a remplacé l'*apis* latine reléguée aux extrémités du territoire.

Pour les actions analogiques, il est bien certain que *guipillon* est devenu jadis *goupillon* sous l'influence de la « queue de *goupil* » (renard). Mais si nous trouvons dans un patois *cla* pour *fléau* [à battre le blé], faudra-t-il expliquer cette anomalie par un fait du même genre, et imaginer l'influence de *claquer* ou de *clapper*? Et lorsque l'orgelet est appelé *com-*

père-loriot, si nous pressentons une étymologie populaire, nous ne voyons pas ce que le *compère*, voire le *père* a de commun avec un petit bouton. Interrogeons maintenant la géographie linguistique. Dans le premier cas elle nous dira halte-là! vous faites fausse route ; et elle nous expliquera pourquoi le phénomène s'est produit, et pourquoi il n'a pu se développer que dans telles régions. Dans le second, elle nous indiquera la cause première de l'analogie, et nous montrera en outre sur quel territoire elle s'est manifestée. Je reviendrai bientôt sur ces deux exemples (1).



Mais le fait capital, c'est que la géographie linguistique — et par là elle nous apparaît comme une véritable géologie du langage — reconstitue, si l'on peut dire, par leurs affleurements actuels, les couches successives des mots en grande partie enfouies. Les mots se sont succédé les uns aux autres, mais il est rare que le premier occupant ait été complètement délogé de ses positions, qu'il ne se soit pas conservé dans tel ou tel coin du territoire, qu'il n'ait pas laissé de trace dans la langue par ses dérivés ou par les actions qu'il avait exercées sur d'autres mots. Toute la difficulté consiste, pour le nom d'un objet ou d'une idée, à retrouver l'âge respectif et les aires successives des types aujourd'hui juxtaposés, comme le géologue reconstitue les mers jurassiques ou crétacées par l'inspection des falaises et des carrières.

Pour arriver à ce résultat, il faut savoir lire et interpréter les cartes de l'*Atlas*. Nous allons envisager d'abord un des cas les plus simples et les plus clairs, celui de *jument* (2).

(1) P. 61 et 153 Pour les noms de l'abeille, voir aussi p. 35 et 42.

(2) Pour plus de détails, je renvoie à mon étude « jument » dans mes *Essais de géographie linguistique* (p. 19).

CARTE I

STRATIGRAPHIE LINGUISTIQUE

LES NOMS DE LA JUMENT EN FRANCE

D'après l'Atlas linguistique de la France et des recherches personnelles.



La carte « jument » de l'Atlas nous offre trois aires essentielles : l'aire *èga*, la plus délabrée, occupant une petite région homogène dans le Massif Central et quelques îlots épars dans le Midi et les Alpes (1); l'aire « cavale », qui règne sur tout le Midi, débordant sur l'Italie septentrionale, avec de larges îlots au nord de l'Auvergne, en Lorraine et en Wallonie; enfin l'aire « jument », la plus importante de toutes, qui occupe presque tout le Nord et le Centre, de la Charente au Jura et du Lyonnais à la Normandie et à l'Artois, avec de petits îlots dans le Sud-Est. Dans quelques endroits, la jument porte le nom du cheval; çà et là apparaissent quelques créations locales, *mère*, *dame*, *pouline*, *bête à poulain*, *bête de cheval*, et des variantes, plus ou moins apparentées à « jument », *jubine* dans l'Ile-de-France et la Champagne, *jumente*, *jumande*, *jumotte* dans les Vosges.

Pour déterminer la stratigraphie de ces termes, il suffit d'interroger l'histoire. Celle-ci nous apprendra que « jument » se disait au XIIIe siècle *ive* dans le Nord (avec des variantes *yeve*, *yeuve*), *èga* dans le Midi; que *jument* avait alors, dans toute la France, le sens unique de « bête de somme », et que *cavale* est un mot italien qui a franchi les Alpes vers la fin du moyen âge. Elle nous enseigne en outre, comme en témoigne un exemple de 1271 cité par Godefroy, que c'est d'abord dans l'extrême nord que le mot *jument* a passé du sens ancien de « bête de somme » au sens actuel de « femelle du cheval » (parce que la femelle du cheval était dans le nord la bête de somme presque uniquement employée), pour gagner plus tard la région parisienne et effacer complètement l'ancien mot *ive*, que sa constitution phonétique de mot trop court (2) mettait en état d'infériorité.

Nous pouvons désormais reconstituer aisément, en

(1) Hors de France, le mot est resté en Espagne (sous la forme *yegua*, *egua*).

(2) Voir plus loin, p. 83 et suivantes.

combinant les données historiques et géographiques, la position respective des couches. L'aire méridionale *èga* (qui représente, comme l'ancien français *ive*, le latin EQUA) est la plus ancienne et de formation primaire; c'est un mot qui est partout en recul et qui n'a cessé de perdre du terrain depuis le moyen âge. Ensuite *cavale*, venue d'Italie, s'est largement répandue dans le Midi et la région lyonnaise, d'où elle a gagné d'une part la basse Auvergne, d'autre part la Wallonie : elle a dû former dans tout l'est moyen une aire cohérente, s'étendant de Lyon à Liége, mais laissant à part la région vosgienne, où des variantes locales de *jument* se sont développées. Enfin du jour où *jument*, au sens actuel, a gagné Paris, ce mot a rayonné sur un vaste territoire : formation tertiaire coupant à l'Est, en plusieurs tronçons, l'aire *cavale*, gagnant le Lyonnais où elle sépare les « cavales » d'Auvergne de celles de l'Ain et de l'Isère, envoyant même des avant-gardes dans la région alpestre : il est remarquable que pour les trois îlots de « jument » relevés par l'Atlas dans le territoire « cavale », il s'agit de sujets jeunes, enclins en outre au néologisme par leur profession (1) — un des nombreux cas où apparaît féconde la psychologie des sujets de l'Atlas. Quant aux créations éparses comme *mère*, *dame*, *pouline*, — elles apparaissent comme des alluvions locales, en dehors de *jubine*, qui pourrait représenter, dans la région parisienne, des débris d'une couche plus ancienne que « jument » (au sens actuel).

Il y a des cas où les ressemblances sont encore plus accusées entre la stratigraphie linguistique et géologique. Voici par exemple le mot lèvre. L'aire la plus ancienne est celle d'un type prélatin, *potto* ou *potta*, qui forme la couche primitive affleurant à

(1) A 837, garde champêtre, 38 ans; à 940, ouvrier gantier, trentaine; enfin surtout à 965, élève de l'école normale, 18 ans.

l'heure actuelle dans la région pyrénéenne, les Alpes de Savoie et les Vosges. Elle a été disloquée et en majeure partie recouverte par le puissant apport sédimentaire du latin *labra* qui, sous les formes actuelles *labro*, *lauro*, *lèvre*, recouvre les deux tiers de la France. Enfin des formations régionales développées çà et là, notamment dans la basse vallée du Rhône « bouche » au sens de « lèvre », ou dans la région girondine *balot*, représentent des alluvions de la dernière période.

Ce n'est pas un hasard, une simple coïncidence, si les mots les plus archaïques se retrouvent en général dans les montagnes et si les formations néologiques se sont développées dans les plaines : cela tient aux conditions qui ont présidé au rayonnement et à la propagation des mots et qui sont nécessairement en rapport avec la géographie physique (1). Mais il ne faudrait pas pousser trop loin la comparaison, car à côté des conditions géographiques, des conditions purement sociales entrent aussi en jeu : nous verrons ainsi que la Wallonie, contrée de plaine, est sensiblement aussi archaïque que la région pyrénéenne et l'est souvent plus que les Alpes, parce qu'elle est adossée, au nord et à l'est, aux langues germaniques. Si l'on examine la carte « lèvre », on verra que la couche primitive « pott » occupe non seulement les Pyrénées, mais presque tout le bassin de la Garonne. Enfin des formations linguistiques récentes s'observent aussi bien dans les montagnes que dans les plaines, sur les plateaux comme dans les vallées. Il importe donc de ne pas se payer de mots et de ne pas prendre au pied de la lettre des comparaisons qui font image, mais qui représentent deux réalités de faits fort différentes à maints égards.

Nous venons de citer des exemples très simples, pour lesquels on ne saurait hésiter dans l'interpréta-

(1) Ci-dessous, pp. 156 et 177.

tion de la carte. En général les faits sont plus complexes, la reconstitution des aires plus délicate, et plusieurs hypothèses peuvent se présenter à l'esprit.

Soit la carte « abeille ». La généalogie des mots qui ont désigné et désignent cet insecte en France a donné lieu à un gros volume de M. Gilliéron. Sans entrer dans le détail des nombreux problèmes posés, signalons l'un de ceux qui paraissent, de prime abord, les plus simples à résoudre. Le plus ancien type connu est le latin *apis* qui a laissé ou paraît avoir laissé des résidus dans l'extrême nord, dans les îles anglo-normandes, dans la Suisse romande, enfin dans le Médoc sous la forme *aps*. Or, M. Gilliéron conteste, avec de sérieux arguments à l'appui, que l'*aps* médocain soit le résidu indigène d'*apis*, parce que la forme *ap* n'a jamais été signalée au moyen âge dans le Midi, et pour d'autres motifs dont l'exposé nous entraînerait un peu loin ; il estime que c'est une ancienne forme saintongeaise *ep* (disparue plus tard devant *abeille*), qui a traversé la Gironde et a été habillée à la gasconne. Malgré sa complexité apparente, cette hypothèse est plausible, mais elle n'est nullement prouvée : tous les mots régionaux sont loin de se rencontrer dans les anciens textes ; la survivance de *nap*, navet (lat. *napis*) dans les mêmes patois médocains, de compte à demi cette fois avec une partie des Pyrénées, tend au contraire à appuyer l'autochtonisme de *ap*(*s*), en Médoc, qui ne saurait surprendre davantage qu'un *ep* présumé en Saintonge ; les influences directes de la Saintonge sur le Médoc demanderaient à être prouvées, les néologismes français allégués ayant pu venir de Bordeaux. Bref la question reste en suspens : seul l'examen attentif d'anciens textes médocains pourrait la trancher, suivant qu'on y trouverait *ap* ou *abelha* pour désigner l'abeille. Une fois de plus l'histoire doit prêter main-forte à la géographie linguistique.

*
* *

Les aires linguistiques sont susceptibles de dépasser le domaine homogène d'une langue ou d'idiomes étroitement apparentés comme des parlers romans. Sous l'empire romain, les peuples cantonnés à la périphérie, notamment les Germains transrhénans, les Celtes de Grande-Bretagne et les Vascons avaient emprunté au latin de nombreux mots pour désigner des objets ou denrées du Midi, des choses ou des idées nouvelles, expression d'une civilisation supérieure. Certains termes ont été conservés jusqu'à nos jours en celtique, en germanique ou en basque, alors qu'ils ont disparu en majeure partie ou même totalement chez les héritiers directs du latin. Voici par exemple *Saturni-dies* (le jour de Saturne) qui désignait le samedi, en latin, dans tout l'Empire avant l'époque chrétienne : à l'heure actuelle il n'émerge que dans l'anglais *saturday* et les dialectes néerlandais : en France, Italie, etc., il est enfoui sous le latin chrétien, — *sambati* ou *sabbati dies* (1): c'est ce que M. Jud appelle, d'un mot imagé, une couche brisée, dont une extrémité subsiste en pays germanique, tandis que tout le reste s'est effondré sous la pression de la couche suivante.

Parfois le germanique ou le celtique donne la réplique à une région romane très éloignée : ainsi le latin *plebs*, qui avait pris à l'époque chrétienne le sens de paroisse, n'est plus conservé que dans le kymrique (du pays de Galles) *plwif* (2), dans le rhéto-roman (des Grisons) *plaif* et l'italien dialectal *pieve*

(1) V. ci-dessous p. 178. Le second élément du mot a été refait en anglo-saxon où *Saturni-dies* est devenu *Saturn(i)-dag*, d'où *saturday*.

(2) Du gallique le mot a été réimporté en Armorique au VIe siècle par l'invasion bretonne, dans les noms de lieux *Plou-* et *Pleu-* (Plougastel, Pleudihen) qu'on trouve en Bretagne jusqu'à l'extrême limite de l'avance bretonne.

(partout au sens « paroisse »). Cette couche sous-jacente, qui recouvrait jadis toute la latinité et son pourtour, n'émerge plus qu'en deux régions très éloignées, recouverte dans l'intervalle, — Angleterre, France, Suisse et Italie alpestres, etc., — par les représentants de *parochia* (ang. *parish*, fr. *paroisse*, it. *parocchia*, etc.) qui a triomphé de *plebs* en Gaule puis aux alentours.

Ces anciens emprunts au latin sont précieux à tous égards. Non seulement ils nous permettent de reconstituer, dans le domaine roman, des couches submergées par des alluvions postérieures, mais encore ils nous aident à préciser la chronologie des évolutions phonétiques — autrement dit : des changements de prononciation — dans les langues romanes et de confirmer certaines étapes.

Nous savons depuis longtemps que *c* latin devant *e*, *i* se prononçait *k* : pour aboutir aux sons actuels, *tch* en italien, *s* interdental en espagnol, *s* en français (*ts* en ancien français), le son a dû passer antérieurement par les étapes *k* mouillé (ou palatalisé), puis *t* mouillé, comme nous l'observons pour des groupes analogues dans les patois actuels. Si nous en doutions, le basque comme l'allemand viendrait nous l'apprendre : le premier a emprunté le mot qui désigne chez lui la ciboule, *tipola*, à l'époque où le latin vulgaire *cepolla* (classique *caepulla*) était devenu *tyepola*; le second a importé *census* lorsqu'il se prononçait *tyensus*, d'où l'ancien germanique *tins* (allemand actuel *Zins*, cens). Au contraire des mots comme *Keller* (cellier) remontent à l'époque bien plus lointaine où le *c* de *cellarius* se prononçait encore *k*, et *Kaiser* à l'époque où le latin vulgaire n'avait pas encore réduit à *e* la diphtongue *ae* de *Caesar*, ce qui nous ramène tout au début de l'Empire.

Voilà longtemps que l'on a établi qu'à l'époque de Cicéron le *v* latin se prononçait comme le *w* anglais actuel : son identique au *w* germanique et au digamma

grec qui existait encore à l'époque homérique (1); par la suite, ce son, en latin vulgaire, a pris la valeur du *v* actuel. Or le germanique a emprunté certains mots, comme le nom du vin (ancien haut allemand *win*, anglais *wine*) avant cette transformation, tandis que le nom de la violette (all. *feilchen*, diminutif d'une ancienne forme *fil*, assourdissement du radical de *viola*) est un emprunt postérieur à la formation du son *v*. Au point de vue social, n'est-il pas intéressant de savoir que les mots les plus anciens que les Germains aient empruntés à Rome sont le nom du vin et le nom du Kaiser?

***

Une constatation qui se dégage des premières études de géographie linguistique, c'est le principe de la continuité des aires. Toute aire qui apparait aujourd'hui disloquée et fragmentée formait autrefois un tout continu. Il s'agit, bien entendu, de l'aire d'un mot ancien : les néologismes, qui peuvent apparaître aux novices sous un aspect analogue, puisque leurs avant-gardes semblent former des îlots comme on l'a vu pour « jument », ne sauraient évidemment rentrer dans cette catégorie. Ce principe n'est qu'une application spéciale d'une loi linguistique beaucoup plus générale : les idées n'ayant avec les expressions que des relations de fait, l'identité d'une racine ou d'une forme, dans deux langages différents, pour désigner une même chose ou une même fonction, ne peut être l'effet du hasard, mais prouve la parenté des deux types, c'est-à-dire leur existence commune antérieure (2).

(1) Ce digamma est tombé par la suite sans laisser de trace: comparer le grec classique οἶνος au latin *vinum*, ἰδεῖν à *videre*, etc. M. Havet a montré que la métrique exigeait le rétablissement, dans les poèmes homériques, du digamma, sans lequel nombre de vers seraient faux.

(2) Cf. A. Dauzat, *La philosophie du langage*, p. 39-40.

L'application du principe ne souffre aucune difficulté lorsqu'il s'agit, en pays roman, d'un type latin, qui se présente aujourd'hui dans des aires fragmentées et dont l'histoire nous atteste la répartition ancienne : ainsi pour *apis*, abeille ; ainsi pour *equa*, qui désignait jadis la jument dans tout l'Empire romain et qui est réduit aujourd'hui, comme on l'a vu, sous la forme *ègo*, à des îles plus ou moins vastes au sud de la France ; ainsi pour *plebs*, dont on ne retrouve plus les survivances qu'en Italie, dans le Grisons et le pays de Galles. Par induction on a été amené à reconstituer de même les aires de mots prélatins : ce n'est pas un hasard si la même racine *pott* désigne la lèvre à la fois en Gascogne, en Savoie et dans les Vosges : ce mot n'étant ni latin, ni postérieur au latin, et ses résidus étant séparés par des formations latines, il ne peut s'agir que d'un terme antérieur à la conquête romaine. Ici d'ailleurs la continuité ancienne de l'aire est attestée par l'existence actuelle d'un dérivé, dont l'extension est beaucoup plus vaste que celle du mot racine : *poutou*, baiser, existe en effet dans tout le Midi, des Pyrénées à la Savoie.

La question est plus délicate lorsqu'il s'agit de formations plus localisées et spécialement de formations sémantiques. Si nous trouvons par exemple le mot « cigale » au sens de hanneton sur plusieurs points de la France, que devons-nous penser? Devons-nous admettre l'existence ancienne d'une aire continue « cigale » *au sens de hanneton*, réunissant dans un tout homogène tous les points où le phénomène existe à l'heure actuelle? Ce n'est pas certain à priori : le même changement de sens a pu se produire indépendamment en diverses régions, lorsqu'il y avait ici et là une cause commune également impérieuse. La nature de cette cause est souvent délicate à discerner; aussi aura-t-on recours, autant que possible, à des adjuvants analogiques.

Pour le cas que je viens de citer, le hanneton

reçoit le nom de *cigale* à la fois dans les Deux-Sèvres (point 510 de l'Atlas) et dans deux localités du Puy-de-Dôme, isolées et éloignées l'une de l'autre, où je l'ai relevé : Joze et Saint-Martin-des-Plains. Or un autre mot a servi à désigner la cigale dans le Puy-de-Dôme, c'est l'ancien nom de l'oignon, *ceba*, *chebo*, appliqué par métaphore à la cigale (aux Martres-de-Veyre, etc.). Précisément, dans la même région, à Aubière, *cheba* désigne à son tour le hanneton. Il n'y a donc pas continuité de l'aire « cigale = hanneton », mais tendance spontanée et indépendante des mots qui désignent la cigale à s'appliquer au hanneton. Le motif, c'est que la cigale est un insecte excessivement rare, tant dans le Puy-de-Dôme que dans les Deux-Sèvres; son nom, qui correspondait dès lors chez les paysans à un concept assez vague, était tout prêt pour servir de substitut à un terme défaillant. La contre-épreuve nous est fournie encore par les patois du Puy-de-Dôme : à Cournon, *cebo* désigne la sauterelle.

Autre exemple, celui de la belette. La belette est un petit animal naturellement gracieux et que de nombreux langages ont appelé la « jolie » : français *belette* (diminutif de belle), provençal *poulido*, ancien anglais *fairy*, bavarois *schœnthierlein*, danois *kjœnne*, etc. Bien qu'il faille faire la part des traductions possibles d'un langage à l'autre, de telles expressions étant susceptibles de voyager et de s'adapter, il n'en est pas moins vrai qu'une semblable métaphore peut surgir indépendamment dans des régions différentes, et que l'existence isolée de *belette* ou de *poulido*, avec cette valeur, sur différents points de la France, ne suffit pas *à elle seule*, à priori, pour établir la continuité ancienne de l'aire. — Au contraire l'idée de joliesse n'est point associée naturellement à la fourmi. Si la fourmi est appelée *belette*, ce ne peut être qu'à la suite de circonstances particulières à une région, qui ne sauraient se reproduire indépen-

damment en divers endroits. Par suite, lorsque nous trouvons *belette* = fourmi dans trois parties de l'Auvergne, actuellement séparées, mais pas trop éloignées l'une de l'autre, nous sommes fondés à conclure qu'il s'agit là d'une seule aire antérieurement homogène, car une telle association d'idées ne se retrouve nulle part ailleurs dans le domaine gallo-roman (1).

***

On peut déjà pressentir par quelques-uns des exemples précédents — et l'on s'en rendra encore mieux compte par la suite — comment la géographie linguistique, partie de l'étude des patois, peut arriver à renouveler l'histoire des langues littéraires, — dans le cas particulier, du français. Chaque langue littéraire est nécessairement solidaire de ses dialectes, d'où elle a tiré le meilleur de son suc. Et voici qu'aujourd'hui s'avère comme une vérité profonde la boutade de Charles Nodier, qui ne pensait pas être prophète en écrivant, voici près d'un siècle : « Tout homme qui n'a pas soigneusement exploré les patois de sa langue, ne la sait qu'à demi. »

Il ne faudrait cependant pas exagérer. Après avoir trop négligé l'influence des parlers populaires de France sur le langage de la société cultivée de Paris — notre français actuel, — il serait imprudent de vouloir désormais tout expliquer par les patois dans l'évolution d'une langue qui a connu comme elle connaît encore ses évolutions spontanées, et dont les transformations sont dues aussi pour une bonne part à des influences littéraires, étrangères ou savantes. Réaction inévitable dans laquelle sont entraînés les innovateurs.

La généalogie des mots qui ont désigné l'abeille

(1) Pour plus de détails, Cf. A. Dauzat, *Essais de géographie linguistique*, p. 79.

dans la région parisienne, telle qu'elle est proposée par M. Gilliéron, repose par endroits sur des fils extrêmement ténus dont on ne peut, à la réflexion, méconnaître la fragilité. Le pivot essentiel de son raisonnement est une forme rarissime *èp* (1) signalée au xv[e] siècle dans une coutume d'Anjou pour désigner l'abeille « en France », c'est-à-dire dans l'Ile-de-France. Or vers la même époque, à peine plus tard, apparaît déjà à Paris la forme actuelle *abeille*. Est-il dès lors nécessaire, parce que certains patois, plus ou moins éloignés de la capitale, attestent l'existence régionale de telle ou telle série de maillons, de reforger, pour expliquer le remplacement de l'ancien *é* (représentant direct de *apis*) par *abeille*, toute la chaîne hypothétique d'une succession, qui semble assurée dans le Nord mais qui est peu vraisemblable à Paris : *é — ep — é-ep — mouche-èp — mouchette — mouche à miel — mouche-abeille — abeille?* Pourquoi le mutilé phonétique qu'était *é*, après quelques essais d'emplâtres thérapeutiques à la finale (2), n'aurait-il pas été remplacé directement, à la ville ou à la campagne, par la forme méridionale *abeille* ou par la métaphore indigène *mouche à miel?* Inutile de chercher bien loin les raisons qui ont put faire appeler l'abeille une mouche : nous verrons que les désignations de certains animaux, plantes ou objets sont sujets chez le paysan à de singuliers flottements et que celui-ci n'est pas exigeant quant à la spécification des termes (3). Il n'est pas moins dangereux de fonder des raisonnements sur la logique populaire. M. Gilliéron ne peut

(1) Rarissime dans l'Ile-de-France où son existence est des plus douteuses : le témoignage de la Coutume d'Anjou est fort sujet à caution, un Angevin ayant fort bien pu confondre une forme francienne et une forme picarde ou artésienne. *Ep* et *eep* sont au contraire courants, vers le xv[e] siècle, en Artois et en Hainaut.

(2) Ci-dessous, p. 90.

(3) P. 125-126.

croire que l'abeille ait été appelée normalement une mouchette, sans que ce mot représente une déformation de *mouche-èp*. Le bon sens, dit-il, ne saurait tolérer que l'abeille fût une « petite mouche ». M. Jaberg a rétorqué non sans raison (1) que le suffixe peut avoir ici une valeur surtout caressante, comme dans le langage enfantin, et que l'abeille est désignée fréquemment par un diminutif, en espagnol, en italien dialectal, en portugais, en bernois, etc. De plus, il y a mouche et mouche : et l'abeille ne peut-elle être la *mouchette* par rapport à la mouche à viande, qui est la grosse mouche? En tout cas, il n'est nullement justifié de transposer à Paris, par simple induction, les phénomènes qui ont pu se passer dans les patois du Nord, de l'Est ou de l'Ouest.

Et surtout, pour la langue littéraire d'abord, mais aussi pour les patois, il importe de confronter les matériaux actuels avec le plus grand nombre possible de documents historiques bien localisés. Sans cet appui solide, les esprits les plus pénétrants s'exposent eux-mêmes à des déconvenues. Ainsi l'examen comparatif des patois de l'Est avait amené M. Gilliéron à cette conclusion qu'en Lorraine, *mouchette* était une formation récente pour désigner l'abeille, et que le nom ancien de cet insecte devait être *essette* (2). Or M. Jaberg, après une étude approfondie des anciens textes lorrains, n'a retrouvé nulle part *essette*, mais partout *mouchette*, dès le XIVe siècle, c'est-à-dire à une époque bien antérieure à celle où, d'après M. Gilliéron, *essette* se serait formé (3). L'histoire est donc le garde-fou nécessaire de la géographie linguistique : l'une et l'autre sont étroitement solidaires, comme l'histoire et la géographie tout court.

D'une façon plus générale, on ne doit jamais

(1) *Romania*, XLVI, p. 133.
(2) *Généalogie des mots qui ont désigné l'abeille*, p. 123-124.
(3) *Romania*, *loc. cit.*, p. 131. M. Gilliéron a répondu dans *Pathologie et thérapeutique verbales*, IV, 29-52.

perdre de vue que la géographie linguistique est une science qui se fait, un être jeune aux pas encore incertains. Elle a déjà posé de nombreux principes généraux. Mais à côté de ces jalons bien fixés, maintes solutions positives sont plus délicates à élucider, parce que les faits sont complexes et que le champ d'action respectif des divers principes n'est pas toujours nettement délimité. Plus d'une hypothèse séduisante se présente à l'esprit et apparaît trop volontiers comme une certitude aux yeux de son auteur. Les raisonnements les plus rigoureux ne sont pas toujours suffisants et le calcul des probabilités lui-même ne prouve rien si l'une ou plusieurs des données multiples du problème ont été mal posées. Sous peine de discréditer la méthode elle-même, — le conseil s'adresse surtout aux débutants — il importe de se mettre en garde contre des emballements inévitables et des illusions fâcheuses, en s'entourant de la documentation présente et passée la plus riche possible, en faisant une critique serrée des sources et en confrontant les matériaux les uns avec les autres, en multipliant les rapprochements analogiques et les présomptions, et en évitant, même en présence des hypothèses les mieux construites, les affirmations téméraires.

On n'oubliera pas non plus que les principes qui président à ces recherches, et que nous allons dégager dans les pages suivantes, ne résultent pas de conceptions à priori, mais de l'examen et de l'analyse impartiale des faits : ils sont donc sujets, le cas échéant, à des mises au point et à des retouches.

CHAPITRE III

Les tendances et les principes.

Apportant une nouvelle méthode et affirmant de nouvelles tendances, la géographie linguistique marque une réaction très nette contre les doctrines antérieures. Jusqu'à quel point s'affirme cette réaction? S'agit-il d'une subversion totale des principes antérieurement admis? ou au contraire d'une mise au point, d'un agrandissement et d'une adaptation des constructions scientifiques aux exigences nouvelles? Nous ne croyons pas que la géographie linguistique doive sérieusement saper le solide édifice élevé par la rigoureuse méthode des néo-grammairiens. Elle ne doit pas être, elle n'est pas une bolchevisation de la science, et certaines outrances de polémique, sous la plume de ses promoteurs, ne sauraient être prises à la lettre. En réalité elle ne se place pas exactement sur le même terrain, car elle se soucie assez peu de l'étymologie pure. Elle ne s'efforce point de battre en brèche, tout au moins par voie directe, les équations, les rapports établis entre les mots actuels du français, par exemple, et leurs prototypes celtiques, latins, germains, italiens ou anglais. Mais il ne faut pas croire qu' « avec ces

correspondances simples on touche la réalité des choses (1) ». Cette réalité est infiniment plus complexe : ce sera précisément l'œuvre de la géographie linguistique de nous le montrer.

Bien plus qu'à l'origine, la nouvelle science s'attache à l'histoire des mots, qui sans doute n'a pas été négligée auparavant, mais qui n'avait guère été envisagée sous cet aspect : la distribution géographique des vocables, — leurs migrations, leur extension, leur recul, — les rencontres, les chocs, les altérations survenus au cours de ces voyages.

Il n'est pas douteux cependant que la géographie linguistique détruit avant de bâtir, et que ses tendances générales peuvent se classer en deux groupes : d'abord les principes négatifs, par lesquels elle s'attaque aux constructions anciennes ; ensuite les principes positifs qui constituent l'armature de l'édifice nouveau.

*
* *

Les principes négatifs se condensent en une formule : réaction contre la rigidité des lois phonétiques.

Les néo-grammairiens, nous l'avons dit, avaient établi la constance des lois phonétiques, suivant laquelle, à une époque et dans un langage donné, un son, dans la même position, avait éprouvé dans tous les mots, sans aucune exception, la même transformation ; les exceptions apparentes s'expliquaient par des influences analogiques. Ainsi dans la région parisienne au VIIe siècle, tout *c* placé devant un *a* s'est palatalisé en *ky* (son qui devait plus tard aboutir à *ch*) dans tous les mots sans exception : *cantare* a abouti à *chanter*, *campum* à *champ*, *castellum* à *château*, *calorem* à *chaleur*, *vacca* à *vache*, etc.

(1) A. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, p. 308.

Partout où nous avons le groupe *ca* en français moderne, il s'agit de mots qui ont pénétré plus tard dans la langue, venus d'Italie depuis la Renaissance comme *camp* ou *cantatrice*, du provençal comme *cap* ou *castel*, ou repris au latin par les savants comme *calorie*. Gaston Paris a eu la patience d'étudier dans un travail célèbre le sort de l'*o* long latin tonique libre (1) dans tous les mots, passés en français, qui présentaient ce son : et il n'a trouvé aucune exception à la loi suivant laquelle il s'est diphtongué en *ou* (plus tard *eu*) au début du moyen âge.

Les néo-grammairiens ont-ils donc été victimes d'une illusion? On pourrait le croire si l'on s'en rapportait aux affirmations de M. Gauchat qui, sur ce point, contredit radicalement la définition précédente :

« La *loi* phonétique, dit-il, ne s'attaque pas à tous les exemples à la fois; les uns sont destinés à se développer rapidement, d'autres restent en arrière, quelques-uns offrent une forte résistance et réussissent à braver tout essai de transformation. »

Moins dogmatique, plus prudent — et aussi, croyons-nous, plus près de la vérité — dans son étude si fouillée sur les *mirages phonétiques* (2), M. Gilliéron pose en principe que les séries homophones dans les patois actuels, séries analogues au *ch* français provenant de *c* devant *a* latin, à l'*eu* issu de *o* long tonique libre, etc., ne remontent pas nécessairement au latin par filiation directe, et sont loin de représenter dans toutes les cellules linguistiques, comme on le croyait volontiers voici une trentaine d'années, une tradition locale ininterrompue. Surtout à notre époque, en France, l'action du français et du patois plus francisé des centres urbains et des bourgs, a produit dans les parlers locaux des troubles

(1) C'est-à-dire suivi d'une seule consonne ou d'un groupe combiné comme *tr*, *pr*...

(2) *Etudes de géographie linguistique*, pp. 49-80.

innombrables qui ont provoqué mainte régression (1), mainte discordance et souvent des réorganisations artificielles de séries.

Voici par exemple un patois qui dit *klyou* (clou), *clouer*, *kyèr* (clair) et le reste à l'avenant : c'est un désordre parfait, au milieu duquel il est difficile de retrouver un traitement phonétique de la série *cl*. Si dans un patois voisin cette série est réorganisée sur le modèle *ky*, *kl* ou *kly*, c'est là un trompe-l'œil contre lequel M. Gilliéron a raison de nous mettre en garde, car il serait souverainement imprudent — en considérant le désordre avéré de certains patois — de conclure, là où la régularité existe, qu'elle est traditionnelle et que le groupe *cl* latin s'y est toujours maintenu, ou a abouti, sans soubresauts et normalement, soit à *kly*, soit à *ky*. L'auteur a le droit de se demander si les influences perturbatrices produites aujourd'hui par le français n'ont pas pu être exercées autrefois par d'autres langages directeurs.

Scepticisme salutaire qui nous prémunit contre les excès de confiance et qui, si on l'approfondit, ne met pas en cause le principe même des lois, mais invite à serrer de plus près et plus rigoureusement les conditions qui ont présidé aux évolutions du langage. Ne sont-ce pas les néo-grammairiens qui ont remarqué les premiers que le libre jeu des lois phonétiques peut être troublé par des actions analogiques ? Eh bien ! ces influences externes se manifestent plus souvent qu'ils ne le croyaient et sur des points où ils ne les soupçonnaient pas. Différence, on le voit, surtout de degré.

Les troubles observés par M. Gilliéron (et que M. Guerlin de Guer avait jadis notés en Normandie) n'exercent d'ailleurs pas leurs ravages partout avec la même fréquence, soit dans l'espace, soit dans le temps. Le choix des exemples donnés dans les

(1) Pour la régression, v. ci-dessous, p. 59 et suivantes.

« mirages phonétiques », comme l'examen des cartes de l'Atlas, suffit à le prouver. Les patois de la langue d'oïl, plus délabrés, y sont les plus sujets ; mais ceux du Midi n'y échappent pas entièrement, et même, comme ils sont plus raisonneurs, plus reconstructeurs, ils peuvent plus aisément induire en erreur l'observateur superficiel. Les régions limitrophes sont particulièrement favorables, et les séries peu nombreuses sont spécialement troublées (1). D'un autre côté l'histoire des langues littéraires, surtout aux époques où elles cherchent à se fixer, fourmille de ces fausses lois phonétiques qu'un examen plus attentif suffit à dénoncer : j'en citerai des exemples typiques quand je parlerai de la régression (2).

Ce qui a trompé souvent les néo-grammairiens, c'est qu'ils croyaient que les actions analogiques laissaient toujours derrière elles un résidu et qu'elles n'aboutissaient jamais à une uniformité complète comme la loi. C'est en effet le cas le plus fréquent ; mais on observe aussi, plus d'une fois, de fausses lois, d'origine analogique, qui ne comportent aucune exception dans l'état actuel du langage. Ainsi dans la région de Vinzelles (arrondissement d'Issoire), le groupe *-ri* à la finale des mots, mais seulement devant une pause, est toujours devenu *-rèi ;* ainsi on dit *va a Parèi* (il va à Paris) à côté de *Pari î gran* (Paris est grand). J'ai longtemps cru à une loi phonétique, jusqu'au jour où le phénomène des fausses régressions m'a mis sur la voie : il s'agit d'une analogie avec les anciens mots terminés en *èi* qui, dans le cours des phrases, changeaient *èi* en *î*, ne gardant la diphtongue que devant la pause. Cet *î* (*i* long ouvert) s'affaiblissant en *i* après un *r*, l'analogie a joué entre les finales *rei ri;* d'après *le ri î mor*, *vivo le rèi* (le roi est mort, vive le roi), on a dit : *Pari î gran*, *va a Parèi.*

(1) Ci-dessous, p. 51.
(2) Ci-après, pp. 59 et suivantes.

Les limites phonétiques, telles que s'efforçaient jadis de les tracer les néo-grammairiens, existent bien en réalité, et il est exagéré de dire, comme M. Jaberg (1), que ce sont des abstractions, bien qu'il soit juste d'ajouter avec lui que chaque mot a son histoire spéciale. Il est exact que, si l'on s'en tient uniquement aux données de l'Atlas *sans les interpréter* (et sans les confronter au besoin avec d'autres documents), la limite de la diphtongue *oi* d'*étoile* ne correspond pas exactement à celle de *toile* ni à celle de *mois*, et le *c* (k) n'a pas absolument la même aire géographique dans *canta(r)*, *canter* (chanter), dans *vaco*, *vaque* (vache) ou dans *caussar*, *causser* (chausser), soit dans le Midi, soit dans le Nord. Mais remarquons d'abord, avec M. Jaberg, que les écarts sont bien plus grands dans le Nord et s'y expliquent normalement par le délabrement actuel des patois sous l'action perturbatrice du français, qui varie naturellement suivant les régions et selon les mots. Dans les contrées au langage populaire bien conservé, il y a des limites précises, comme le savent fort bien ceux qui les ont établies sur le terrain, tels M. Antoine Thomas, M. Ronjat ou moi-même (2) ; dans le Midi, les limites qu'on peut tracer avec l'Atlas se suivent de très près et coïncident le plus souvent.

Ces limites peuvent être troublées de deux façons. D'abord, phonétiquement, en ce qui concerne les séries peu nombreuses auxquelles j'ai déjà fait allusion : des échanges de mots ayant lieu forcément entre les zones limitrophes, les formes similaires d'une série numériquement peu représentée peuvent être profondément troublées, et la langue ne réagit

(1) *Sprachgeographie*, p. 6.

(2) J'ai relevé dans le Puy-de-Dôme la limite de la conservation de *s* devant *k*, *t*, (*eskudèla*, *testa*, *espina*), commune par commune, et je l'ai trouvée partout excessivement nette, en dépit de quelques échanges de formes entre les deux zones (*Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes*, 1901).

pas. Voici par exemple le cas de *d* latin entre deux voyelles, qui devient *z* au midi (Gascogne exceptée) et tombe au nord, mais ne se présente que dans un petit nombre de mots restés populaires : *cruda* (crue), *nuda* (nue), *medulla* (moelle), *peduculus* (pou), *sudare* (suer), *taeda* (torche, puis résine) et deux ou trois autres. La limite traverse le Puy-de-Dôme, mais elle n'est pas précise : on ne peut que tracer une zone de flottement, au nord de laquelle *d* tombe toujours, au sud de laquelle il devient toujours *z*, mais à l'intérieur de laquelle *nuo* peut coexister avec *suza*, ou *pezué* (pou) avec *sua*, tandis qu'un même langage peut hésiter entre *mezoulo* et *meoulo* pour moelle.

Le second trouble est d'ordre géographique. Il se rencontre certaines localités placées aux confins de sphères concurrentes d'influences sociales ; celles-ci sont assez puissantes pour désorganiser le système phonétique d'un parler. On comprend dès lors que le français de Paris, dont le rayonnement est considérable, puisse exercer aujourd'hui une telle action sur des régions entières.

D'une façon générale, il est très difficile, sinon impossible, suivant la remarque d'un philologue italien, de se servir de l'Atlas pour établir des limites phonétiques. Non point, comme l'a malicieusement insinué M. Gilliéron, parce que les linguistes y cherchent des limites qui n'existent pas, mais parce que les points de l'Atlas sont trop éloignés les uns des autres, et que les limites phonétiques doivent se tracer sur le terrain, commune par commune, après l'élimination préalable des vocables allogènes qui varient nécessairement de région à région, de pays à pays, de vallée à vallée. Le moindre lapsus prend ici, avec l'Atlas, des proportions énormes, alors que dans une enquête plus détaillée il sera aussitôt reconnu et éliminé. Supposons par exemple qu'à Moissac (649), comme bien des indices nous permettent de le supposer, l'ouvrier lithographe interrogé par M. Edmont

ne soit pas (contrairement à sa déclaration) originaire de la localité, mais soit natif de la rive gauche de la Garonne : ainsi s'expliqueront certains gasconismes incompréhensibles de ce sujet, et par suite on devra supprimer la pointe anormale que, d'après ces données, ferait le gascon, pour certains mots et formes, en Tarn-et-Garonne.

A un autre point de vue, pour les phénomènes en cours d'évolution qu'on peut saisir sur le vif, l'observation confirme, sinon tout au début, du moins très rapidement, la constance des lois phonétiques, qui s'explique d'ailleurs par le jeu normal des organes et l'uniformisation de l'habitude : il est naturel qu'un *k*, par exemple, soit toujours prononcé devant un *i* de la même façon (lorsqu'il n'est pas influencé par les sons précédents). Aussi observons-nous, par exemple, que dans les parlers populaires du nord de la France ou de l'Auvergne, *k* s'est palatalisé à l'époque moderne, devant *i*, *u* ou *e*, dans tous les mots et sans aucune exception ; que *l* mouillé a été remplacé à Paris par *y* (le *y* de *yeux*) et *r* prépalatal par *r* grasseyé sans qu'il reste un seul exemple du son primitif. On peut multiplier de tels exemples, qui confirment ceux du passé. La constance des lois phonétiques reste donc, en principe, hors de toute atteinte. Mais nous devons tenir le plus grand compte, pour établir ces lois, des avertissements de la géographie linguistique qui nous tient en garde contre les déterminations hâtives, et a fait ressortir, avec une vigueur dont nous devons lui savoir gré, les phénomènes multiples qui viennent en troubler le libre jeu et en compliquer la mise au point. Comme l'a dit très justement M. Meillet (1), il ne s'agit pas de battre en brèche les lois, mais au contraire, en leur donnant plus de souplesse, de leur infuser une nouvelle vie.

(1) *Bulletin de la Société de Linguistique*, XIX, 35 (à propos de M. Hubschmied).

*
* *

La géographie linguistique est plus féconde encore par sa doctrine positive.

C'est la vie qui pénètre la science. Les linguistes d'hier envisageaient les mots comme des entités, sinon mortes, du moins abstraites. Si Arsène Darmesteter avait eu, le premier, l'intuition de la vie et des luttes des mots, il considérait encore cette vie en logicien et en psychologue, qui enferme les évolutions des mots dans des catégories grammaticales, qui étudie les phénomènes intellectuels en dehors des sujets concrets, indépendamment de leur ambiance géographique. Au contraire, on nous montre aujourd'hui que les mots et les formes, comme les individus, ont leurs attaches au sol, que les batailles qu'ils se livrent entre eux n'ont pas lieu dans les nuages de la métaphysique, mais dans telle ou telle contrée, — comme les combats des hommes. On voit sur la carte leurs voyages, leurs migrations; on repère les routes d'invasion, les grands courants d'échanges par où le langage suit la civilisation et le commerce.

La géographie linguistique dégage d'abord les conditions internes qui ont présidé, dans un langage donné, aux luttes des mots : le triomphe de tel vocable peut être dû à un élément positif — qualités du mot vainqueur — ou négatif — défauts du mot vaincu. Elle met surtout en valeur l'importance de la *forme* dans les évolutions, et la simplicité des associations d'idées auxquelles sont soumises les transformations du langage, confirmant sur ce point les théories que j'ai soutenues depuis longtemps.

Elle se place en outre sur le terrain des réalités concrètes, et exauce le vœu de M Meillet, en donnant l'importance qu'ils méritent aux faits sociaux et en approfondissant davantage l'histoire externe des

mots. Elle étudie et doit étudier encore l'histoire des choses, suivant les desiderata de M. Meyer-Lübke, parallèlement et solidairement avec celle des mots.

Réactions réciproques entre la forme et le sens et influences analogiques d'une part, phénomènes d'ordre social, échanges de formes, voyages des mots d'autre part, étude interne et externe du langage, point de vue statique et cinématique, tels sont les deux ordres de faits, bien différents en théorie quoique souvent amalgamés dans la pratique, dont nous allons dégager d'abord les traits essentiels, pour les étudier ensuite séparément et par le détail dans les deux parties suivantes du présent ouvrage.

* * *

A l'intérieur d'un langage donné, on envisagera sous de nouveaux aspects l'évolution des sens et des formes Il convient d'abord de rappeler une fois de plus que l'étude des idées, abstraction faite des mots qui les expriment, ne relève pas de la linguistique, mais de la psychologie. La science du langage — c'est là une vérité trop souvent méconnue — ne s'occupe donc pas des sens *en eux-mêmes*, mais seulement dans leurs rapports avec les mots : c'est dire que la sémantique, ou étude des sens, est intimement liée à l'étude des formes (au sens large). Bien que ce principe général fût admis, on n'en tenait pas suffisamment compte, et c'est un des mérites de la géographie linguistique de l'avoir remis vigoureusement en relief.

L'importance de la forme va s'accuser dans le double jeu des similitudes qui avait été trop longtemps méconnu : attractions homonymiques, qui provoquent les innombrables étymologies populaires causes des altérations ; rencontres homonymiques jusqu'alors insoupçonnées, un des principaux facteurs, sinon le principal, de la disparition des mots

Les « accidents (1) », que l'école classique rejetait dédaigneusement dans les appentis, sont replacés rudement en façade par une réaction peut-être exagérée mais nécessaire.

L'analyse des altérations provoquées spécialement par l'homonymie remet en honneur une conception nouvelle, en opposition derechef avec la doctrine des néo-grammairiens, et qui réhabilite des idées chères à l'ancienne grammaire. Sous la double action des lois phonétiques et des actions analogiques, le langage tend à se détériorer. Par une réaction d'autodéfense propre à tous les organismes vivants, il cherche en lui-même les remèdes nécessaires pour rendre la santé aux mots et aux fonctions qui s'altèrent ; mais il n'y parvient pas toujours et il a souvent besoin de demander un appui à un idiome supérieur, à une langue littéraire. Telle était, en fin de compte, la conception des grammairiens classiques ; mais la géographie linguistique l'a complètement renouvelée en l'édifiant sur des bases scientifiques et en faisant surgir un nouvel ordre de faits ignorés : la pathologie et la thérapeutique des mots et des formes.

Le développement du sens est, sous plus d'un rapport, étroitement lié à la forme : non seulement des similitudes de formes provoquent des attractions de sens ou des répulsions, mais le mot est inséparable de son groupe. Il ne s'agit pas seulement — ce qui était déjà connu, bien qu'on ait tiré du principe des conséquences nouvelles — des rapports entre le mot racine, ses dérivés et ses composés. A côté de ces familles qu'on peut appeler formelles, il existe — ceci est plus nouveau — des familles sémantiques étroitement solidaires, comme les jours de la semaine, ou les mois de l'année. De leur côté les flexions des

(1) J'en ai tenté le premier une synthèse et une classification (*Essai de méthodologie linguistique*, pp. 28-30) qui demanderait à être remise au point à la suite des travaux de M. Gilliéron.

noms et des verbes entrent dans des systèmes complexes d'associations qui conditionnent et expliquent leurs réactions multiples. Enfin les formes verbales et nominales, tout comme certains phénomènes phonétiques, sont en étroites relations avec la position des mots dans la phrase et sont souvent fonctions des combinaisons syntaxiques.

L'analyse du vocabulaire prête à des remarques nombreuses qu'il n'a pas encore été toujours possible de synthétiser. D'une façon générale, en est d'abord frappé par la complexité d'un langage donné qui, de prime abord, paraît simple : différences suivant les classes sociales et suivant la profession, en raison de l'âge et du sexe, variations d'une famille à l'autre d'après les antécédents, les origines et les traditions.

Au sein de cette masse hétérogène, enfin, il s'agira de déterminer les conditions qui président à la naissance et à l'évolution des mots, car les actions homonymiques, malgré leur importance, ne sauraient rendre raison de tout. Il faudra rechercher dans quelles limites se meut la création spontanée, pourquoi on lui préfère l'emprunt et vice-versa, comment le nouveau nom d'un objet n'est souvent à l'origine qu'un surnom ou un terme explicatif. Il faut se rendre compte enfin des imperfections psychologiques de ceux qui élaborent et transforment le langage, des relations assez flottantes entre le mot et la chose chez l'illettré ou le demi-illettré, du peu de précision des termes qui désignent des espèces animales ou végétales, voire des parties du corps aux limites mal définies, des confusions verbales produites par la transformation des objets grâce aux perfectionnements incessants de fabrication. D'où des glissements perpétuels de sens, dus surtout à des causes psychiques et sociales, et dont il serait vain de demander l'origine aux seules actions mécaniques provoquées par la forme et les altérations des mots.

*
* *

On ne peut isoler les parlers les uns des autres : tel est le second des grands principes actifs et peut-être le plus fructueux enseignement de la géographie linguistique, car c'est de celui-ci qu'ont découlé tous les autres. Altérations de formes et de sens, créations et transformations sont intimement liées aux voyages et au rayonnement des mots.

Les monographies locales, qui se sontmultipliées de 1875 à 1910, ont fait leur temps : elles étudiaient l'évolution d'un patois — phonétique, morphologie, syntaxe, etc., — en isolant arbitrairement cette cellule linguistique de ses voisines et en supposant, bien à tort, que ce parler populaire représentait l'évolution spontanée et régulière du latin vulgaire apporté dans la région seize ou dix-huit siècles auparavant. Loin de constituer l'exception, les échanges, les emprunts, les influences réciproques ont été la règle. Ce sont les lois qui ont présidé à ces actions et réactions, avec leurs causes et leurs conséquences, qu'il s'agit de dégager.

Ces déplacements, ces mouvements incessants expliquent la variété actuelle des parlers, qui est due sans doute en partie, mais pour une faible partie seulement, à de lointaines causes ethniques résultant des invasions, des migrations et du dosage différent des races suivant les lieux. Mais l'unité linguistique des régions et, plus tard, des nations, résulte avant tout de l'unité de civilisation et de la vie en commun, de même que la grande variation géograhique actuelle de certains patois, qu'on observe surtout dans les montagnes, s'explique essentiellement par le long état d'isolement dans lequel ont vécu les populations des diverses vallées.

Les voyages des mots sont instructifs à plus d'un titre. C'est au cours de leurs déplacements que les

termes sont le plus sujets à s'altérer, et d'autant plus qu'ils s'éloignent davantage de leurs points de départ. Ces voyages ne s'opèrent point au hasard : les mots suivent les grandes voies géographiques empruntées par les invasions comme par les échanges commerciaux et les relations sociales normales; eux aussi se heurtent à des barrières naturelles formées par la mer, les montagnes, les espaces inhabités, comme aussi aux barrières linguistiques qu'offrent les groupements humains parlant des langues foncièrement différentes, et réfractaires, par suite, aux échanges intellectuels.

Mots, formes et locutions rayonnent surtout autour des grands centres urbains, qui sont à la fois des foyers de civilisation et, d'une façon plus restreinte, d'irradiation linguistique. L'importance de l'action exercée varie selon les époques : très faible à une période de morcellement politique et d'anarchie comme l'époque féodale, très puissante au contraire lors des grandes concentrations politiques et sociales, sous l'empire romain comme de nos jours. Ces centres sont hiérarchisés, depuis la capitale jusqu'aux bourgs, en passant par les métropoles régionales et les chefs-lieux de « pays »; leurs positions, leurs sphères d'actions respectives (surtout celles des grands centres), se sont déplacées dans un certain rayon et ont varié suivant les âges. Mais en dépit des différences de temps, les rapports sont frappants entre les phénomènes généraux aujourd'hui et jadis, par exemple entre le processus de romanisation en Gaule et de francisation dans la France moderne.

DEUXIÈME PARTIE

LES PHÉNOMÈNES INTERNES DU LANGAGE

CHAPITRE PREMIER

Les changements de forme. Régression; rencontres et attractions homonymiques.

Les phénomènes qui affectent la forme des mots ou qui ont leur point de départ dans cette forme même, et qui ne relèvent ni de la phonétique — évolution normale de la prononciation — ni des flexions grammaticales, sont les faits les plus nouveaux que la géographique linguistique a mis en lumière, a classés, et dont elle a révélé l'importance et l'extension jusqu'alors insoupçonnées. Ces changements divers, relégués dédaigneusement jadis parmi les « accidents » sans intérêt, comptent au contraire parmi les plus curieux et les plus suggestifs, car ils nous permettent de saisir sur le vif les facteurs psychiques, inconscients ou demi-conscients, qui président aux transformations du langage, et les divers procédés par lesquels s'exercent l'analogie et l'association des idées.

Ils montrent comment, par la régression, un idiome subit, jusque dans la physionomie de ses mots, l'in-

fluence d'une langue socialement supérieure; comment, par le télescopage, il se débarrasse des homonymies à la suite des rencontres formelles provoquées par le jeu de forces aveugles ; comment, en revanche, l'attraction analogique peut jouer, sous forme d'étymologie populaire, pour rendre homonymes deux termes voisins de forme et souvent très éloignés par le sens ; comment enfin le mot dans la phrase est susceptible de s'accrocher à des particules ou à des désinences qui, par suite d'une fausse perception de la coupe des mots, amputent le terme d'un de ses éléments ou, au contraire, lui ajoutent un membre postiche. Tels sont les quatre groupes de phénomènes que nous passerons successivement en revue.

C'est par l'étude de ces divers ordres de faits qu'on se rend compte que le langage n'a pas obéi à des lois abstraites, à des raisonnements de grammairiens. Pour comprendre son histoire, il faut replacer celle-ci dans son milieu psychique et social. Il faut s'être penché sur l'âme fruste du paysan et avoir dégagé les mobiles susceptibles de l'impressionner.

*
* *

La régression, spécialement la fausse régression, était déjà connue — les Allemands l'appelaient *umgekehrte Sprechweise* — mais la géographie linguistique lui a donné une importance nouvelle. A toute époque de leur histoire, les parlers populaires ont subi plus ou moins l'influence d'un langage socialement, sinon linguistiquement supérieur, — celui de la métropole ou de la capitale : le français, chez nous, a remplacé depuis longtemps le latin dans ce rôle, qui fut tenu dans le Midi, pendant quelques siècles, par des dialectes littéraires provençaux. Plus ou moins inconsciemment, les patois cherchent à se rapprocher de ce langage supérieur : c'est là un curieux indice d'une tendance au « perfectionnement », d'une

volonté collective obscure qu'on n'aurait guère soupçonnée dans les parlers populaires.

« A tous les degrés le langage est l'objet de préoccupations où se mêlent à la volonté d'être pleinement intelligible, la conscience de la diversité de parlers individuels ou locaux, le sentiment confus d'une hiérarchie des parlers et des formes, un désir obscur de mieux dire. Le langage est ainsi l'objet d'une étude incessante, d'un travail d'amélioration et de retouche, qui paralysent la liberté de son développement (1) ». Excellente définition, où il n'y aurait guère à critiquer que le mot « étude », qui dépasse certainement la pensée des auteurs.

Reprenons la forme *cla* pour « fléau ». Elle n'est point isolée, car elle voisine, par exemple, avec *clambe* pour flamme, ce qui suffirait à nous mettre en garde contre une explication fondée sur l'analogie d'un mot. Mais voici qui est plus probant : le fait ne se produit que là ou *l* s'est mouillé dans les groupes *fl*, *cl*, etc. Ces groupes ont fusionné en un même son *ly* (*l* mouillé). Ici joue la régression. Les patois ont eu conscience que chez eux *lyé*, je suppose, correspondait au français « clef » ; et, comme les mots commençant par *cl* étaient de beaucoup les plus nombreux, non seulement les patoisants ont changé *lyé* en *clé*, — régression régulière — mais aussi *lya* en *cla*, ne percevant plus la parenté du mot avec « fléau ».

Ces fausses régressions abondent dans les patois. Dans la Beauce, l'armoise est dite *herbe d'armoire*, et cela dans la seule région ou l'*r* placé entre deux voyelles s'était changé en *s* (*z*). On a corrigé *pèze* en *père*, *armoize* [meuble] en *armoire :* et *armoise* (plante) a suivi avec quelques autres mots. Mais le *z* est resté dans les noms de lieu comme Ouzouer (qui représente *oreoir* = *oratorium*). — Dans le Morvan, on dit *herbre* pour

(1) GILLIÉRON et ROQUES, *Etudes de géographie linguistique*, p. 74.

herbe, parce qu'on a appris à corriger *arb'* en *arbr(e)*.

Les régressions tiennent une place considérable dans l'histoire de la prononciation du français, et surtout du français moderne, qui est en voie de se renouveler de ce chef (1). Beaucoup de sons disparus ou en voie de disparition ont été rétablis, des évolutions phonétiques enrayées sous l'influence de la prononciation conservatrice et archaïque des classes supérieures, guidées ici par les grammairiens et par l'écriture. Les noms propres nous donneront des témoignages irrécusables : si, à Paris, la rue des *Jeux-neufs* est devenue la rue des *Jeûneurs*, et la rue aux *Oues* (*oies*) rue aux *Ours*, c'est qu'on prononçait les *jeû-neû* comme les *jeûneû*, et les *oû* pour les *ours* comme pour les *oues*.

L'hésitation entre *e* et *a* en français, qui s'est manifestée dans les textes littéraires du XIV[e] au XVI[e] siècle, avec son maximum au XV[e], a disparu par la suite sans laisser d'autres traces dans la langue que certains mots ayant *e* (ou *ai*) au lieu de l'*a* antérieur traditionnel, comme *chair*, *épervier*, *gerbe* (ancien français *char*, *éparvier*, *jarbe*), ou inversement *a* pour *e*, comme *harceler* (dérivé de *herse*), *sarcelle* (ancien français *cercelle*). Comment expliquer ces deux tendances contraires, alors qu'elles sont également attestées par les contemporains comme étant des prononciations parisiennes? Les lois générales de la phonétique (par comparaison avec les autres langues et les patois), comme aussi l'analyse plus serrée des témoignages de l'époque nous ont permis d'arriver à la conclusion suivante. La phonétique, dans cette position, avait changé *e* en *a* dans la prononciation populaire Les grammairiens, la Cour, la bourgeoisie ont réagi ; mais, dans cette réaction, il s'est glissé de nombreuses erreurs ; ce n'est pas un hasard si les écrivains nous

(1) Cf. pour le XVII[e] siècle, Th. Rosset, *Les origines de la prononciation française au* XVII[e] *siècle*, 1910.

rapportent que les *dames* de Paris arrivaient à dire *jerder* et même *Péris*, — pour se distinguer du peuple qui disait *pardre*. Les grammairiens et le bel usage ont fini par rétablir l'ordre traditionnel, mais la prononciation populaire extirpée a laissé quelques résidus dans les mots du type *harceler*, tandis que *chair*, *gerbe*, etc., sont les témoins des fausses régressions.

Même explication pour la scission, si bizarre de prime abord, qui, vers la même époque, a coupé en deux séries la diphtongue *oi* dans les mots français. Tandis que la majorité d'entre eux conservaient la prononciation traditionnelle *ouè*, dans les autres *ouè* se réduisait à *è* (écrit *ai* à partir du XVIIIe siècle) : dans les imparfaits et les conditionnels (*chantais*, *chanterais*, etc.), dans certains noms de peuple comme *Anglais*, *Français*, etc., et dans des mots isolés comme *frais*, *faible*, *monnaie*. Nous avons même un doublet parfait dans *François-Français*, le nom de peuple s'écrivant, jusqu'au XVIIIe siècle, comme le prénom, et s'étant prononcé longtemps *Fransouè* comme lui. Cette fois encore l'examen attentif de faits un peu complexes tend à prouver que la prononciation parisienne populaire avait réduit *ouè* à *è* dans tous les mots vers le XIVe siècle; les forces conservatrices de la langue, — écoles, grammairiens, usage plus archaïque des classes dirigeantes — arrivèrent à maintenir dans certains milieux sociaux, puis à réintroduire dans les autres la prononciation traditionnelle, à l'exception de certains mots et formes où l'usage populaire l'emporta. Il est remarquable que, dans ces derniers, rentrent les terminaisons de flexions verbales (imparfait et conditionnel), où il était beaucoup plus difficile d'extirper la prononciation populaire que dans des termes isolés. De même ce sont les noms des peuples les plus connus au XVe siècle (1), Français, Anglais, Ecossais, Hollan-

(1) Pour les noms formés ultérieurement, comme *Japonais*,

dais..., dont la désinence a gardé l'empreinte populaire, par opposition aux Danois, Suédois, etc. — Plus tard, vers la fin du XVIe siècle, le peuple parisien s'est débarrassé autrement de ce groupe *oué* qu'on avait réintroduit chez lui et dont ses habitudes vocales ne voulaient plus : il l'a changé en *oua*, et cette nouvelle prononciation, restée vulgaire et urbaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, n'a triomphé dans les classes cultivées et en province qu'après la Révolution.

La lutte entre *ouè* et *è* a provoqué aussi de fausses régressions, à l'instar du flottement entre *a* et *e* devant *r*. C'est ainsi que M. Gilliéron a fort justement expliqué l'altération des anciens mots *aveine*, *fein*, *meins*, en *avoine*, *foin*, *moins* (1), qu'on avait bénévolement attribuée à une influence dialectale tout à fait inexplicable. Dans chaque mot, ces fausses régressions ont une raison d'être particulière, bien que celle-ci ne nous apparaisse pas toujours. Pour *chair*, ce fut l'attraction homonymique de *chère* (faire bonne *chère* avec de la *char*) (2) ; pour *aveine*, *fein* et *meins*, ce fut au contraire le désir de la langue d'obvier aux collisions homonymiques entre *l'aveine* et *la veine*, *fein* et *fin* — ou plutôt *faim*, voire *feint* (3), — entre *meins* et *mains* : phénomènes que nous allons maintenant aborder.

***

La régression, comme les évolutions phonétiques qu'elle redresse ou trouble, porte sur des séries de mots. Les similitudes homonymiques ne concernent au contraire que des mots isolés. Elles provoquent

Tonkinois, etc., on procède par analogie de l'une ou l'autre série, un peu au hasard. — Pour le changement de *ouè* en *è*, comme pour celui de *a* en *è* devant *r*, certains contemporains avaient supposé une influence italienne, qui est inadmissible.

(1) *Généalogie des mots qui ont désigné l'abeille*, p. 201.

(2) GILLIÉRON, *Pathologie et thérapeutique* verbales, t. I.

(3) Parce que *fin* se prononçait encore avec l'*i* nasal au XVe siècle, époque de la collision.

deux phénomènes, contradictoires seulement en apparence : le télescopage en cas de similitude parfaite ; l'attraction en cas de similitude imparfaite.

L'homonymie, dont on ne s'occupait guère qu'à titre de curiosité, se révèle comme un facteur décisif dans l'histoire des mots, et d'abord comme un facteur de destruction. Les collisions d'homonymes ont été une des découvertes les plus frappantes de la géographie linguistique. Encore faut-il noter que la rencontre ne se produit que « pour les mots engagés dans les mêmes chemins de la pensée (1) ». Mais dans ce cas, s'il s'agit, par exemple, de deux verbes exprimant une action, de deux noms d'objets ou de sujets très différents tout en rentrant dans le même ordre d'idées, la rencontre homonymique est fatale.

Voici quelques exemples. Le mot latin *mulgere*, conservé dans le midi de la France, a disparu dans tout le nord, où l'idée de « traire » le lait a été exprimée par d'autres termes (traire, tirer, etc.). Pourquoi? Parce que, dans cette région, le mot serait devenu *moudre*, créant ainsi une homonymie intolérable avec le représentant de *molere*. La preuve, c'est que le type *mulgere* s'arrête exactement à la limite au delà de laquelle il serait devenu *moudre* en vertu des lois phonétiques.

Dans le midi de la France, le coq et le chat sont respectivement désignés par les représentants des mots latins (latin vulgaire) *gallus* et *cattus*. En Gascogne, d'après la phonétique régionale (2), ces deux types auraient abouti à un même terme *gat*. Un même mot ne pouvant comporter deux valeurs aussi antagoniques, l'une des deux a été éliminée, et *gallus* a été remplacé par des succédanés comme *faisan*, *vicaire*. Dans le bassin inférieur de la Garonne,

(1) Gilliéron et Roques, *Etudes de géographie linguistique*, p. 150.

(2) En gascon le groupe latin *ll* passe à *t* lorsqu'il devient final, à *r* lorsqu'il reste entre deux voyelles : *bellus*, *bèt ; bella*, *bèra*.

l'aire de *gallus* = coq s'arrête exactement à l'endroit au delà duquel le mot serait devenu *gat*, se confondant ainsi avec le chat. Au contraire, dans le bassin supérieur, on trouve un troisième terme, *pullus* (poulet, c.-a-d. jeune coq, plus tard « coq (1) »), dont la répartition n'a rien à voir avec la phonétique : d'où l'on est en droit de conclure que *pullus*, dans cette région, a passé au sens de coq avant l'époque où l'*ll* latin, devenu final, se changeait en *t*, constatation chronologique d'un intérêt évident.

On peut se demander maintenant quelles causes ont assuré le triomphe du mot vainqueur. *Gallus* était un mot à peu près isolé dans la langue ; son féminin *gallina* était justement séparé de lui par la bizarrerie de la phonétique gasconne qui en faisait *garina*. Au contraire *cattus* s'appuyait solidement sur son féminin *catta* (*gat*, *gata* et sur une riche famille, dont le langage du midi a les représentants analogues aux mots français *chatière*, *chaton*, *chatterie*, *chattemite*, etc. En linguistique comme dans les luttes sociales, la victoire est aux bataillons nombreux. Voilà pourquoi en Gascogne le chat a tué le coq.

Parfois les mots dans leur rencontre se détruisent réciproquement. C'est le cas pour *épi* et *épine* qui en Gascogne se sont littéralement et réciproquement télescopés.

Voici encore quelques cas bien caractéristiques.

Le latin avait importé en Gaule *clavus* (clou) et *clavis* (clef). Les deux mots sont restés distincts dans le nord ; mais dans le centre et le sud, là où ils auraient fusionné en un même *clau*, « clou » a cédé la place au dérivé *clavel* aujourd'hui disparu sous des formes reprises en français : la reconstitution de cette aire *clavellus* est un des plus remarquables travaux de M. Gilliéron.

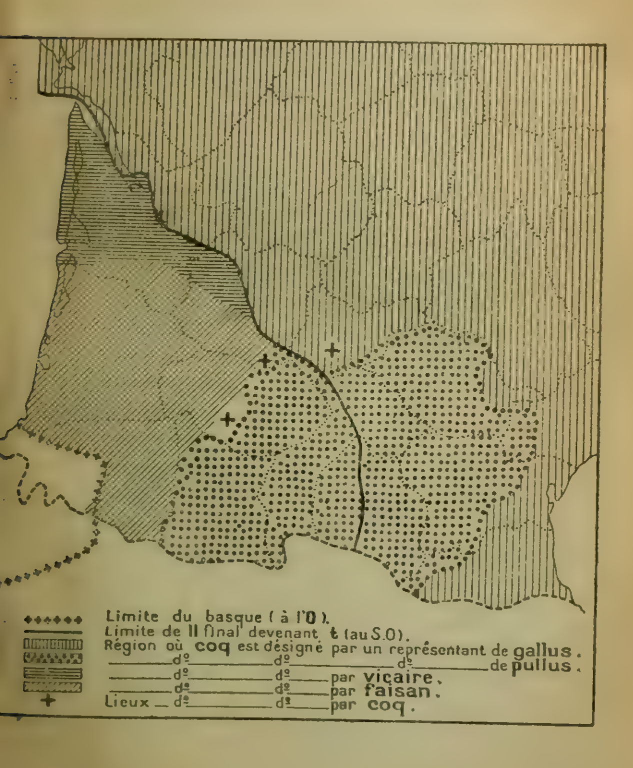
(1) Le nom de jeune arrive fréquemment à désigner l'adulte (cf. p. 127).

CARTE II

COLLISIONS HOMONYMIQUES

LES NOMS DU COQ DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE

D'après l'*Atlas linguistique* et les *Études* de MM. Gilliéron et Roques.



L'ancien provençal avait deux mots bien distincts, *trau* pour désigner la poutre, *trauc* pour signifier le trou. Arrive l'époque où tombent les consonnes finales : les deux termes deviennent homonymes. Aussi voyons-nous aujourd'hui les patois du Midi, en plein désarroi, remplacer l'un des deux vocables par un substitut.

Dans de telles conjonctures, la langue demande parfois aide à un parler voisin, en empruntant une forme régionale mieux individualisée. Le *tchi* (chien) d'Auvergne et de Limousin, comme le *tchin* provencal, qui avait si longtemps intrigué les linguistes, est une forme venue de la région du Rhône moyen pour remplacer, en partie dès le moyen âge, le type régional qui risquait une homonymie fâcheuse avec le nom du chat. La preuve, c'est que partout où *cattus* a pris un *g* (dans tout le sud-ouest), la forme indigène normale s'est conservée pour le chien : on ne risquait pas de confondre le *ca* et le *gat* comme le *ca* et le *ca*(*t*) ou le *tcha* et le *tcha*(*t*).

Les patois font, le plus souvent, appel à leur langue littéraire. Celle-ci, de son côté, trouve généralement le moyen de parer par ses propres moyens aux collisions éventuelles, qu'elle esquive souvent par des moyens préventifs : ainsi s'expliquent certaines formations de féminins ou de dérivés, qui évitent telle route occupée pour prendre un chemin libre.

Nous disons indifféremment le médecin ou le docteur, mais toujours et seulement une *doctoresse*, parce que *médecine* existait, avec un tout autre sens, bien avant que les femmes n'eussent accès à la profession médicale. La femme avocat est dite avocate, mais nous l'appelons « cher maitre » en dépit de son sexe, car *maitresse* a depuis longtemps une autre valeur qui provoquerait ici un quiproquo fort déplacé.

Pourquoi une ouvrière en bonbons est-elle dite *bonbonneuse*, tandis que les ouvrières en chemises en linge, etc., sont des *chemisières*, *lingères*, etc.? Il fallait bien changer de suffixe : pour *bonbonnière*, la

place était prise. L'argot lui-même obéit à cette loi du bon sens : s'il nomme le travail le *boulot*, il ne dira pas *boulotter* pour « travailler », comme le voudrait la logique, car il a déjà réservé à « manger » le sens de ce verbe ; pensant alors à « boulon », il a créé l'hybride *boulonner*, qui a greffé sur « boulon » le sens de « boulot ».

Les phénomènes sont d'ailleurs assez complexes, et il ne faudrait pas généraliser hâtivement des exemples que nous avons volontairement choisis parmi les plus clairs et les plus simples, ou que nous avons schématisés à dessein pour mieux en dégager et mettre en relief les principes généraux. « L'homonymie n'est pas une force qui va, fatale, inéluctable, détruisant sans merci tout ce que lui livre une phonétique aveugle (1). » Pour que la collision se produise, il faut d'abord qu'il y ait une incompatibilité de sens absolue entre les deux homonymes. D'une part, un même mot peut fort bien porter un certain nombre de sens plus ou moins apparentés, la polysémie n'offrant aucune gêne pour la langue. D'un autre côté, il faut que les homonymes soient dans le même plan sémantique pour qu'il y ait rencontre ; moins les mots seront usités, et moins il y aura chance de conflit. Ainsi un terme aussi rare que *douve*, ver intestinal du mouton (du latin *dolva*), ne risquait guère de se heurter à *douve*, fossé d'un château (du latin *doga*). Le français ne paraît guère incommodé par de nombreuses homonymies de ce genre, par exemple entre un mot abstrait et un concret, comme *chant* et *champ*, entre des termes différenciés par le genre, comme *le somme* (sommeil) et *la somme* (d'argent), ou mieux encore entre adjectif et substantif comme *faux* et *faulx*.

On conçoit toutefois que les possibilités psycholo-

(1) GILLIÉRON et ROQUES, *Etudes de géographie linguistique*, p. 149.

giques de rencontres entre homonymes soient assez élastiques et puissent varier suivant le langage et l'époque. Le genre sera d'autant plus protecteur que l'article sera plus employé et mieux différencié : ce facteur ne jouera point, par exemple, dans les patois du Nord qui confondent *la* et *le*. Dans les langues littéraires, les différences d'orthographe entre homonymes comme *champ* et *chant*, *faux* et *faulx* aideront beaucoup à conserver l'individualité des mots et à atténuer les rencontres. D'ailleurs l'effet des collisions est rarement immédiat; le mot attaqué a toujours une certaine force de résistance, plus ou moins grande selon le cas. Certains procès durent pendant des siècles : le mot atteint sort peu à peu de l'usage et finit par s'embusquer dans des locutions cristallisées, où il subsiste parfois longtemps encore. Ainsi la *somme* (du latin *sagma*) au sens de bât a disparu devant l'homonymie de *somme* (addition, somme d'argent, lat. *summa*), mais est demeurée dans « bête de somme. » Malgré la différence de genre et l'écart de sens, il semble bien que cette même homonymie soit cause du dépérissement, au profit de *sommeil*, de *somme*, qui ne sort plus guère de la locution « faire un somme ».

Enfin l'homonymie peut être limitée, sans cesser pour cela d'être destructrice, à certains temps et personnes des verbes — cas que nous examinerons avec les autres phénomènes grammaticaux (1), — soit à certains groupes de mots dans la phrase. M. Gilliéron a montré ainsi que le verbe latin *ovare* avait été éliminé par *cubare* dans l'ouest de la France, par suite de l'homonymie intolérable entre « les poules *couvent* » et « les poules *qu'ouvent* » (cette région ayant réduit *qui* à *que*) : ici, les sens des deux mots étant très voisins, « couver » a hérité des acceptions de « ouver (2). » — Pourquoi *héros* a-t-il conservé

(1) Voir le chapitre III, p. 96.

(2) C'est pour la même raison qu'il est beaucoup plus difficile de faire des jeux de mots en allemand classique ou en italien

l'*h* aspiré (disparu aujourd'hui, mais remplacé par une interdiction de liaison), tandis qu'*héroïne*, *héroïque* l'ont depuis longtemps perdu? Les grammairiens ont vainement cherché la cause de cette bizarrerie apparente, jusqu'au jour où M. Gilliéron lança la solution sous la forme de boutade qui lui est familière : « Pouvait-on vraiment appeler nos soldats des *z-héros* (zéros)? » C'était l'œuf de Christophe Colomb : le tout était d'y songer.

La possibilité matérielle des rencontres homonymiques varie singulièrement d'un parler à l'autre. Dans les langues à évolution lente, comme l'italien, l'espagnol, l'allemand classique, où la prononciation se modifie insensiblement à travers les siècles, les homonymes sont rares (2) et la fréquence des collisions se trouve excessivement réduite. Au contraire là où une phonétique très active, comme en français, ou en anglais (ou très particulière comme en gascon), a sans cesse contracté, corrodé et rongé les mots, les heurts sont continuels et le phénomène prend une importance considérable. Ralenti, on a vu pourquoi, dans la langue littéraire, il acquiert son maximum d'intensité dans les patois du Nord de la France, au point d'y provoquer de véritables désordres linguistiques, dont nous reparlerons au chapitre suivant : ceux-ci posent en effet un nouveau problème, celui des moyens thérapeutiques employés par le langage pour remédier à une désorganisation dont la rencontre homonymique ne présente qu'un aspect.

Les collisions homonymiques ne sont d'ailleurs pas spéciales aux langues modernes. M. Meillet a montré récemment comment les langues anciennes les ont connues et comment elles ont pu parfois y parer (1).

Enfin les rencontres homonymiques peuvent affec-

qu'en français, où la possibilité du calembour se présente à chaque pas.

(1) *Cinquantenaire de l'Ecole pratique des Hautes Études*, II, pp. 169-180

ter les noms propres, tout au moins dans les langues contemporaines, qui individualisent les noms en collision en se servant de certaines particularités orthographiques. Le député Carnaud était jadis appelé à la Chambre *Carnaü*, pour être distingué des Carnot; le café élégant Fouquet est prononcé de plus en plus *Fouquett*, afin d'éviter la confusion avec le marchand de cafés du même nom; dans les milieux universitaires, le jeune linguiste Bruneau est souvent appelé *Brunehau* pour le différencier de M. Ferdinand Brunot. Dans tous les cas, c'est le nom le plus récent ou le moins connu qui est déformé. Pour que la collision se produise, il faut que les deux personnes appartiennent au même milieu social ou exercent des professions pouvant prêter à équivoque.

* * *

L'attraction homonymique est la contre-partie de la collision. Destructrice, comme on vient de le voir, l'homonymie peut être, en revanche, créatrice, en ce sens qu'une similitude de forme entre deux mots provoque, par l'altération de l'un d'eux, une homonymie totale. Le type de ces changements est l'ancien français *coute-pointe*, devenu *courte-pointe*, sous l'influence de l'adjectif *court*.

Ce phénomène, comme le précédent, était considéré comme une anomalie par la grammaire classique, dont elle dérangeait la belle harmonie, logique et ordonnée. Une étude plus approfondie des langues littéraires aussi bien que des patois a montré au contraire que c'était un facteur important du renouvellement du langage, — le mode principal par lequel s'assimilent les termes étrangers et s'éliminent les mots archaïques obsolètes.

On l'a nommé contamination, mais cette désignation évoque une idée pathologique qui n'est pas juste : car le vocable qui est accusé de contaminer l'autre

est le plus vivant des deux, donc essentiellement un mot sain. On l'a étiqueté aussi étymologie populaire : il y a une part de vérité dans cette appellation, car l'instinct populaire tend inconsciemment à rattacher un mot rare à une famille connue ; mais c'est un fait mécanique, commandé uniquement par l'association des idées : il n'a rien de commun avec la recherche réfléchie de l'étymologie.

En réalité, il s'agit d'une véritable attraction, tout à fait analogue à celle que subissent ou exercent les corps lancés dans l'espace. Lorsque deux trajectoires se rapprochent l'une de l'autre, le calcul permet d'établir à quel instant précis la proximité sera suffisante pour que l'attraction se produise au profit du corps le plus lourd. De même, dans le domaine de la psychologie linguistique, l'attraction s'opère toujours au profit du mot le plus vigoureux — celui qui est le plus fréquemment usité et qui s'appuie sur une famille plus nombreuse, — et au moment où les trajectoires des évolutions respectives sont suffisamment voisines, c'est-à-dire, en général, lorsque les deux termes ne diffèrent plus l'un de l'autre que par un son.

Reprenons l'exemple précédent. La courte-pointe dérive des deux mots latins *culcita puncta* (littéralement : couette piquée). Il n'y avait alors qu'un rapport très vague de forme entre *culcita* et l'adjectif *curta*, courte : aussi chacun des deux mots gardait-il son indépendance. Mais voici l'évolution phonétique qui rapproche peu à peu les trajectoires, au point que *culcita* arrive à *coute*, tandis que le féminin *curta* devient *courte*. La proximité est désormais suffisante, et *coute* tombe dans les bras de son voisin.

Du moyen âge à la guerre d'hier, l'écart historique est énorme, mais le mécanisme n'a pas changé. Pourquoi, dans la bouche du peuple parisien, les *gothas* étaient-ils devenus des *godasses* ? Si l'ouvrier avait prononcé *gota*, l'attraction ne se serait sans doute pas pro-

duite, car l'écart était trop grand. Mais le mot est arrivé par les journaux, et — un gotha ne venant presque jamais seul — il a été lu au pluriel. On connaît d'autre part la tendance des gens peu ou demi-lettrés à prononcer toutes les lettres des mots rares, étrangers ou nouveaux, à les lire tels qu'ils s'écrivent, d'après cette intuition, très juste, qu'ils devraient s'écrire comme ils se prononcent. Bref, les *gothas* ont été lus et répétés *gothass*, où, si l'on préfère, *golasses*. Cette prononciation, que nous (et d'autres) avons entendue, ne pouvait durer longtemps : *golasse*, isolé dans la langue, devait fatalement subir l'attraction du mot populaire *godasse* (soulier).

Bien entendu, il faut faire abstraction de l'orthographe pour déterminer les conditions du phénomène. Le lapsus, rapporté par M. Ferdinand Brunot, du jeune élève qui disait les « *horizons* funèbres » pour « *oraisons* funèbres » nous semble quelque chose d'énorme. Si l'on se rapporte à la prononciation respective des deux mots, qui ne diffèrent que par un son (*orizon orézon*), on voit qu'il s'agit d'une attraction homonymique normale, prouvant que le mot — nouveau pour l'écolier — d'*oraison* lui avait été appris par l'oreille et non par la vue, à moins que l'élève n'eût une mémoire visuelle à peu près nulle et fût un sujet essentiellement auditif, ce qui est encore possible.

On dit parfois que la parenté des sens est une des conditions de l'attraction homonymique. C'est une erreur. Sans doute, si le sens se prête au rapprochement, c'est une raison de plus pour que la fusion s'opère ; mais la majorité des exemples prouve qu'il n'est nullement besoin d'une similitude d'acceptions.

Lorsque *guipillon* (dérivé d'une racine germanique de même sens, *wipp*) est devenu l'actuel *goupillon* sous l'influence du *goupil* (renard), on peut alléguer une vague ressemblance entre cet instrument et la queue du renard. Mais quel rapport entre l'aéroplane

de bombardement et le soulier (godasse)? entre une oraison et un horizon? Pourquoi une couverture est-elle dite *courte*, quand une de ses qualités consiste plutôt à être longue? Et comment expliquera-t-on par la sémantique l'expression populaire *tomber dans les pommes* (tomber en pâmoison), simple altération de « tomber dans les *pâmes* » (substantif verbal de *pâmer*)? Bien mieux, l'attraction se produit parfois à contresens : c'est ainsi que le peuple a transformé « saupoudrer » (1) en *sous-poudrer*, alors que de toute évidence on saupoudre dessus et non dessous : mais l'influence impérieuse de la forme est plus forte que le sens. Autant d'actions mécaniques inconscientes provoquées par la loi essentielle de l'association des idées : la loi de contiguïté.

On peut considérer que dans le langage toute évolution est une sorte de création. Mais des créations de ce genre sont des avant-coureurs de disparitions prochaines : aussi l'attraction homonymique rejoint-elle, en la préparant, l'homonymie destructrice.

Il est certain que, si nous avions vécu pendant quelques années sous le régime des gothas, le peuple parisien n'aurait pu continuer longtemps à appeler du même nom deux objets aussi différents que le soulier et l'aéroplane : l'un des deux aurait tué l'autre. Un phénomène analogue, ainsi que l'a montré M. Gilliéron, s'est produit au XVe siècle : *chère* ayant attiré l'ancien *char* (du latin *carnem*), devenu *chair*, s'est trouvé bientôt frappé par contre-coup et rejeté dans l'archaïsme, tandis que *chair* est sorti lui-même blessé de la lutte, en y perdant son sens traditionnel de « viande ».

Bien que l'attraction homonymique joue un rôle

(1) Le premier élément de ce mot représente « sel » (latin *sal*), mais nul ne l'y perçoit plus depuis longtemps, la phonétique ayant traité différemment l'*a* tonique (devenu *e*) et l'*a* atone (conservé), tandis qu'elle vocalisait en *u*, dans le composé, l'*l* placé devant une autre consonne.

important dans la vie du langage, encore convient-il de ne pas étendre démesurément sa sphère d'action. Elle constitue en effet une providence commode — trop commode ! — pour les étymologistes, un véritable *deus ex machina*, que les philologues allemands ont fait intervenir, à tout propos, et même hors de propos, pour donner le coup de pouce nécessaire à une hypothèse qui n'allait pas toute seule ; le tout condensé en une formule algébrique du type :

goupillon = *guipillon* + *goupil*

La mise en scène ne doit pas nous impressionner et nous donner le change sur la valeur intrinsèque de la pièce. Il ne faut admettre l'attraction homonymique que lorsqu'elle s'impose, c'est-à-dire, en principe, comme je l'ai dit, lorsque les deux mots ne diffèrent que par un son.

Bien que le mécanisme de telles altérations soit essentiellement inconscient, l'attraction produit en fait le même résultat que le jeu de mots qui, lui, est voulu et cherché. En pratique, il n'est pas toujours facile de la distinguer du calembour dans les langages populaires contemporains, où les deux phénomènes se côtoient et souvent s'enchevêtrent. A côté des gens qui avaient appelé inconsciemment les gothas *godasses*, combien, peut-être plus nombreux, ont dit ou répété cette forme ironiquement, par plaisanterie ? Un officier prisonnier en Allemagne m'a dit que ses camarades ignorant l'anglais avaient transformé les deux termes du jeu de tennis, *ready* (prêt ?) et *play* (jouez !) en *radis* et *prêt*, ajoutant que la seconde transformation était inconsciente, tandis que la première était voulue et employée facétieusement. Il n'y a pas de cloisons étanches entre les divers phénomènes du langage.

L'attraction homonymique agit surtout sur les mots isolés dans la langue. Soit qu'ils proviennent d'emprunts, soit que la phonétique les ait écartés des

membres de leur famille ou que leurs dérivés soient tombés en désuétude, — les mots isolés constituent une véritable gêne : on veut les comprendre, et l'association des idées, en les déformant, les rattache à telle ou telle racine connue. Dans les exemples cités plus haut figuraient des mots étrangers, et des termes archaïques comme *coute* ou *pâmes*, des vocables sans famille comme *guipillon*, ou rendus méconnaissables en composition, comme « sel » dans *saupoudrer*. Voici un autre exemple de ce dernier cas : dès que le rapport entre *toujours* et *jour* n'est plus perçu dans un patois, l'un des deux mots est susceptible de se déformer, et l'on a *tourjour*, *toujouro*, etc.

Ici, comme pour les régressions, certains patois sont plus passifs, d'autres plus raisonneurs. Lorsque le mot *chauve* eut disparu de l'usage dans les parlers populaires, il demeurait encore dans la combinaison *chauve-souris* où, naturellement, il n'était plus compris. Tels groupes de parlers laissèrent docilement la phonétique suivre son cours et transformer le terme en *chauvesri*, *chavestri*. D'autres, au contraire, voulurent comprendre et expliquer le mot, en recréant par exemple, *chaude souris*, *souris chaude*, etc.

L'étymologie populaire engendre parfois une dérivation synonymique, procédé très fréquent dans les argots où il fut mis jadis en lumière par Marcel Schwob, et qui n'est pas inconnu dans les patois. On peut le formuler ainsi : lorsqu'un mot prend un sens métaphorique, tous les synonymes de la nouvelle appellation (ou les mots apparentés) sont susceptibles de recevoir le même sens : du jour où *polir* a signifié « voler » dans l'argot des malfaiteurs (1), les verbes *fourbir*, *nettoyer*... ont pris à leur tour le sens de « voler ». Les patois offrent quelques exemples analogues. C'est l'histoire du compère-loriot, que nous retracerons

(1) Il y a eu confusion entre un mot venu du bas grec πωλεῖν (vendre, d'où vendre la marchandise volée, puis voler) et le français *polir*, rendre poli.

plus loin (1). En Auvergne, on a vu « père » dans la finale de *vipère*, tandis que les hasards de la phonétique amenaient l'ancien *serp*, serpent, à une homonymie avec le français *sœur* : il n'en fallut pas davantage pour créer toute une famille serpent dans laquelle le lézard gris représente la filleule (2). Ce sont là, à l'origine, des créations facétieuses : mais qu'un mot vienne à offrir des signes de défaillance, comme ce fut le cas en Auvergne pour le nom traditionnel du lézard gris, et le terme plaisant le remplacera et prendra racine : de nombreux parlers de la région ne connaissent plus que « filleule » pour désigner ce reptile.

Les recherches récentes de la géographie linguistique ont établi que les métaphores sont souvent aidées, sinon provoquées par des ressemblances phoniques, par des attractions homonymiques, ou, si l'on préfère, s'opèrent sous forme d'étymologies populaires. Ce n'est pas un hasard, par exemple, si le lézard gris est appelé la *grisole*, la maigrelette ou la pingre dans le Massif Central. Le nom de cette petite bête a évoqué, par similitudes formelles, toutes sortes de métaphores. Le terme primitif gallo-latin, *langa* ou son diminutif (qui n'avait, à l'origine, rien de commun avec *lingua*, langue) a donné naissance, un peu partout, à « petite langue ». Déformé en Auvergne en *lingrola*, isolé, usé et sans relief, il est remplacé soit par *mingrola*, maigrelette, soit par *pingrola* « petite pingre » ; *grisola* ne surgit que là où un rapprochement de forme l'a rendu possible. De son côté, la région lyonnaise avait formé en latin vulgaire un type **acrimusa* (c'est-à-dire « museau pointu »), que l'agglutination de l'article (3) fit tomber aussitôt dans

(1) P. 153.

(2) Probablement parce que la position, au repos, de la bête en croix (souvent notée dans les patois) a évoqué l'idée de baptême.

(3) Voir p. 81.

les bras de *lacrima*, larme. Si les métaphores maigrelette ou grisette eussent pu être spontanées (1), il n'y avait aucun rapport entre le lézard gris et les larmes ou l'avarice, et même la comparaison avec la langue était loin de s'imposer. En montrant une fois de plus les étroits rapports entre le sens et la forme, la géographie linguistique coupe court aux recherches trop ingénieuses qui, en voulant expliquer d'impossibles filiations de sens, ont frisé parfois l'extravagance.

Il y a des cas particulièrement complexes. Nous allons en donner un exemple. Certains patois du Massif Central (Auvergne, Creuse, Dordogne...) offrent pour « commencer » une forme *coumenca*, que les romanistes de l'école classique, M. Antoine Thomas comme M. Herzog, ont expliquée par un croisement entre « commencer » et un ancien mot *encar* (du latin *inchoare*), attesté au moyen âge dans les textes de langue d'oc et qu'on ne trouve plus aujourd'hui à l'état isolé. M. Gilliéron estime au contraire qu'on se trouve en présence de l'attraction homonymique de « manquer » et que *coumenca* représente un « commanquer » ; à l'appui de sa thèse, il fait valoir que cette forme ne se trouve que sur la limite de l'aire où *c* (*k*) est conservé devant *a* ancien (*vaca*, *vaco*, vache) et dans une région où alternaient *ch* et *s* pour représenter *s* français, *ch* et *c* (*k*) pour représenter *ch* français, *en* (= *in*, c'est-à-dire *e* nasal) et *an* pour représenter *en* français, — où on hésitait, par exemple entre *coumensa* et *coumencha*, *vaco* et *vacho*, *coumensa* (*en* = *e* nasal) et *coumansa*.

La question est délicate. Après examen, je me rallie à la solution de MM. Herzog et Thomas. La méthode de M. Gilliéron n'est pas en cause ; mais les matériaux, beaucoup plus nombreux que les siens, que je possède sur l'Auvergne font apparaître les faits sous un

(1) Elles ne l'ont pas été, on vient de le voir : la preuve c'est qu'on ne trouve jamais même *grisola* dans l'aire *lacrimusa* où cependant la couleur de l'animal est la même.

jour un peu différent. L'hésitation entre *en* (*e* nasal) et *an* au point 807 n'est qu'une apparence, due aux lapsus d'un sujet qui est enclin à de telles erreurs (1) : en étudiant les patois de cette région commune par commune, on observe une limite très nette entre ceux qui ont conservé l'*en* (*e* nasal) traditionnel et ceux qui l'ont changé en *an* (2) ; toute la région conserve l'*s* devant *a* avec une fixité sans exception ; enfin si les cartes à petite échelle peuvent faire illusion, on est en réalité très loin (et plus encore dans la Creuse) de la limite du *k* de *vako*, vache, et les patois ne sont pas influencés ici par le phonétisme de la région à *k*. La présence simultanée des deux variantes *coumensa* et *coumenca* (par exemple à Vinzelles) achève de faire croire qu'elles représentent les deux mots différents *comensar* et *encar*.



L'agglutination, dont la déglutination est la contrepartie, est un phénomène depuis longtemps connu, et très clair, qui nous retiendra moins longtemps. Elle se fonde psychologiquement sur la difficulté qu'on éprouve souvent dans le langage parlé, en dehors des réactifs grammaticaux et graphiques, à isoler les mots les uns des autres, par suite des fusions intimes entre termes voisins provoquées par l'élision, la liaison, la soudure momentanée de certains outils grammaticaux, articles, pronoms, prépositions, au nom ou au verbe. Quand nous prononçons, par exemple, le groupe phonique *lézyœ*, nous avons présent à l'esprit le groupe écrit *les yeux*, et nous savons que

(1) Ci-dessus, p. 13.

(2) Dans les cinq mille mots du patois de Vinzelles que j'ai enregistrés, en dehors des mots empruntés directement au français (par le nord), il n'y en a pas une demi-douzaine où on puisse relever l'influence de la région méridionale qui a changé *e* nasal en *an* : partout l'*e* nasal traditionnel est conservé, — et Vinzelles a *coumenca*.

le *z* de « liaison » se rattache à l'article; mais si ce *z* était la consonne initiale du nom, la prononciation ne serait pas différente, et on conçoit que le peuple illettré puisse s'y tromper et refasse un singulier sur ce modèle. Si l'on ne dit plus à Paris un *zyeu* pour un œil, parce que l'école a extirpé cette forme, on l'a dit autrefois, témoin le dérivé populaire *zyeuter*, regarder, et on le dit encore dans maint patois.

C'est ainsi que le français a accolé l'*l* de l'article à l'ancien *ierre*, devenu *lierre*, ou que le provençal moderne a soudé l'*a* de l'article *la* au nom de la mûre, jadis *la moura*, aujourd'hui *l'amouro;* de même les patois suisses-romands ont changé *cornes* en *écornes* d'après *les cornes*. Ici encore l'attraction homonymique peut jouer un rôle, et il est vraisemblable que « lier » n'a pas été étranger à la première agglutination, ni « amour » à la seconde. Deux éléments peuvent successivement s'accoler : dans l'auvergnat *endiule*, hièble, le *d* de la préposition *de*, puis la particule *en* se sont successivement greffés sur l'ancien *iule*.

Inversement le mot peut être amputé de son initiale, confondue avec le corps ou la finale d'un articlel d'une préposition. *L'agriotte* (c'est-à-dire cerise *aigre*) a été comprise *la griotte :* d'où la forme actuelle. La déglutination de l'*a* initial des mots féminins est très fréquente dans les patois du Midi et surtout d'Auvergne, où abondent les formes comme *guyo* (aiguille : *aguya* antérieurement), *ragnado* (araignée), etc. De même dans les verbes : *seta* (pour *asseta*), asseoir, etc., par confusion avec la préposition *à*.

Certains mots arrivent ainsi à être complètement déformés par amputations successives. Voici par exemple le nom de l'orvet, *anadolh* dans l'ancienne langue, que la phonétique transforme, en Auvergne, en *anadœ*. *L'anadœ* devient d'abord *la nadœ*, et le mot passe au féminin. Mais l'article féminin indéfini est *na*, apocope de *una :* par suite *nadœ* est compris *na*

dœ (*un* orvet), et voici le terme devenu monosyllabe, puis déformé de nouveau par l'attraction homonymique qui en fait *dœr*, la bête qui *dort*.

Reconnaîtrait-on à première vue *anatomie* dans l'auvergnat *toumio* (accentué sur l'*i*), au sens de personne endormie, momie? Il n'y a pas de doute cependant, si l'on rapproche les formes (de patois plus méridionaux) *natoumio* et *anatoumio* que nous donne, avec le même sens, le Trésor du félibrige de Mistral.

La répartition géographique des formes, une fois de plus, nous sera d'un précieux enseignement. Comme les mots ont tendance à s'altérer au fur à mesure qu'on s'éloigne de leur foyer d'irradiation, elle nous montrera, ce que nous supposions déjà, qu'*anadolh*, venu du Midi, s'est déformé sur le pourtour septentrional de son domaine, et, ce que nous n'aurions pas soupçonné, que le mot savant *anatomie* a pénétré aussi en Auvergne (à une époque beaucoup plus récente) par l'intermédiaire des parlers méridionaux (1).

(1) M. Tappolet, qui a consacré une étude très intéressante à ces deux phénomènes dans les patois de la Suisse romande, a essayé d'en dégager les caractéristiques générales Il a d'abord remarqué que l'agglutination est plus fréquente que la déglutination, dans la proportion de 3 à 1. Il explique le fait en faisant observer que si tous les mots sont sujets à agglutination, ils doivent offrir certaines lettres à l'initiale pour prêter à l'amputation : ainsi *l* ou *n* de l'article *l(e)* ou (*u*)*n* peut se souder à tout mot commençant par une voyelle, *é* de *des* (= *dé*) à tout mot commençant par une consonne ; l'amputation inverse ne peut se produire, au contraire, que pour les mots commençant par *l*, *n* ou *é*. Néanmoins la déglutination est beaucoup plus fréquente que l'agglutination dans d'autres régions (Auvergne, etc.). — Le phénomène atteint aussi bien les mots fréquents que les mots rares, contrairement à ce que pensait M. Meyer-Lübke (*Bulletin du glossaire des patois de la Suisse romande*, 1903, pp. 3, 22, 37).

CHAPITRE II

Pathologie et thérapeutique des mots.

Le langage est l'instrument de la pensée. On parle pour être compris. A ce point de vue tous les langages n'ont pas une valeur égale. Une langue est susceptible de se perfectionner, de s'affiner au cours de son histoire, ou au contraire de se détériorer : dans ce dernier cas elle peut, plus ou moins, suivant les conditions dans lesquelles elle se trouve, réparer ses accidents, corriger ses défauts.

C'est là un concept qui avait été déjà entrevu par l'ancienne école des grammairiens français, et dont les néo-grammairiens avaient pris nettement le contre-pied : aux yeux de ces derniers, les idiomes des sauvages et les patois étaient les langages normaux et purs, soumis aux seules forces naturelles de la phonétique et de l'analogie, tandis que les langues littéraires avaient été dénaturées par les grammairiens, qui les avaient altérées sous l'action de facteurs nouveaux et réfléchis, d'ordre graphique, littéraire, etc. Tout n'était pas faux dans cette doctrine, qu'on a qualifiée un peu à tort de « romantique », car les romantiques ne brillaient pas précisément par la fidélité de leur observation, et c'est justement

dans l'exactitude des faits signalés que les néo-grammairiens ont raison. Oui, les langues littéraires ont été modifiées sous l'influence de facteurs conscients qui ont troublé le libre jeu des évolutions phonétiques et analogiques. Mais l'appréciation, les conclusions qu'en ont tirées les néo-grammairiens ne sauraient plus être admises aujourd'hui, car ils avaient négligé le côté social, le plus important du problème.

Que dans le détail les anciens grammairiens aient commis des bévues et des erreurs, tout le monde en convient; mais, dans l'ensemble, il est hors de doute que le travail continu de restauration, d'épuration effectué dans les langues littéraires, — non seulement par le magister, mais aussi, sinon surtout, par la collectivité cultivée agissant par voie subconsciente, — a été un phénomène social très heureux : il a contribué à perfectionner, à affiner certains langages qui, devenus supérieurs aux autres comme instruments d'échanges intellectuels, et aptes à mieux exprimer les idées, ont été adoptés par un nombre d'hommes de plus en plus grand. L'expansion d'une langue n'est pas toujours fonction directe de l'expansion politique : le succès de l'italien classique et de l'allemand classique s'est affirmé à des époques où l'Italie et l'Allemagne étaient en pleine anarchie : du XIVe au XVIe siècle pour le premier, du XVIe au XVIIIe pour le second.

Le nouveau point de vue a été mis en lumière avec une clarté saisissante par la géographie linguistique et spécialement par M. Gilliéron. Il y a peu de temps encore, les classiques ne voyaient pas, sans quelque appréhension, la science accorder aux patois une importance considérable. Or c'est précisément de l'étude des patois que sort la réhabilitation des langues littéraires, proclamée par le maître de la dialectologie.

Qu'enseigne en effet l'étude approfondie des patois?

Que tout langage, livré à lui-même, se détériore peu à peu sous la double influence des lois phonétiques et des altérations ou destructions produites par l'homonymie, surtout là où ces forces, comme en français, atteignent une intensité considérable. Pour y remédier, le langage peut trouver en lui-même des moyens de sauvegarde, au nombre desquels figurent ces « emplâtres thérapeutiques » (suivant l'expression imagée du maître) que nous examinerons plus loin. Mais surtout, pour sauvegarder non seulement sa tradition, mais sa clarté, pour qu'il reste ou qu'il devienne un instrument de pensée apte à exprimer les besoins d'une civilisation, il lui faut un tuteur, un guide, un modèle : une langue littéraire, une langue savante sur laquelle il s'appuie, à laquelle il s'adresse pour réparer ses pertes et restaurer ses mots.

Si le français de Paris avait subi sans réagir, et en les cumulant, les phénomènes éprouvés par divers patois du Nord, la phrase latine : *Merula amat mel apium in apiario* (le merle aime le miel des abeilles dans la ruche) serait devenue, nous dit M. Gilliéron, non pas la traduction claire que nous venons de donner, mais le charabia suivant, dans lequel se heurtent les confusions, les équivoques et les pires impropriétés : « La noire mère a cher la larme des guêpes dans la mouche. »

Cet exemple « donne une idée exacte de ce que serait notre langue nationale, si l'évolution phonétique du latin, avec ses rigueurs sémantiquement perturbatrices, n'avait pas été contre-balancée par des facteurs d'ordre psychologique, dont la nature thérapeutique a été généralement méconnue. Telle est, principalement, la reprise de contact avec le latin. Celle-ci s'est produite en tout temps et dès l'origine de la langue, mais elle s'est produite surtout à l'époque de la Renaissance, époque où les parlers populaires, réduits à l'état de patois, ne reçoivent plus d'afflux du latin que par l'intermédiaire de la

langue littéraire. Cette reprise de contact avec le latin a permis au français littéraire d'échapper à l'action dissolvante de la phonétique, de revivifier momentanément par ses prêts lexicaux les parlers populaires (1). »

*
* *

La phrase citée ci-dessus a paru trop étrange au lecteur pour ne pas demander une explication détaillée. Cette analyse montrera comment certains patois, ceux du Nord en particulier, ont joué de malheur avec la phonétique et l'analogie, tombant de Charybde en Scylla, d'une attraction homonymique dans un télescopage, pour rebondir sur une autre collision. Quelle désorganisation, quels troubles en résultent pour le langage : on pourra en juger.

Voici d'abord le nom du merle. En Picardie, merle, féminin suivant le genre latin, assimile l'*r* à l'*l* suivant et devient *melle*, *mèl*(*e*). Rencontre avec la nèfle, que, du latin *mespila*, la phonétique régionale a aussi régulièrement amenée à *mèle* (par les intermédiaires *mesple*, *mesle*). Télescopage du merle, qui fusionne avec la mauviette (*mauviard*...) ou avec le loriot, ce qui n'est pas fait pour aider à la distinction des espèces. Dans le Hainaut, c'est autre chose. Ici la phonétique diphtongue l'*e* tonique dans cette position et assimile aussi le groupe *ll* : *merle* devient *mierle*, puis *miel*(*le*). Fatalité! voici le choc avec *miel*. Les deux adversaires sont jetés à terre. *Miel* ne s'en relève pas : nous verrons dans un instant comment il est remplacé.

Quant à « merle », il s'embusque, dans la France du Nord, dans l'expression *oire merle* (*aurea merula*, merle doré, c'est-à-dire loriot), dont l'agglutination de l'article indéfini et la bizarrerie de l'étymologie populaire font précisément un *noir merle*. Le loriot

(1) *Généalogie des mots qui ont désigné l'abeille*, p. 14.

n'aura plus qu'à se mettre en quête d'un nouveau nom, tandis que la chute de *l* final provoquera encore une étymologie populaire, *noire mère*, qui ne constitue précisément pas l'idéal pour désigner un oiseau.

Le miel n'a guère été plus heureux : il a été remplacé par *larme*, métaphore pittoresque mais en somme peu satisfaisante. L'impitoyable phonétique en fait *lam*(*e*). Nous en étions là au moment de l'enquête de M. Edmont : mais on prévoit les nouveaux accrochages de l'homonymie et les rebondissements ultérieurs, si les patois du Nord vivent assez longtemps pour présider à ces péripéties.

Voici maintenant *aimer*, qui semble un mot bien constitué et robuste. Mais n'a-t-il pas été en collision avec *esmer* (*aestimare*) du jour où ce mot a perdu son *s?* Le français littéraire, qui a protégé *merle* en conservant bien nette la prononciation du groupe *rl* toujours prête à s'effriter dans le peuple, a pu sauver *aimer* en remplaçant *esmer* par son prototype repris au latin savant sous la forme *estimer*. Mais le patois du Nord, qui n'avait pas ce moyen à sa disposition et qui cherche les situations nettes (bien qu'il n'ait guère de chances à cet égard), s'est débarrassé des deux adversaires et a remplacé *aimer* par *avoir cher* : est-il rien de plus gauche et de plus gênant que cette périphrase, et peut-on souhaiter un exemple plus clair pour mieux montrer la supériorité du français littéraire et l'utilité des emprunts au latin?

Quant au nom de l'abeille, nous avons vu que dans le Nord, *é*, résidu de *apis*, a été absorbé par *èp*, forme altérée de *wèp* = guêpe : au point de vue formel, l'*èp* = abeille, du Nord, représente donc la guêpe. Et pour le nom du rucher, l'*apiarium* latin s'était rencontré avec la famille de hache (*hape*, puis *ap* dans le Nord). Au milieu de ce désarroi lexical, la mouche, passe-partout commode, arrive par endroits, grâce à une série d'extensions successives de sens, à dési-

gner la collectivité des « mouches », c'est-à-dire l'essaim, puis le rucher qui renferme l'essaim.

Voilà une série d'exemples parmi les plus typiques. Tous les langages ne sont pas également frappés, mais tous, non plus, ne possèdent pas à un même degré la faculté de réaction. Celle-ci atteint son maximum dans les langues littéraires, qui ont à leur disposition de nombreux préservatifs et de plus nombreux remèdes ; elle est encore très grande chez des patois en pleine vitalité, comme ceux de Gascogne ou même ceux de Wallonie et de Hainaut qui se débattent, souvent gauchement, mais toujours vigoureusement contre les assauts répétés de la phonétique et des contagions diverses; en Picardie, au contraire, où se produisent des phénomènes analogues à ceux de l'extrême nord, le langage est beaucoup plus passif et tolère sans réagir les homonymies et les confusions les plus gênantes (1). Le parler, au fur et à mesure qu'il tombe davantage sous l'influence de Paris, perd peu à peu conscience de son autonomie linguistique; ses diverses forces de réaction se paralysent.

*
* *

Examinons maintenant par le détail, en dehors du recours à la langue littéraire ou savante, quelques-uns des remèdes que le langage peut tirer de son propre fonds pour essayer de guérir les mots malades. Ces remèdes, ce n'est pas sans raison qu'on les a dénommés emplâtres thérapeutiques : de l'emplâtre ils ont en effet le caractère externe et la douteuse efficacité; ils peuvent prolonger l'existence du mot, mais ils sont, en général, incapables de le sauver parce que, n'agissant pas sur son organisme intime, ils sont impuissants à lui insuffler une nouvelle vie.

(1) Gilliéron, *Généalogie...*, p. 59.

Il en est autrement dans les langues littéraires, où la tradition et l'orthographe cristallisent les mots et les formes. En tout cas, ces procédés de rebouteurs qu'emploie le langage pour consolider les mots sont fort curieux à étudier.

Voici d'abord les mutilés phonétiques. Arsène Darmesteter, avec son intuition pénétrante, avait senti la faiblesse linguistique des « mots trop courts », sans pouvoir toutefois en rendre compte d'une façon précise. Nous savons aujourd'hui que la tare de ces mots réside d'une part dans leur manque d'individualité, de l'autre dans les facilités qu'ils offrent aux collisions homonymiques et aux agglutinations, ceci étant la conséquence de cela. Pour répondre à son rôle, un mot doit évoquer un objet ou une idée par un groupe de sons suffisamment caractérisé pour former une image auditive nette, et distincte des images analogues. Plus un mot a de sons, plus il est long, plus il est individualisé, et moins il a de chances de se confondre avec d'autres : c'est ce qui explique le succès des mots savants (1), même dans les patois. Au contraire, quelle individualité présente un mot comme *é*, abeille, sans consistance formelle, qui se distinguera mal des terminaisons homophones, surtout lorsqu'il sera lié à l'article ou à une finale de mot dans le cours des phrases? Ces termes, qui créent un embarras perpétuel, en s'accrochant à tous les tournants et en provoquant des amphibologies, la langue s'en débarrasse ou essaie de remédier à leurs infirmités.

Le mot défaillant peut être renforcé à l'initiale ou à la finale. Le phénomène inconscient de l'agglutination est une de ces réactions spontanées de l'organisme qui arrivent parfois à sauver le membre ma-

(1) Ainsi que leur régularité au point de vue morphologique : les verbes sont tous rangés dans la conjugaison vivante et normale, et le rapport avec les dérivés est très commode (par exemple *solution* et *solutionner*).

lade. Pour désigner l'œil, les formes *yœ* et surtout *œ* manquent de surface ; la soudure du *z*, pris aux pluriels, donnera plus de solidité aux formes *zœ* ou *zyœ*. L'*l*, ajouté à *lierre* a certainement fortifié l'anatomie, mal conditionnée, du mot. Et un terme patois, doublement consolidé, comme *end-iule*, est bien plus résistant qu'un *iule* tout court. — Par contre la déglutination, en amputant les mots, les affaiblit et les prépare à la ruine.

Le renforcement du mot par la finale est un procédé plus conscient et plus général, surtout dans les idiomes à contraction rapide comme le français. Par là, le langage cherche à réagir contre l'usure constante qui ronge les mots à leur extrémité, et à conserver une individualité sans cesse menacée. Depuis la fin du moyen âge, le français a constamment lutté contre la chute des consonnes finales que lui imposait la phonétique, qu'il a acceptée dans l'ensemble pour les polysyllabes, mais qui, pour les monosyllabes, devenait, à bref délai, intolérable.

On peut se rendre compte du procédé par l'expérience et l'observation journalières. Supposons que dans une conversation nous parlions d'un objet qui a coûté cinq francs : nous prononcerons *cin fran*. Mais que notre interlocuteur entende mal — qu'il soit distrait, dur d'oreille, ou placé à l'extrémité d'un fil téléphonique — et que l'on nous fasse répéter, nous dirons cette fois, pour mieux nous faire comprendre, *cink fran*. Nous avons eu recours à l'emplâtre thérapeutique, que nous avons toujours sous la main grâce à l'orthographe traditionnelle qui a conservé en nous la conscience du *k* (*q*) de cinq, et a réintroduit sa prononciation à la pause (*cin* francs ; il y en a *cink*).

C'est ainsi que l'ancienne langue a essayé de sauver *é*, abeille, en lui incorporant l'*s* du pluriel, voir un *t*, car on trouve l'*es* et l'*et* vers le XVe siècle ; la confusion avec « guêpe » a amené l'*ep* : mais, en

dehors du Nord et des îles anglo-normandes, ces rebouchages n'ont pu préserver le mot du trépas.

Le phénomène est très frappant aujourd'hui pour beaucoup de noms de nombre, et il va en s'accentuant. Le langage du commandement a fait *deuss'* de *deu* (*deux*) insuffisamment sonore. Dans une grande partie de la France (Midi), on prononce *trouass* dans le groupe « trois pour cent ». Cinq, six, sept, huit, neuf, dix ne gardent plus leur consonne finale muette que devant un mot commençant par une consonne avec lequel ils sont en liaison étroite (1); encore, spécialement pour cinq, sept et neuf, les plus sujets à l'homonymie, les prononciations *cink* francs, *set* francs, *nœf* personnes, se généralisent de plus en plus, surtout dans le peuple qui, n'ayant pas, comme les lettrés, sans cesse présente à l'esprit l'image visuelle et différente des mots, éprouve davantage le besoin de distinguer les images auditives. Notons enfin que les noms de nombre sont associés souvent à des valeurs pécuniaires et qu'il y a ici intérêt majeur à préciser, à ne pas se tromper, à éviter les confusions.

Beaucoup d'autres monosyllabes sont dans le même cas. L'orthographe aidant, nous avons rétabli, par exemple, le *k* (*q*) de *coq*, au singulier comme au pluriel. Le français du moyen âge disait *kok*, pluriel *kos* (après avoir dit *kok*, pl. *koks*). Normalement le *k* du singulier devait tomber comme l'*s* du pluriel. Mais, tandis que la langue ne réagissait pas contre la chute de l'*s*, phénomène d'ordre général qui affectait bien plus de polysyllabes que de monosyllabes, elle a rétabli le *k* de coq, d'abord au singulier : d'où la prononciation *kok*, pl. *kô*, que m'enseignait encore un vieux professeur au collège d'Auxerre en 1886. Naturellement l'analogie devait faire dire *kok* aux

(1) Comparer « *si* francs » et « *siss* pour cent ». Les personnes qui prononcent « *si* pour cent » deviennent de plus en plus rares.

deux genres. Le rétablissement de la consonne au singulier seul s'est conservé plus longtemps dans *cerf*, pl. *cer*, et reste encore la prononciation normale pour *bœf*, pl. *bœ* (bœuf). Nous verrons au chapitre suivant comment cette alternance a été assez puissante pour créer parfois une désinence du singulier. Le plus curieux — mais le fait est absolument conforme aux lois de l'analogie — c'est qu'elle a joué pour *s* lui-même : si la prononciation *ours*, pl. *our* tend à disparaître au profit de la première forme (plus rebelle à l'homonymie), *os*, pl. *ó* est encore normal : mais ici le peuple rétablit aussi l'*s* au pluriel (1).

Dans tous ces phénomènes, le rôle de l'orthographe est considérable : c'est elle qui a sauvé *eau*, en conservant l'individualité visuelle d'un mot dont l'image auditive, réduite à la voyelle ô, était sujette à tous les accidents. Elle a parfois même offert son aide à des noms de lieux : si *Oulx* (dans la haute vallée de Suse) se prononce aujourd'hui *oulss*' dans le pays (région trilingue), aussi bien en français qu'en italien, c'est pour distinguer plus nettement le nom d'une localité que la simple voyelle *ou* ne suffit plus à individualiser dans un grand rayon.

La faiblesse d'un mot, même disyllabe, peut provenir d'une identité de forme avec un suffixe ou avec une finale fréquente. C'est le cas pour *ive*, jument, qui a été éliminée anciennement de toute la France, tandis que la forme méridionale du mot, *ega*, qui ne présentait pas de similitude analogue, a beaucoup mieux résisté à la double poussée successive de *jument* et de *cavale* (2). De même là où *aqua* latin a pris ou

(1) En revanche on a rétabli l'*s* de *mœurs*, encore pour éviter l'homonymie (avec *meurs*, *meurt*...). La Comédie-Française reste seule à garder la prononciation traditionnelle : *Les mœur*. — De même l'*s* permet de distinguer « j'en ai *pluss* » de « je n'en ai *plus* ».

(2) Ci-dessus, p. 30.

gardé la forme *ève*, *èva*, notamment dans la région franco-provençale, ce type a été incapable de résister au triple assaut de l'*acqua* italien, venu de l'est, de l'*aiga* provençal, venu du sud, bien mieux constitués l'un et l'autre, et, au nord, de l'*eau* français, qui a le patronage puissant de Paris. La forme provençale elle-même, *aiga*, aujourd'hui si solide et si vivace, n'est pas phonétique : je crois, pour ma part, qu'elle a remplacé à l'époque préromane la forme normale *aga*, en collision avec un suffixe, grâce à un croisement avec le type phonétique *aigi*, du Rhône moyen (1) : la simple substitution de la diphtongue *ai* à la voyelle *a* s'est révélée à l'usage comme un excellent reconstituant et a suffi — cas assez rare — pour sauver le mot.

Enfin un dernier procédé consiste à rendre plus de plénitude à une voyelle atone prête à tomber, ce qui permet de prévenir la contraction. C'est ainsi que, depuis le moyen âge, sur le modèle des mots savants qui gardaient le timbre de la voyelle latine, on a donné le son *é* à de nombreux *e* muets protoniques. La Comédie-Française a gardé longtemps la prononciation traditionnelle de *desir* — qui devenait *d'zir* en prose dans la bouche de Got ou de ses prédécesseurs.

*
* *

Certains cas sont plus spéciaux. L'évolution linguistique qui a amené, dans l'extrême nord de la France et en Wallonie, le passage de l'article *la* à *le* — provoquant ainsi la confusion du masculin et du féminin de l'article — a été, dans cette région, « la cause directe d'une catastrophe linguistique que l'on peut comparer, par son importance, à celle qu'a produite en français la disparition des formes du cas-sujet (2) ».

(1) Je prépare un travail sur cette question.
(2) GILLIÉRON, *Pathologie et thérapeutique verbales*, I, p. 17.

Dans les langues modernes, où l'article est presque toujours accolé au nom, la distinction nette de ses deux formes, masculin et féminin, suffit à atténuer mainte rencontre homonymique. Dans le Nord, par exemple, tant que *le* fut distinct de *la*, *le car* (le char) se maintint à côté de *la car* (la chair, la viande). Dès que l'article féminin se confondit avec le masculin, l'homonymie devint intolérable, et ces parlers recoururent, pour le second mot dès le XIVᵉ siècle, à la forme de Paris, *char*, qui ne prêtait pas chez eux à amphibologie : voilà pourquoi, aujourd'hui, dans le Nord, on trouve un type *char* (au sens « viande », celui de l'ancien français), qui n'est pas phonétique, tandis que la forme traditionnelle *car* est restée pour désigner le char. C'est aussi la confusion des deux formes de l'article qui a précipité en Wallonie la confusion entre *merle* (féminin) dans cette région, devenu *mierl(e)*, *miel'*, et le *miel* (1).

Contre cette neutralisation si gênante de l'article défini, qui menaçait d'ébranler tous les genres des substantifs, — l'article étant aujourd'hui le principal réactif du genre — la langue a réagi de plusieurs façons. Elle a d'abord très généralement substitué dans le Nord à l'article défaillant le démonstratif, dont les formes génériques étaient restées différenciées, — en précipitant ainsi dans cette région une tendance populaire latente un peu partout : la plupart des articles sont, en effet, d'anciens démonstratifs affaiblis, comme le français *le*, *la* (latin *ille*, *illa*, celui-là, celle-là). Le patois du Nord, de la Picardie à la Wallonie, dit donc aujourd'hui : « celle foire (*ch' fouèr*) se tient à Arras » pour « la foire se tient à Arras ». La même région a remplacé aussi, dans certains cas, l'article par le possessif, dont l'emploi se trouve étendu, — en disant, par exemple, « il m'a fait saigner de *mon* nez » au lieu de « saigner *du* nez ».

(1) Ci-dessus, p. 86.

Quant au troisième moyen thérapeutique allégué par M. Gilliéron, la répétition du pronom après le nom sujet, « mon père *il* est venu », c'est un phénomène qui n'est pas spécial au Nord, et qui n'a même pas une extension linguistique particulière dans cette région : les exemples de ce genre cités par l'auteur pourraient aussi bien être du parisien populaire, du beauceron, etc. Ce fait, beaucoup plus général que le précédent, et d'une tout autre origine, peut d'ailleurs prendre rang également parmi les procédés thérapeutiques : c'est le moyen employé par le français populaire moderne, dans tout l'ancien groupe d'oïl, pour remédier à la confusion des flexions personnelles. Le moyen âge pouvait dire, sans pronom, *chante*, *chantes*, *chantet*, tant qu'il prononça la consonne finale des trois premières personnes (et les deux consonnes finales de *chantent*). Ensuite on a dit « je chante, tu chantes, il chante », tout en conservant : l'homme (ou la femme) chante. Le peuple aujourd'hui va plus loin : le pronom, à ses yeux, est devenu à tel point la caractéristique de la personne, qu'il ne peut plus se passer de cet adjuvant : d'où « l'homme *il* chante », etc.

La pathologie et la thérapeuthique des mots sont liées, on le voit, d'un côté aux rencontres et attractions homonymiques, de l'autre aux flexions grammaticales qui feront plus spécialement l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE III

Phénomènes grammaticaux.

L'étude des phénomènes grammaticaux est la partie la moins avancée de la géographie linguistique, ou, si l'on préfère, c'est la branche de la linguistique que ces recherches ont le moins renouvelée à l'heure actuelle. Il était naturel que la nouvelle science, créée par les cartes des mots, s'orientât d'abord dans le champ encore mal exploré de la lexicologie, où elle allait faire d'emblée une si riche récolte. Les faits grammaticaux, y compris la dérivation, sont en effet plus fuyants, plus délicats et plus complexes, dès qu'on les examine à la lumière de la méthode géographique.

Leur variété, en outre, est moins grande sur un territoire donné : aussi faut-il dominer un horizon beaucoup plus vaste pour pouvoir en embrasser l'histoire comparative. En ce qui concerne, par exemple, la disparition actuelle du prétérit français — *je chantai*, *je vins*, remplacés par *j'ai chanté*, *je suis venu*, — c'est là un phénomène d'ordre beaucoup plus général et dont M. Meillet a indiqué les causes et la portée d'après des documents empruntés à toutes les langues indo-européennes à diverses périodes de leur his-

toire (1). A toute époque, au prétérit, désignant simplement l'action passée, tend à s'opposer le parfait qui exprime en outre que l'action est achevée : tel est le sens du parfait grec classique, telle est la valeur primitive du français « j'ai chanté ». Mais les formes du parfait s'usent rapidement au point de vue du sens, elles perdent leur valeur imagée pour devenir simples synonymes du prétérit. Celui-ci, qui fait désormais double emploi, disparaît alors et d'autant plus facilement qu'il renferme de nombreuses formes aberrantes, comme c'est le cas des prétérits français et germaniques. La langue refera de nouveaux parfaits, par exemple avec des types doublement périphrastiques du genre « j'ai eu fait », « si j'avais eu fini ». — On conçoit combien de telles études nécessitent une vaste information : à vouloir généraliser dans un domaine trop étroit, on risquerait d'exagérer l'importance des faits locaux ou de ne pas apercevoir les causes profondes.

Prudemment, sur ce terrain, la géographie linguistique s'est donc bornée à des remarques précises et à des aperçus fragmentaires d'un réel intérêt : matériaux d'attente pour préparer les synthèses futures. Deux seuls travaux généraux d'une certaine envergure ont été tentés, l'un de M. Hubschmied, sur un temps verbal, dont nous parlerons dans un instant, l'autre, de M. Terracher, qui, pour une petite région de la France, embrasse l'ensemble du système flexionnel à un point de vue très original.

Dans ce dernier ouvrage (2), fruit de longues et patientes recherches, l'auteur a voulu étudier, à l'aide de données précises, les conditions qui président à la désorganisation des flexions dans l'évolution du langage. Le principe général a été posé par M. Meil-

(1) *Linguistique historique et linguistique générale*, p. 141-144 et 188-190

(2) *Les aires morphologiques dans les parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois* (1800-1900), Paris, Champion, 1914.

let (1) : les individus ou les populations qui acquièrent une langue nouvelle ont peine à s'assimiler une morphologie complexe et délicate, et tendent forcément à l'altérer et à la simplifier ; le système des formes grammaticales se conservera donc d'autant mieux que la langue sera parlée par une population plus homogène, recevant le moins d'immigrants, et *vice versa*.

De l'analyse minutieuse de faits très complexes, M. Terracher a pu conclure, avec de nombreuses réserves qui font honneur à sa probité scientifique, que, dans l'ensemble, il existe des rapports frappants entre une forte proportion de mariages indigènes et la conservation du système traditionnel de formes grammaticales, d'une part, et, à l'inverse, entre le nombre élevé des intermariages (2) et la désagrégation morphologique de la langue. « Les sujets transplantés d'une aire « moins patoise » dans une aire « plus patoise » n'adoptent jamais complètement le système morphologique de leur milieu nouveau et... ont, dans les familles où ils entrent, une action qui tend à désagréger le système ancien (3) ». Le mouvement matrimonial s'avère ainsi comme « un intermédiaire humain constant » entre le langage et l'histoire locale, comme un facteur dont l'importance paraît aussi grande que celle d'autres influences sociales ou des actions économiques. Une autre conséquence est du plus haut intérêt au sujet des limites linguistiques (4) : on sait que sous le régime féodal le formariage, ou mariage entre personnes relevant de fiefs différents, fut longtemps et très généralement interdit ; or il existe des corrélations nombreuses, et qui ne sauraient être l'effet du hasard,

(1) Voir notamment : *Linguistique historique et linguistique générale*, p. 201.

(2) C'est-à-dire des mariages entre villages parlant des patois différents.

(3) *Les aires morphologiques...*, p. 226.

(4) P. 138.

entre les frontières des anciens fiefs et les limites de nombreux faits linguistiques.

***

Dans le domaine des flexions nominales, tout est à faire. De nombreux matériaux sont à pied d'œuvre, mais il reste à les colliger et à les assembler.

Pour le genre et les rapports entre les formes masculines et féminines, comme pour les survivances du neutre, quelques perspectives ont déjà été ouvertes par M. Gilliéron dans ses études de pathologie et thérapeutique verbales. Mais il reste un vaste domaine à défricher afin de déterminer la nature et la direction des forces analogiques qui transforment les flexions pour les unifier dans un sens ou dans l'autre. Dans la France de langue d'oïl, c'est plutôt le masculin qui agit sur le féminin des adjectifs : la substitution ancienne de *verte* à *verde* d'après *vert* (à l'époque où le *t* de *vert* se prononçait) s'est fort généralisée dans l'Ouest, où elle a provoqué toute une série de féminins en -*t*(*e*), comme *noirt*(*e*), etc. Dans le Midi et surtout dans certaines parties du Massif Central, nous voyons au contraire le masculin, raccourci par la phonétique, se reformer sur le modèle du féminin : ainsi *sec*, qui aboutit à *se* en Auvergne, y devient souvent *setse* d'après le féminin *setso*, *setsa* (accentué sur l'*e*). Cette action de la forme longue qui réagit sur la forme courte doit encore être envisagée comme un procédé thérapeutique pour renforcer une forme mutilée.

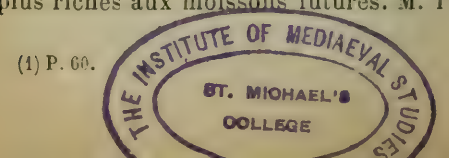
Mêmes remarques pour les nombres. Tantôt la phonétique a eu pour résultat de différencier le pluriel du singulier, comme en ancien fraçais *cheval*, pl. *chevaus* (aujourd'hui *chevó*). Plus souvent elle efface les distinctions en unifiant les deux formes, ainsi lorsqu'elle fait disparaître l'*s* final dans la prononciation. Mais cette unification n'est pas toujours du goût de la langue. Et nous voyons, suivant les régions,

deux tendances générales se manifester : d'une part unification des formes différenciées par la phonétique, comme la série *mantel*, pl. *manteaus*, devenue aujourd'hui *mantò* aux deux nombres dans la prononciation ; de l'autre distinction de formes que la phonétique tend à confondre et, dans ce cas, généralisation de faits particuliers.

Pour être relativement peu nombreux, les exemples de ce dernier phénomène ne sont que plus intéressants. A plusieurs reprises, le français a tenté de créer une désinence du singulier pour l'opposer à celle du pluriel. On sait qu'en ancien français la consonne finale d'un nom, qui tombait devant l'*s* du pluriel, se conservait au singulier : d'où l'opposition *buef*. pl. *bues* (bœuf), ou *part*, pl. *pars*. A Paris l'*f* de la première série a été senti à un moment donné comme une marque du singulier, à preuve que d'après *buef*, *noif* (neige)... où l'*f* était traditionnel, on a changé *soi* (du latin *sitim*) en *soif*, sans doute pour remédier à une collision homonymique. Plus libres, puisqu'ils n'étaient arrêtés par aucune tradition littéraire, certains patois de l'Ouest sont allés beaucoup plus loin dans cette voie : et, prenant modèle sur la nombreuse série *part*, pl. *pars*, *pot*, pl. *pos*, etc., ils ont généralisé le *t* au singulier d'innombrables mots, comme *cœurt*, *arrosoirt*, *poireaut*, etc. Le phénomène se double ici d'une régression (1) : à l'époque de la chute du *t* final (qui est tombé d'abord, dans la phrase, devant un mot commençant par une consonne, mais s'est conservé encore longtemps devant voyelle ou à la pause), la langue a voulu rétablir la consonne caduque et, par analogie, en a affublé de nombreux mots qui ne l'avaient jamais possédée.

La morphologie comparée des déterminatifs (articles démonstratifs, pronoms, etc.) ouvre un champ des plus riches aux moissons futures. M. l'abbé Meunier

(1) P. 60.



a apporté, pour le Nivernais, un ensemble intéressant de matériaux.

Dans les études précitées, M. Gilliéron a montré les relations d'interdépendance qui existent entre les diverses catégories que les grammairiens ont artificiellement cloisonnées, comme aussi les rapports étroits entre les évolutions qui les affectent et les faits de syntaxe ou les diverses altérations susceptibles de provoquer des perturbations parmi les outils grammaticaux. On a vu, à la fin du précédent chapitre les résultats de la neutralisation de l'article défini dans le Nord. La confusion de certaines flexions verbales en français, — par exemple, du jour où *chante*, *chantes*, *chante(t)*, *chantent* se sont prononcés uniformément *chant'* — a donné aux pronoms personnels un regain de vitalité, générateur de nouveaux phénomènes.

Les groupements syntaxiques créent sans cesse des crases qui font obstacle à la clarté du langage et dont les langues conscientes cherchent à se délivrer. Au moyen âge, « en le » avait abouti à *el*, puis *ou;* « qui les » se disait *quis'*, « lui les » *luis'*, etc. A partir du xv[e] siècle, la langue littéraire élimine peu à peu ces combinaisons (ne gardant que *au*, *aux*, *du*, *des*) et rétablit partout la distinction nette des mots, qui contribue pour une grande part à la clarté si prisée du français moderne.

Si l'on en doutait, on n'aurait qu'à considérer l'embarras dans lequel se débattent les patois au milieu de formes complexes et confuses. Voici par exemple un patois d'Auvergne (Vinzelles) qui a trois formes pour « en », suivant la combinaison syntaxique : *nen* dans *nen vôle* (j'en veux), *n'* dans *n'é* (j'en ai), *en* dans *vous en tsô* (il vous en faut). Mais il y a mieux : alors que *lui* se dit *li*, le groupe *lui en* a abouti non pas à *lien*, mais à *nien* (*gnen*), par attraction phonétique ou homonymique. Confusions anarchiques et croisements de formes, dans lesquels le patoisant arrive

à patauger. Celui-ci cherche à réagir, par exemple en conservant certaine crase pour le neutre alors qu'il détaille les mots pour le masculin : ainsi *dôna mœu*, donne-le moi, où « le » remplace un indéterminé, ce ou ça, s'oppose à *dôna me le*, où *le* désigne un objet précis qu'on vient de nommer. Mais des distinctions subtiles de ce genre, qui compliquent encore le langage, ne valent pas l'opération de police un peu rude qui a remis définitivement l'ordre, en français moderne, dans le bataillon turbulent et changeant des outils grammaticaux.

*
* *

Les formes verbales constituent un terrain plus résistant sur lequel les nouvelles méthodes ont déjà pu faire leurs preuves. Elles ont été envisagées à des points de vue différents, et non moins suggestifs les uns que les autres.

Dans un ouvrage fort remarquable, M. Hubschmied (1) a fait une étude très serrée de l'imparfait en franco-provençal, étude dont la portée dépasse de beaucoup le cadre restreint, quoique déjà vaste, des matériaux analysés par l'auteur. Celui-ci s'est attaché à démontrer qu'on avait beaucoup abusé de l'analogie, pour expliquer certaines évolutions, sans tenir compte de l'importance de la phonétique syntaxique. Il a fait ressortir l'influence exercée sur les formes par les groupements de mots dans la phrase, le choc en retour de la syntaxe sur la morphologie, en mettant en lumière avec force l'interdépendance des formes et des mots.

Ce sont les questions de forme — les plus tangibles — qui ont d'abord et surtout été touchées par la géographie linguistique. Dans le grand procès d'élimination du prétérit français qui comprend, on l'a

(1) Voir la bibliographie.

vu, deux aspects — usure sémantique du parfait qui usurpe peu à peu la fonction du prétérit, et faiblesse formelle du prétérit offrant de nombreuses formes aberrantes, — c'est le second qui, jusqu'ici, a été presque exclusivement envisagé. M. Gilliéron a fortement mis en relief (1) la complexité moderne des formes du prétérit, à travers lesquelles les écrivains trébuchent eux-mêmes, obligés qu'ils sont d'aller les chercher ou de les vérifier dans le dictionnaire.

Dans une première tentative d'unification, aux XIV[e]-XV[e] siècles, le français, comme l'allemand vulgaire moderne, a d'abord cherché à développer le système des prétérits faibles, dans les conjugaisons en *ir*, *oir*, *re*, aux dépens des prétérits forts, les plus aberrants, en généralisant les types en *ui* et *us* (*valui*, puis *valus*) et en *i*, *is* (*punis*) (2). Seuls les patois de l'Ouest sont allés jusqu'au bout dans cette voie, en amenant tous les verbes au type en *is* (*chantis*, *risis*...) : ils ont ainsi sauvé, pour quelques siècles au moins, le prétérit, tout comme le provençal moderne qui a éliminé tous les temps forts au profit d'une forme en *gué* (*vengué* au lieu de l'ancien *venc*). Pour avoir hésité, tâtonné, retenu qu'il était par la tradition littéraire, le français (Ouest à part) a perdu le prétérit, qui est aujourd'hui sorti de la langue vivante. Ce phénomène rentrait d'ailleurs dans l'évolution générale de la langue, qui tend à multiplier les auxiliaires : « c'est un acheminement vers l'état du verbe où il n'y aura plus comme voiles que des auxiliaires faisant manœuvrer une coque qui porte l'idée. » (Gilliéron.)

Les prétérits forts, outre leur conjugaison anormale, avaient souvent le défaut, dans la langue moderne, de tomber au rang de mutilés phonétiques. La faiblesse constitutive de certaines formes verbales est

(1) *La faillite de l'étymologie phonétique*, pp. 104-106.

(2) F. Brunot, *Histoire de la langue française*, t. I, pp. 446-449.

apparue en français dès le moyen âge. L'imparfait du verbe « être » (latin *eram*), qui flottait entre *ière* et *ère* (peut-être pour éviter une homonymie avec le suffixe féminin *-ière*), fut bientôt doublé d'une forme *estoie*, qui pouvait être formée directement d'après l'infinitif *estre*, mais qui provenait plus probablement d'un emprunt à *ester* ou d'une confusion avec certains temps de ce verbe. Cette seconde forme a peu à peu chassé la première. Voilà ce que nous apprend l'histoire.

La géographie linguistique complétera le tableau (1) en nous montrant que *était* couvre aujourd'hui toute l'ancienne langue d'oïl, à l'exception d'un petit coin des Vosges, attestant que le procès de substitution a été gagné plus vite dans l'Ouest que dans l'Est, où la résistance dure encore. Au sud la limite entre *était* et le représentant direct du latin *erat* coïncide exactement avec l'étroite zone frontière qui sépare le français du provençal : nouvel argument pour prouver que le français et le provençal constituent bien, aujourd'hui encore, deux langues différentes, à variétés diverses, mais formant chacune, de par sa structure morphologique surtout, un type linguistique bien caractérisé. Au contraire le franco-provençal, région mixte, moins individualisée, terrain de combat, est en plein désarroi : l'ancienne aire *erat*, prolongement de celle qui de Provence atteignit, naguère encore, les Vosges, y est complètement disloquée; les deux formes en lutte se sont même parfois croisées comme dans le bizarre *étairo* = *était* + *ero* de la Suisse romande.



La collision homonymique produit des effets fort curieux parmi les verbes. Elle peut avoir pour résultat,

(1) Jaberg, *Sprachgeographie*, p. 10 (et carte IX). Voir aussi, du même, des études morphologiques dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen* (notamment CXXVI, 371).

par la similitude d'un radical et d'une terminaison, de dépouiller peu à peu de son âme, suivant la pittoresque expression de M. Gilliéron, un verbe qui paraît désormais privé de radical. Tel fut le cas d'*issir* qui, à presque tous les temps et personnes, tombait dans l'homophonie du thème inchoatif *fin-issons*, etc. L'agglutination aurait pu sauver le verbe : le français d'Orient l'a tenté dans les royaumes francs créés par les Croisades, où s'était créé *nissir*, d'après *en-issir*. Mais la langue de la métropole n'ayant pas eu recours à ce remède, le mot est mort. Ce fut l'histoire de tous les vieux verbes à radical trop court (surtout à l'indicatif présent, le plus usité), *choir*, *quérir*, *clore*, *ouïr*..., ancien matériel usé et mutilé, « embarcations qui ont toutes les voiles et les agrès d'un vaisseau, mais dont la coque n'est pas même une coquille de noix (1). »

Pour la plupart de ces verbes, sinon pour tous, la disparition a été provoquée par une collision déterminée, qui a eu vite fait de jeter à terre un mot déjà affaibli. L'un des exemples les plus frappants est celui de *clore* qui, aux trois personnes du pluriel, *cloons*, *cloez*, *cloent*, tombait, dès le moyen âge, dans l'homonymie de *cloer* > *clouer*. N'est-il pas remarquable que, dans l'état actuel de la langue littéraire, — qui représente l'usage du XVII[e] siècle enregistré alors par l'Académie, — ce verbe est précisément défectif aux personnes et aux temps comme l'imparfait) où il présentait une homonymie avec *clouer* : « clouer » a donc tué d'abord *clore* aux temps et aux personnes où existait une homophonie.

Bien entendu la lutte ne s'arrête pas là, et elle se poursuit sous des aspects complexes. Dès le début de la collision, la langue a cherché à réagir et à sauver le mot menacé, en créant des formes tirées du participe passé *clos* : les formes *closons*, *closez*... ont été

(1) GILLIÉRON, *La faillite de l'étymologie phonétique*, p. 96-102.

essayées à la fin du moyen âge. Elles n'ont pas vécu dans le mot simple, mais l'Académie (lisez : l'usage du XVII[e] siècle) les admet dans *enclore*, et elles ont triomphé dans *éclore*, qu'elles ont contribué à sauver. Le duel entre *clore* et *clouer* a été long et tenace : si *clore*, sorti à peu près de la langue vivante, peut être considéré définitivement comme hors de combat, *clouer* lui-même a reçu des atteintes graves dans divers patois où, pour échapper à l'étreinte de son adversaire qui tenait bon encore, il a dû se renforcer en *clouter* ou *clouler*.

Voici maintenant un cas plus délicat, celui de *frire*, devenu lui aussi défectif. L'analogie avec le cas précédent donne à penser que les personnes et temps disparus, qui auraient été (et ont été au moyen âge) *frisons... frisais...* ont été télescopés par les personnes homophones du verbe *friser*. Mais ici la question est plus complexe, car l'origine de *friser* est inconnue, et le mot n'apparaît dans les textes qu'au XVI[e] siècle (ou à la fin du XV[e]) : il est donc bien peu vraisemblable de le rattacher, comme M. Meyer-Lübke, à un anglo-saxon *frise* dont aucun rejeton n'aurait donné signe de vie, en France, pendant tout le moyen âge. Aussi M. Gilliéron (1) a-t-il émis l'hypothèse hardie que *friser* ne serait autre que *frire* lui-même, dont certaines personnes et certains temps auraient donné naissance à un nouveau verbe et à un nouveau sens ; *frire* serait entré en collision à l'infinitif avec *ferir*, d'où son désarroi morphologique.

Malgré l'ingéniosité des arguments développés par l'auteur, nous ne croyons pas à l'exactitude de cette thèse un peu trop paradoxale. Outre que l'homonymie entre *frire* et *ferir* au XV[e] siècle n'est pas démontrée (2),

(1) *La faillite de l'étymologie phonétique*, pp. 34-50.

(2) Si l'on peut admettre à la rigueur la chute, à cette époque, de l'*e* de *ferir*, l'*e* final de *frire* était encore très net, tandis que la finale *ir* était alors réduite à *i* dans la prononciation.

il y a entre *frire* et *friser* un abîme de sens que ne parviennent pas à combler les valeurs métaphoriques de *griller* (d'envie) ou *brûler* (de plaisir) : tant qu'on n'aura pas établi qu'on peut dire brûler, griller ou frire des cheveux pour les friser (et je doute qu'on y parvienne !) on n'aura pas jeté le pont. De plus on n'a aucun exemple, en français, d'un verbe de la première conjugaison créé par greffe sur le pluriel de l'indicatif présent et l'imparfait d'un verbe de la conjugaison morte en *re*. En outre la collision *ferir-frire* ne serait pas une explication suffisante pour la perte du sens transitif de *frire*, car *cuire* a également perdu cette valeur dans la langue populaire actuelle, et *friggere* (frire), qui n'a éprouvé aucune rencontre homonymique, ne l'a-t-il pas aussi perdue en italien vivant ? L'hypothèse, en fin de compte, n'explique pas la défectivité de *frire*, tandis que la rencontre *frire-friser* en donne une raison plausible.

Reste à trouver l'étymologie de *friser* pour achever la certitude. Une fois de plus l'histoire du mot ne pourra s'éclairer que par l'histoire de la chose. La mode de friser les cheveux apparaît au cours du XVIe siècle, (comme en témoignent les portraits de l'époque (1), en même temps que le mot. Celui-ci doit venir du pays qui a transmis ce nouvel usage à la France ou de la contrée française qui l'a adopté la première ; c'est peut-être une forme régionale de *fraiser*, le fer à fraiser la fraise étant analogue, sinon identique, à celui qui frisait les cheveux. Quoi qu'il en soit, et en attendant que ce point qui touche à l'histoire de la coiffure soit élucidé, on conçoit à merveille que la brusque apparition, au XVIe siècle,

(1) Pour les femmes, notamment, les cheveux sont lisses et en majeure partie cachés sous le hennin ou le capulet dans les portraits d'Anne de Bretagne (miniature), Louise de Savoie et sa fille, même Diane de Poitiers ; frisés au contraire chez Marguerite de Valois, Catherine de Lorraine, Jeanne d'Albret, Marie de Médicis, etc.

d'un verbe *friser*, dont certaines formes entraient en collision avec les siennes propres, aient provoqué la désorganisation de la conjugaison de *frire* et une défectivité à laquelle ce verbe n'a pu porter remède.

*
* *

La composition et la dérivation appellent des considérations importantes.

Le rôle des familles de mots est considérable. Une famille nombreuse exerce une action de cohésion sur tous ses membres, dont elle prévient ou retarde la mutilation ou la mort. On a vu que le phénomène inverse se produit pour les mots isolés.

Les influences réciproques entre mot simple et mot dérivé peuvent porter sur la forme. En français, *roue* n'est pas régulier, au point de vue phonétique : il devrait être *reue*. La géographie linguistique nous explique cette anomalie par les réactions qui ont eu lieu entre la « roue » et la « rouelle » (roue de la charrue), et dont les patois de l'ouest nous donnent la clef : tantôt *rouelle* a changé *reue* en *roue ;* tantôt *reue* (plus au sud) a amené *rouelle* à *reuelle ;* entre les deux aires, de la Sarthe à la Loire-Inférieure, l'état primitif *reue-rouelle* est conservé.

Le sens peut à son tour être affecté. Depuis qu'*affiche* s'est attaché à la valeur d' « affiche murale », le verbe *afficher* s'est spécialisé dans la même acception et ne peut plus être employé dans son sens originaire « ficher sur ».

Les préfixes jouent souvent un rôle curieux. L'idée que porte avec lui le préfixe peut atténuer et même faire disparaître complètement la valeur originaire du mot et opérer une véritable transfusion de sens. *Plumer* devient-il *éplumer ?* il perd bientôt sa signification précise, et rompt ses attaches avec sa famille ; le préfixe le vide peu à peu de son sens, au point d'en faire un synonyme de « peler ». — L'influence de

desmembrer a changé *oublier* en *désoublier* dans l'est et le midi : par là-même le mot a été atteint de déchéance sémantique et n'a plus eu de valeur sans son préfixe, qui ramène la racine — étrange volte-face — à l'idée contraire « se souvenir » (1).

Certains mots, par leur sens ou par leur forme, restent chefs de leur famille et attestent leur pouvoir par la création de nouveaux dérivés : ainsi *clou*, qui a formé des verbes à toutes les époques de son histoire (*clavare*, *clavellare ; clouer*, *clouver*, *clouter*, etc.). Au contraire *chef*, de par sa finale, a été isolé, d'assez bonne heure.

Dès qu'une famille de verbes a perdu son chef de file, tous les composés « sont étymologiquement décapités, sémantiquement affaiblis et inexpliqués par la perception populaire » (2). C'est donc un désarroi dans le groupe, qui a perdu son point d'appui : certains sont emportés dans la tourmente ; d'autres, quoique ébranlés, peuvent se consolider en prenant un point d'appui ailleurs. *Choir*, dans sa disparition de la langue courante, a entraîné avec lui *échoir*, qui est sorti ainsi de l'usage populaire ; *déchoir* a mieux résisté en apparence, mais sa défectivité, qu'il a héritée de son chef de groupe, l'a fortement miné, et la langue littéraire n'a pu le sauvegarder — pour combien de temps ? — qu'aux modes impersonnels, ce qui n'est pas un brevet de longévité. La langue vivante, qui a éliminé *clore*, ne veut guère plus de sa doublure *enclore ;* mais *éclore*, pour s'être séparé nettement, par le sens, de la famille condamnée, a obtenu un sursis, à la faveur duquel sa réorganisation flexionnelle jointe à l'appui de son dérivé *éclosion*, pourra peut-être le mettre définitivement hors de cause.

Voici enfin, à propos des dérivés, un phénomène tout nouveau et très important, que M. Gilliéron a

(1) Gilliéron et Roques, *Etudes de géographie linguistique*, pp. 77-80, 38-48 et 1-5.

(2) Gilliéron, *La faillite de l'étymologie phonétique*, p. 50.

appelé *dédiminutivisation.* C'est une formation analogique qui procède du même principe que la collision homonymique : tendance générale du langage à dégager la différence des mots et des idées de la confusion accidentelle des formes. Qu'un mot, par suite d'un accident ou d'une évolution quelconque, prenne l'apparence d'un diminutif, alors que son sens s'y oppose, et aussitôt le langage s'efforce de transformer ou d'amputer la malencontreuse finale.

Comme pour les collisions, la similitude peut être due aussi à une attraction homonymique préalable. Dans le Nord, la combinaison *mouche-èp*, incomprise, s'est altérée en *mouchette :* ce terme, conservé par quelques patois pour désigner l'abeille, a été rejeté par d'autres qui sont revenus à « mouche » tout court. Ici la présence du diminutif pouvait être acceptée par la langue, comme nous l'avons montré, et comme le prouve la longue existence de *mouchette* en Lorraine (1). Mais ailleurs l'antagonisme entre le sens et la forme était intolérable. Quand *bourret*, jeune taureau, passe en Auvergne au sens de « taureau » tout court, en raison d'une évolution sémantique que nous analyserons plus loin (2), le mot est forcé de perdre sa finale et de mettre sa physionomie en harmonie avec son acception nouvelle.

Le phénomène est encore plus impératif et plus général si la confusion résulte d'une évolution phonétique. En Gascogne, la finale latine *ellus* devient *et*, se confondant ainsi avec le diminutif bien connu. Aussitôt beaucoup de mots atteints par cette loi phonétique sont sentis comme des diminutifs, et, comme ils n'en sont point en réalité, ils se voient amputés de leur finale ou reformés sur le modèle du mot racine. Là seulement où *nouvel* passe à *nouvèt*, le vin « nouveau » deviendra du vin « neuf » ; des

(1) P. 43.
(2) P. 126.

mots comme *juillet*, réduit à *juil*, sont entraînés.

L'argot connaît des phénomènes de ce genre. Voici l'emprunt anglais *poney*, que la langue populaire perçoit comme un mot en *-et* : à preuve qu'elle lui fait un féminin *ponette*. Veut-il créer un mot pour désigner le cheval? L'argot (Vidocq) en déduira aussitôt *pon*. Il est possible que la dédiminutivisation soit une des sources de l'abréviation si fréquente dans le langage actuel.

*
* *

Négligée par les prédécesseurs immédiats, les néo-grammairiens, la syntaxe offrait à la géographie linguistique un terrain encore plus mouvant et moins préparé que la morphologie. Aussi s'y est-elle encore peu aventurée ou seulement de compte à demi avec l'étude des flexions, comme l'a fait M. Gamillscheg (1). Dans ses opuscules suggestifs, *Pathologie et thérapeutique verbales* et la *Faillite de l'étymologie phonétique*, M. Gilliéron a montré l'étroite solidarité qui relie les faits syntaxiques avec l'évolution des formes grammaticales et les transformations des outils grammaticaux tels que articles, pronoms démonstratifs, etc. C'est là une indication d'ordre général des plus précieuses pour orienter les futures recherches.

La seule tentative de syntaxe comparée dans le domaine roman depuis la création de la géographie linguistique est *l'Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes* de M. Jules Ronjat (2). Encore M. Ronjat, qui a une méthode et des conceptions très personnelles, ne peut-il être classé comme un adepte des nouvelles doctrines ; mais celles-ci n'ont pas été sans influence sur ses travaux. La syntaxe qu'il nous

(1) Voir à la Bibliographie.

(2) Mâcon (Protat), 1913. — Signalons aussi les travaux de M. Franz (Voir à la bibliographie), qui constituent surtout un recueil de faits bien classés.

a donnée est essentiellement celle du provençal arlésien et de la langue mistralienne, rattachée à ses antécédents historiques ; toutefois, autour de ce rayon central, il a groupé de nombreux faits syntaxiques, de multiples variantes, relatifs aux autres parlers de langue d'oc, en les reliant aussi, lorsqu'il le pouvait, aux états antérieurs des dialectes. M. Ronjat a le sens linguistique très affiné, et par là il rejoint M. Gilliéron comme M. Gauchat ; il ne s'enferme pas dans des abstractions, mais pénètre au contraire le mécanisme intime et vivant du provençal.

Un autre trait le rattache encore à la nouvelle école : c'est la perception des relations entre le parler arlésien et la langue littéraire de Mistral qui, avec une conscience profonde du génie de la langue, a emprunté à l'idiome populaire toutes les « possibilités stylistiques » qu'il a développées en affinant, sans le déformer, un instrument redevenu gauche et imparfait à la suite d'une longue phase plébéienne, et adultéré par l'influence prépondérante du français. C'est le travail accompli pour le français par les écrivains et grammairiens des XVIe et XVIIe siècles, que Mistral a voulu exécuter pour le provençal : il fallait son prodigieux talent pour arriver, du premier coup, si près du but.

Malheureusement pour sa langue, Mistral est resté isolé, autant dire, et n'a pas eu de continuateurs. Sa tentative était condamnée à un échec, car le dualisme de langues, qui reposait au XIIe siècle sur un dualisme d'organisation politique et surtout de civilisation, n'a plus aucune raison d'être sociale dans la France contemporaine, où l'unité de nation et de culture, l'hégémonie économique et intellectuelle de Paris et la prépondérance exclusive du français comme langue de la société cultivée, de l'administration, de la littérature comme du commerce, sont aujourd'hui trop anciennement et trop solidement enracinées pour qu'il soit possible, même sur un point particulier du fleuve,

de remonter l'irrésistible courant. M. Gilliéron, qui n'a pas — tant s'en faut! — les sympathies provençalisantes et félibréennes de M. Ronjat, a noté plus d'une fois l'emprise sans cesse croissante du français sur les parlers du sud-est, et il a conclu malicieusement, avec la pointe de paradoxe qui lui est chère, que « tous les Provençaux connaissent admirablement le français, sans la connaissance duquel il est impossible de parler provençal correctement » (1).

(1) *Pathologie et thérapeutique verbales*, III, p. 92.

CHAPITRE IV

Les sens et les mots.

Les phénomènes qui intéressent plus particulièrement les rapports entre les mots et les sens sont nombreux et complexes. La géographie linguistique s'est attachée de préférence à certains aspects et en a fait apparaître de nouveaux.

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de montrer comment l'histoire des mots ne peut s'écrire sans une connaissance préalable et approfondie des choses qu'ils désignent. Vérité élémentaire, vulgaire truisme que les étymologistes expérimentés comme M. Antoine Thomas ont eu toujours présent à la pensée, mais que d'autres ont été trop souvent disposés à perdre de vue et qu'il faut savoir gré à l'école sociologique de nous remettre sans cesse sous les yeux. Faut-il rappeler que la stratigraphie de « scier » dans la Gaule romane met en jeu l'histoire de la faucille dentelée? que la lutte entre « fléau » et le plus ancien « escoussoir » se rattache à la substitution du fléau articulé au fléau-bâton? Le mot *blat* appliqué au seigle dans les Landes prouve que cette région, jusqu'à une époque récente, n'a pas connu d'autre céréale que le seigle. M. Léo Spitzer a étudié simultanément les noms de la pomme de terre et la propagation de la culture de ce tubercule en France (1); il a montré

(1) Voir ci-dessous, p. 154.

aussi comment des notions précises sur les formes anciennes des clefs et des clous venaient corroborer et compléter les recherches de M. Gilliéron sur la famille *Clavellus*.

Pour avoir un aperçu de la complexité de certains problèmes, examinons brièvement la généalogie des mots qui désignent la marmite et le pot en Auvergne (1). L'ancienne langue, dans cette région comme dans le Midi, appelait *ola* la marmite d'alors, qui était en terre. Arrivent plus tard les marmites en cuivre, qui reçoivent généralement, mais non partout, le nom vulgaire du cuivre, *coure*. Puis vient la marmite en fonte, à trépied, qui prend dans certains patois le nom de *douire*, dont nous verrons bientôt l'origine. Enfin le type actuel de la marmite se généralise avec le mot français. Une première remarque s'impose déjà : lorsqu'apparaît une nouvelle forme de l'objet pour concurrencer puis supplanter l'ancienne, le nouveau type apporte avec lui un mot nouveau, mais parfois aussi il revêt le nom ancien. Ainsi les patois les plus conservateurs ont appelé tour à tour *ola* (auj. *oulo*), la marmite de terre, puis celle de cuivre, ensuite celle de fonte ; d'autres, qui avaient adopté *coure* pour la marmite de cuivre, ont passé cette désignation à l'objet de fonte, d'autant plus facilement que, le nom du cuivre ayant été repris au français dans l'intervalle, le mot était vidé désormais de sa signification première. Donc, première cause de complication, suivant la tendance des patois à garder le mot ancien ou à adopter plus ou moins facilement un mot nouveau pour désigner une nouvelle variété d'objet.

La disparition de certains objets, en rendant brusquement tel ou tel mot disponible, crée une raison inverse de trouble. Voici par exemple l'outre, — elle s'appelait *òire*, puis *douire*, — qui cesse d'être employée. Le mot reste quelque temps dans la langue,

(1) Etude en préparation, de l'auteur.

avec le sens de récipient mal défini, prêt à se substituer au premier mot défaillant de même catégorie. Voilà comment il s'est accroché à la marmite en fonte, qui n'était peut-être pas arrivée avec une étiquette toute neuve. Mais, au même moment, le nom du petit pot où l'on fait cuire la soupe est atteint d'une tare : *douire* se précipite aussitôt pour le remplacer. Et voilà comment, dans la même région, un groupe de patois appelle *douire* la marmite métallique à trépied, tandis que le groupe voisin réserve ce mot au petit pot pour la soupe. A la jonction des deux aires, à Usson, le terme est employé indifféremment dans les deux sens.

Si l'interprétation des faits est aussi délicate, on conçoit à quel point on doit être rigoureux dans la précision pour la récolte des matériaux. La moindre erreur de correspondance entre le mot et la chose peut vicier irrémédiablement la plus savante recherche de linguistique. L'étude des patois suppose la connaissance exacte de la vie rurale, des cultures, des instruments, etc., non seulement dans l'ensemble, mais région par région. A cet égard, le questionnaire de l'*Atlas linguistique de la France*, préparé pourtant avec une expérience consommée, s'est trouvé quelquefois en défaut, au point que M. Gilliéron, avec sa franchise ironique, a pu déclarer que « pour être sensiblement meilleur, il aurait dû être fait après l'enquête (!) » (1) — cercle vicieux dont il était évidemment difficile de sortir.

Voici l'exemple le plus typique : la carte *charrue*. En dehors des instruments perfectionnés plus ou moins récents (récents surtout voilà vingt ans), le Nord de la France ne possédait qu'un seul instrument aratoire, la charrue. Mais le Midi en avait encore deux, l'antique *araire*, venu en droite ligne — mot et objet — de l'*aratrum* romain, et la charrue,

(1) *Pathologie et thérapeutique verbales*, I, p. 45.

importée du Nord à une date plus ou moins ancienne. Il fallait donc deux cartes : une carte *charrue* et une carte *araire*. Or l'Atlas n'en possède qu'une. S'il n'en résulte aucun inconvénient pour le Nord, où il n'y a que des charrues, ni même pour la plus grande partie du Midi où la réponse *araire*, donnée partout à M. Edmont, montre que les sujets ont tous entendu désigner l'araire, il en va autrement pour la région intermédiaire où des confusions ont pu se produire (1), car là où un des deux instruments existe seul, la charrue peut être baptisée *araire* ou *vice versa* (ce dernier cas devant être beaucoup plus rare). L'enseignement le plus intéressant qu'on devait tirer de la carte — les rapports entre l'aire de l'objet « araire » et du mot *araire* — nous échappe donc complètement.

Il importe surtout de ne pas se lancer à l'aveuglette dans les hypothèses, moins encore pour l'histoire des choses que pour celle des mots. De *cochlea*, qui désignait à la fois l'escargot et la coquille, le latin avait tiré le dérivé *cochleare*, cuiller. Quelle est la filiation de sens ? Un Allemand, dont l'explication eut quelque succès, imagina que les cuillers romaines *devaient* se terminer, à la partie postérieure, par une pointe recourbée et acérée destinée à arracher les escargots de leur coquille. M. Maurice Grammont s'est fort joliment moqué de cette « cuiller étymologique » dont le maniement aurait été vraiment peu commode, et il a prouvé sans peine qu'il s'agit d'une métaphore due à l'analogie évidente entre la partie creuse de la cuiller et la coquille de l'huître, de la moule, etc. On peut ajouter que certaines coquilles ont été pendant longtemps les cuillers des peuples

(1) Ainsi au point 802, on a répondu *arère* pour « *charrue* » isolé et *charrue* dans « sillon de la charrue » (région où on se sert des deux instruments) ; au point 804, *arère* est donné comme équivalent de « charrue » et *charrue* de « charrue moderne », ce qui est faux : le premier mot désignant l'araire, le second la charrue sous toutes ses formes. Etc.

primitifs; encore aujourd'hui, sur certains points des côtes normandes, les épiciers se servent des coquilles de pholades pour servir le poivre, le café, etc.

*
* *

A un point de vue plus spécialement sémantique un fait général et de première importance, dû à l'association des idées (dont le rôle est capital dans le langage), est la solidarité qui rattache le mot aux autres termes qui lui sont apparentés. La relation peut être purement formelle et accidentelle : nous avons alors affaire aux attractions et collisions homonymiques étudiées plus haut (1). La parenté peut s'établir à la fois par la forme et par le sens : c'est le cas, déjà envisagé aussi (2), des familles de mots au sens courant, dérivés et composés. Mais les mots peuvent se grouper entre eux uniquement ou principalement d'après un rapport de sens, lorsque celui-ci est très étroit. Encore une vue nouvelle introduite par la géographie linguistique.

L'un des plus puissants de ces groupes sémantiques est celui des jours de la semaine, qui sont étroitement associés dans l'esprit, et toujours par ordre chronologique. La preuve, c'est que *lundi*, par exemple, n'agira jamais directement sur *mercredi* sans avoir, au préalable, influencé *mardi*, ou vice versa. « L'histoire de chacun de ces noms ne peut être étudiée à part : avec des accidents propres à chacun, il existe entre eux des rapports constants, et leur existence particulière n'est souvent qu'un reflet de leur existence collective » (3).

Les relations entre les noms des mâles et des femelles de même espèce sont depuis longtemps connues : dans les langues anciennes, à l'origine, un

(1) P. 65.
(2) P. 108.
(3) Gilliéron et Roques, *Etudes de géographie linguistique*, p. 107.

seul mot désignait l'espèce, et la désinence est venue ensuite, souvent assez tard, différencier le sexe et le genre (1). Les parlers modernes, en ce qui concerne les animaux d'élevage, sont beaucoup moins sensibles au rapport de sexe qu'au rapport entre la mère et les petits : ils acceptent fort bien la dualité de termes aussi différents que bélier et brebis, coq et poule, jars et oie, verrat et coche (ou truie), mais ils conserveront ou recréeront sans cesse des couples tels que coche-cochon, oie-oison, poule-poulet. Des dérivés de « brebis » (surtout quand le mot revêt la forme *fedo*), commencent à remplacer « agneau ». Dans les pays d'élevage, la jument est appelée volontiers « bête à poulain ». Toutefois la tendance vient encore se heurter contre la résistance de certains couples hétérogènes très solides, comme vache, veau.



Au fur et à mesure qu'on approfondit l'histoire et l'étude comparative des langues anciennes aussi bien que des parlers vivants, on s'aperçoit que la création, au sens strict, de mots nouveaux dans le langage est extrêmement limitée. Par suite de la paresse intellectuelle de l'homme et surtout du groupe social, on adapte les mots anciens à des usages nouveaux, ou on accepte bénévolement, pour les désignations qui manquent, les termes fournis tout prêts par les parlers des groupes voisins. Ainsi s'explique, dans tout langage, le nombre considérable des emprunts, qui arrive souvent très vite à submerger le fonds primitif, comme ce fut le cas pour l'anglo-saxon à la suite de la conquête normande, du perse après la conquête arabe, du basque devant la longue infiltration latine puis franco-espagnole, et des patois, dont le vocabulaire ancien est

(1) A. MEILLET, *Linguistique historique et linguistique générale*, pp. 211-212.

peu à peu noyé sous les apports successifs et constants de la langue littéraire. Les métaphores, loin d'être partout spontanées, sont souvent produites, comme on l'a vu, par des attractions homonymiques, ou encore traduites d'un langage à l'autre (1) : ainsi l'allemand *Eindruck* a été calqué sur *impression*; l'image représentée par le latin *conscientia* et qui vient elle-même du grec, a été traduite en allemand, en polonais, en russe, etc. D'ailleurs, même spontanée, la métaphore est une création de sens, non de mot.

Ce n'est donc pas, à proprement parler, à la naissance des mots qu'on assiste, mais à leur importation ou à l'émergence de sens nouveaux.

Un cas particulier a été souvent relevé par la géographie linguistique : c'est l'émergence, soit locale, soit sporadique, soit généralisée, d'un mot qui était sous-jacent dans toute une région avec une nuance de sens un peu différente. Soit le nom du lézard gris en Auvergne : « filleule » apparaît sur divers points; mais c'est un mot beaucoup plus général comme surnom, terme plaisant à l'origine (filleule de serpent). Dans la même contrée, « meunier » a pris soudain, à l'époque contemporaine, une extension très vaste pour désigner le hanneton : il existe partout, depuis longtemps, comme surnom de la variété à élytres blanchâtres de cet insecte.

Les surnoms jouent un rôle considérable dans les transformations du langage populaire. On sait depuis longtemps qu'ils ont servi à former des noms propres. C'est l'étude des argots, et spécialement des argots de la guerre, qui a mis surtout en lumière l'importance et la nature du procédé en ce qui concerne les noms communs. Le langage des soldats, au cours de la dernière guerre, s'est trouvé en présence d'innombrables objets ou faits nouveaux, relatifs à l'armement et à l'outillage, surtout aux

(1) A. Meillet, *op. cit.*, p. 128.

innombrables engins et projectiles qu'il fallait bien baptiser. Beaucoup de ces désignations nouvelles étaient des surnoms, des appellations plaisantes qui se greffaient sur le nom traditionnel sans l'effacer. Certaines étaient éphémères, d'autres ont vécu, se sont développées et sont arrivées parfois à faire tomber le mot ancien en désuétude dans le langage du front, voire de l'arrière.

« De tels phénomènes nous font saisir sur le vif la naissance, la lutte et la mort des mots. Il n'y a pas substitution brusque de l'un à l'autre. Le nouveau venu s'insinue modestement, comme une superfétation accidentelle, voire comme un succédané plaisant. S'il prend racine, il développe peu à peu sa racine au dépens de son voisin usé par l'âge et moins résistant, il fait dépérir ses rameaux — entendons : ses acceptions diverses — en accaparant pour lui le soleil du succès, et en tuant finalement son rival sous son ombre (1). »

Dans les patois et même dans les langues littéraires, des faits de ce genre se sont produits en assez grand nombre. Dans les langues anciennes, les conceptions mythologiques avaient créé, à côté des noms normaux de l'eau, du fer, etc., des surnoms religieux qui sont parfois arrivés à faire disparaître l'autre terme : ainsi le latin *ignis*, analogue au sanscrit *agnih* qui est le nom d'une divinité, a éliminé la désignation matérielle du *feu* conservée par le grec *pur*, le germanique *fiur* (all. *feuer*), etc. (2).

Dans les langues modernes, le phénomène est surtout fréquent pour les noms d'animaux, les plus vivants des êtres, et par suite les plus faciles à personnifier et qui se prêtent le mieux au surnom. Le français *renard* est l'ancien nom propre, popularisé par les fableaux, de *Renard le goupil*, et ainsi s'est

(1) Albert Dauzat, *L'argot de la guerre*, p. 69-70.
(2) A. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, p. 219.

développé le surnom qui peu à peu a remplacé le nom. *Belin* (le mouton) n'a pas eu la même chance dans la région parisienne, mais il a supplanté « mouton » dans certains patois du Centre Le bélier lui-même, apparenté à Belin, a parfois cédé la place à « bedeau » en Auvergne ; le coq a été remplacé par « vicaire » dans la Gascogne occidentale. En général la coexistence des deux termes peut être de longue durée, et c'est une cause d'infériorité ou un accident survenu brusquement au mot traditionnel qui provoque le triomphe de son rival : on l'a vu pour « coq » entré en collision en Gascogne (1) ; pour bélier, en Auvergne, il s'agit d'une mutilation, du jour où la phonétique transforma l'*arét* bien solide du moyen âge (latin *arietem*) en un *are* chancelant (2). — Les innombrables métaphores appliquées aux noms des petits animaux n'ont souvent été à l'origine que des surnoms.

Enfin les mots explicatifs peuvent, comme les sobriquets, se greffer sur les termes traditionnels. Voici, je suppose, « ver luisant » qui a conservé, dans certaine région d'Auvergne, l'appellation traditionnelle transmise par le latin *lucerna*. A côté de ce mot, on appellera aussi la bestiole « ver », car elle rentre dans la catégorie des vers pour le paysan. Mais celui-ci veut-il préciser — notamment sur une question d'un interlocuteur — il dira, par exemple, « ver qu(i) éclaire ». Cette forme, qui pourra être considérée parfois comme une réponse extorquée, arrivera dans certains cas, faute de mieux, à remplacer le mot traditionnel, ainsi du jour où le rejeton de *lucerna* sera entré en collision avec « luzerne » : voilà pourquoi plusieurs patois d'Auvergne n'ont plus d'autre terme aujourd'hui, pour désigner cet insecte, que « ver qu(i) éclaire ».

(1) P. 65.
(2) Albert Dauzat, *Essais de géographie linguistique*, p. 17.

***

Un des phénomènes les plus frappants, le plus surprenant peut-être, de prime abord, lorsqu'on poursuit une enquête de lexicologie comparée sur les parlers vivants, c'est le peu de fixité dans la spécification des termes. Sur ce point, la science commence à peine à se dégager des théories qui envisageaient le langage à un point de vue abstrait et logique, et pour lesquelles tous les mots correspondaient d'une façon précise et fixe à des concepts déterminés. Il faut déchanter.

Les langues classiques, bien examinées, donnent cependant déjà des exemples très nets de glissements de sens, surtout en ce qui concerne les parties du corps humain. Le fait s'explique en général. Car si les concepts de bras, de joue, etc., sont très nets, à la réflexion on s'aperçoit qu'il est difficile de préciser où finit le bras et où commence l'épaule et à quel point mathématique la joue fait place au menton. Mais on conçoit plus difficilement que le latin *bucca*, qui désignait d'abord la joue, ait passé au sens de « bouche », bien que le fait soit absolument certain. Et pourtant les changements de ce genre sont nombreux. Le français *gorge* n'est-il pas arrivé à désigner la poitrine de la femme (« elle a une belle gorge »), qui cependant est un concept fort différent de celui de « gosier ». Dans certains endroits du Massif Central, la mâchoire est devenue la joue. L'idée de « dos » est une des moins précises : le mot traditionnel peut être remplacé soit par « échine » (proprement colonne vertébrale), soit même par « cul ».

Les noms des vêtements n'échappent pas aux glissements analogues. Rappelant l'histoire du costume et la division en *haut-de-chausses* et *bas-de-chausses* (plus tard *bas* tout court), M. Jaberg (1) a montré comment la carte linguistique de la France accuse

(1) *Sprachgeographie*, p. 27.

aujourd'hui un flottement entre chausses = bas, et chausses = culotte. On peut ajouter qu'une confusion encore plus profonde s'est opérée en français entre culotte et pantalon, à l'origine bien distincts : quoique la bicyclette ait restauré la mode de la culotte chez les hommes, les deux mots, à Paris et en province, sont employés souvent dans le même sens, aussi bien pour le pantalon masculin que féminin, avec toutefois une nuance de familiarité marquée pour « culotte ». La répartition que l'Atlas linguistique de la France semble accuser pour ces deux mots ne représente donc qu'une apparence trompeuse : car il faut faire entrer en ligne de compte la coexistence, sur de nombreux points, des deux mots comme synonymes, avec une différence de noblesse d'emploi.

A propos du pot et de la marmite (1), nous avons vu des exemples analogues de glissements de sens, qu'a favorisés le nombre des variantes apportées par les changements de fabrication et de mode dans les types d'ustensiles. Théoriquement il devrait y avoir un nom générique pour chaque genre, et un nom particulier pour chaque variante. Mais où commence et où finit le genre « pot », par exemple, ou le genre « marmite » ? Le *pot-au-feu* n'est-il pas une marmite, bien que la langue l'ait rangé parmi les pots ? Une fois de plus, les catégories de la logique sont en défaut, et c'est à des considérations d'un autre ordre qu'obéit le langage. Tantôt le nom générique se conserve, — c'est le cas de « pot » — mais certaines espèces particulières de pots prennent un nom particulier, qui les distingue et les isole si bien qu'on n'arrive plus à les considérer comme des pots : en Auvergne, par exemple, le petit pot où l'on fait cuire la soupe est un *douire* ou un *bitsou*, mais nullement une variété du *pouo* (pot), pas plus que le *melar*, réservé à l'huile

(1) Ci-dessus, p. 115.

(jadis au miel). Parfois le nom générique, délogé des différentes variétés par des termes spéciaux, arrive à perdre toute précision, à se réfugier dans un sens collectif, voire métaphorique, assez vague. C'est le cas, à Paris, pour « marmite » qui ne désigne plus d'objets précis : on a un *fait-tout*, une *cocotte*, un *pot-au-feu*, etc., et l'on n'emploie plus (surtout la femme) le mot générique que dans des expressions comme « faire bouillir la marmite », — marmite symbolique qu'on ne voit jamais et qui s'est vidée de son sens originaire.

Les confusions de sens sont inévitables en ce qui concerne les noms de plantes et d'animaux sauvages. Certains linguistes, encore férus des catégories logiques, s'étonneront que tel patois puisse confondre le frelon avec la guêpe ou appeler le coquelicot glaïeul. Sans doute il y a dans chaque cas des raisons particulières, auxquelles les questions formelles — rencontres ou attractions homonymiques, mutilations phonétiques, etc. — ne sont pas toujours étrangères. Mais le fait psychologique en lui-même n'a rien que de très naturel. La faculté de discrimination, de classification, de spécification n'est propre qu'aux esprits observateurs et doués d'un certain sens scientifique. L'homme distingue, dans son langage comme dans sa pensée, ce qui l'intéresse au point de vue utilitaire, et surtout ce qui touche à ses occupations. Pour le reste, peu lui en chaut. Comment, par exemple, la langue populaire aurait-elle pu donner un nom spécial aux dix mille espèces différentes de coléoptères qui existent en France ? Elle a remarqué les quinze ou vingt types les plus fréquents et les plus caractéristiques, — nombre qui varie évidemment suivant les régions, la fréquence ou la nocivité des insectes, la mentalité des paysans, etc. Si nul n'est surpris que le français courant appelle sauterelles aussi bien les locustiens que les acridiens ou criquets — animaux pourtant aussi différents l'un de l'autre,

observe Maurice Girard, que le cerf et le bœuf — pourquoi la distinction entre frelon et guêpe serait-elle mieux conservée ?

En réalité, les noms de plantes et d'animaux sauvages, surtout d'insectes, sont sujets aux plus grandes variations. En Auvergne, le ver luisant est souvent appelé « chenille » ou « limace » : remarquons que « chenille », au point de vue zoologique, est beaucoup plus exact que « ver » pour désigner la larve phosphorescente. Dans la même région, le hanneton prend tour à tour les noms de la cétoine, du taon, du bourdon, de la cigale, du grillon, de l'escarbot, de la blatte (1). Une telle désorganisation suppose évidemment (et c'est le cas) une tare grave chez le mot traditionnel : mais le fait psychologique de confusion n'en existe pas moins. Dans certains cas, le substitut lexicologique est un nom, transmis par la tradition, d'un animal rarissime dans la région, comme la cigale, ou à peu près inconnu dans les campagnes, comme la blatte : le mot, ne correspondant plus alors à un être précis, garde un sens assez vague qui le prédispose au rôle de remplaçant et en fait un véritable passe-partout prêt à se substituer aux termes défaillants. Mais ailleurs, il s'agit de confusions, de glissements de sens purs et simples.

Le glissement de sens peut avoir aussi une cause d'ordre social. Nous voyons ainsi couramment, parmi les animaux d'élevage, les noms des jeunes arrivant à remplacer ceux des adultes. Qu'il s'agisse soit d'animaux comestibles, qu'on préfère tendres, soit de mâles ou de femelles destinés à la reproduction, l'acheteur recherche toujours des individus jeunes : par suite le vendeur est porté à rajeunir les siens, ou, si l'on

(1) Sans parler des métaphores comme « poule d'arbre » en (Limousin), « buse », « tourterelle », pas plus surprenantes que celle du *hanneton* lui-même qui signifie « petit coq » (germanique *han*, all. *Hahn*) Cf. mes *Essais de géographie linguistique*, pp. 95 à 112.

préfère, à vieillir les mots. L'ancien nom de l'adulte arrive à désigner la bête âgée.

L'un des exemples le plus frappant est celui de la poule. En latin, « poule » se disait *gallina*; *pulla* (1) désignait à l'origine la jeune poulette. Le désir constant chez les uns d'avoir de jeunes poules, chez les autres de rajeunir leurs vieilles, a fait passer *pulla* au sens actuel de poule. L'ancien mot, qui ne subsiste plus, dans son acception primitive, que parmi certains patois archaïques de la périphérie (où l'élevage des poules est peu pratiqué), a d'abord passé ailleurs, avant de disparaître, aux sens, conservés par endroits, de vieille poule (qui ne pond plus) (Aveyron, 748 de l'Atlas), puis, par extension, de vieille femelle (stérile) (Ambert), pour se localiser à Vinzelles au sens de « truie stérile ». — Pour le coq, le phénomène se présente également : *pullus* s'est substitué à *gallus* dans une partie du Midi, tandis qu'ailleurs le coq est appelé « poulet » ou « cochet ».

Enfin d'autres glissements de sens sont dus à des collisions synonymiques, qui provoquent certaines *répartitions* de sens, jadis mises en lumière par Michel Bréal : tel emprunt à un langage littéraire garde une valeur noble, tandis que le terme indigène est ravalé à une acception péjorative. Les relations entre *hôtel* et *maison* ont été étudiées de près par M. Gilliéron (2).

*
* *

Terminons ce bref aperçu d'ordre sémantique par quelques considérations sur la composition du vocabulaire.

Le matériel lexicologique d'un langage, à une époque et dans un lieu donné, se révèle à l'observateur comme beaucoup plus complexe qu'on ne le supposait autrefois. Truisme pour les langues litté-

(1) A l'origine *pullus*, fém. *pulla*, désignait le petit de tout animal (Cf. le dérivé *poulain*, petit du cheval).

(2) *Pathologie et thérapeutique verbales*, IV, p. 12 et suiv.

raires, parlées dans de grandes villes, c'est encore une vérité qu'il n'est pas inutile de démontrer pour les campagnes.

Le langage tend d'abord à se différencier en raison des milieux sociaux, du genre de vie, des professions. On n'aboutit à un morcellement sensible que dans les grandes agglomérations, où les groupes sociaux ont une ampleur suffisante pour individualiser leur parler : là se constituent des langages, voire des argots de métiers bien caractérisés (1) ; de même le langage du peuple arrive à se distinguer de celui des milieux cultivés partout où la séparation entre les classes sociales s'accentue et surtout là où les unes et les autres sont groupées dans des quartiers différents, comme à Paris ou à Londres.

A la campagne, la distinction entre les classes sociales n'est pas assez accusée pour provoquer une séparation de langue aussi nette parmi ceux qui y habitent toute l'année, et il faut des conditions spéciales, comme l'existence de professions saisonnières et ambulantes exercées en commun, pour provoquer la création d'argots de métiers (2). Mais les différences et les tendances de cette nature y existent à un état plus ou moins avancé, qui a toujours dépassé la phase embryonnaire, et qui mérite d'être pris en considération. Même en l'absence de toute industrie et si peu variées que soient les professions d'un village, il s'y rencontre toujours des éleveurs, des pêcheurs, des chasseurs, de petits artisans. Ceux-ci comme ceux-là posséderont des termes et des locutions relatifs à leurs occupations favorites, ils distingueront mieux certains faits et certains objets et, en revanche, en confondront d'autres plus facilement que le voisin. A cet égard l'examen comparatif des sujets de l'*Atlas linguistique de la France* est particulièrement sugges-

(1) Albert Dauzat, *La Philosophie du langage*, pp. 128-137.
(2) Albert Dauzat, *Les Argots franco-provençaux*.

tif (1). Ainsi, en mainte région, le nom du bélier se confine dans le langage des bergers et des éleveurs : rien d'étonnant si un cordonnier d'Ambert (809 de l'*Atlas*) ne le connait pas, s'il confond dans son patois le bélier avec le mouton, et donne le nom français au taureau que les paysans de la commune appellent *teurou*.

D'une famille à l'autre, le langage varie, comme l'a noté, voici trente ans déjà, l'abbé Rousselot. Ceci tient d'abord à la formation d'habitudes familiales, pour le langage comme pour certains usages : telles innovations lancées par un membre ont plu dans la famille, se sont conservées plus ou moins longtemps, sans sortir parfois de la maison. Le plus grand nombre de ces innovations sont d'ailleurs inconscientes. J'ai cité ailleurs l'exemple de deux voisines auvergnates d'un même village, où l'une et l'autre étaient nées, qui appelaient l'alouette en patois, l'une *lûzeta*, l'autre *luizeta*, et qui ne s'étaient jamais aperçues de cette différence, jusqu'au jour où je la leur ai fait remarquer, à leur surprise réciproque.

Le principal élément de différenciation linguistique entre les familles est dû aux immigrations produites par le mariage. Quiconque vient s'établir dans une localité ne tarde pas à en adopter le langage : mais cette assimilation, plus ou moins rapide suivant les sujets, n'est jamais complète, et certaines particularités du parler primitif ou dues aux circonstances d'assimilation peuvent, surtout s'il s'agit de la mère, se transmettre aux descendants. La rapidité d'absorption dans le milieu ambiant varie d'abord en raison inverse du nombre des immigrants : on a vu que M. Terracher a trouvé des rapports, dans l'Angoumois, entre la fréquence des intermariages et la désorganisation des flexions (2). Mais un facteur

(1) Cf. p. 12.
(2) P. 97.

non moins important réside dans la puissance d'assimilation plus ou moins grande du parler local. Un patois ruiné par une langue littéraire et à demi-paralysé résiste moins bien aux infiltrations étrangères qu'un dialecte sain et vigoureux. D'autre part une agglomération trop petite n'a pas une unité, une conscience collective suffisantes pour assimiler les éléments allogènes : ainsi tels hameaux minuscules de huit ou dix feux, voire moins, surtout s'ils sont éloignés du centre communal, présentent généralement un état de désordre complet, surtout au point de vue phonétique (1).

L'âge et le sexe ne sont pas des causes de divergence moins profondes que la famille. C'est une banalité de dire que les vieilles gens conservent davantage les mots anciens, tandis que les jeunes ont le parler émaillé de plus nombreux néologismes. Mais cette remarque courante ne suffit pas. Il faut noter d'abord que, dans la campagne, à âge égal, les femmes sont en général plus archaïsantes que les hommes : ceux-ci sont sortis davantage, du fait du service militaire ou de professions saisonnières ; en outre, il n'y a pas encore très longtemps (avant l'instruction obligatoire), les familles peu aisées faisaient instruire les garçons de préférence aux filles. Il importe de se rappeler, enfin, que des différences d'ordre phonétique et morphologique s'observent très bien à trois, deux et même une génération de distance, comme l'a montré l'abbé Rousselot ; certaines de ces différences sont dues à des imperfections de transmission : des sons atones et mourants ne sont plus entendus à un moment donné (2).

(1) J'ai observé notamment le fait au hameau de Brenat, commune de Saint-Jean-Saint-Gervais (Puy-de-Dôme), seul point de la région où il n'y a, par exemple, aucune régularité dans le traitement de *s* devant *k*, *t*, *pt* (*testa*...), « mirage phonétique » qui s'explique de lui-même.

(2) Ainsi, au prétérit de *áire*, l'abbé Rousselot enfant n'avait

Le langage enfantin mérite une attention spéciale. Il ne disparait jamais chez l'adulte sans laisser quelque résidu. De plus, son influence sur la langue courante n'est pas viable : à force d'imiter les enfants ou de parler comme eux, pour mieux se faire comprendre de ce petit monde, on arrive à leur emprunter, parfois à titre définitif, une expression ou un terme. N'est-ce point le cas, en français, pour *papa*, *maman*, *bonbon* et bien d'autres mots? Dans les patois d'Auvergne, *cacau*, équivalent enfantin du *coco* parisien, remplace peu à peu, dans le langage des adultes, « œuf » frappé de déchéance par sa mutilation phonétique (le mot est devenu *ieu*, *iou*, etc) ; ailleurs le terme enfantin *berot*. *berotte* supplée, pour désigner le bélier ou la brebis, un mot défaillant. Enfin on doit constater la formation récente d'un langage scolaire, dont l'importance se révèle de plus en plus grande pour l'importation ou la correction des formes et des mots français : c'est par l'école qu'ont été appris notamment, en maints endroits, — donc par les enfants aux parents — les noms du hanneton, du ver luisant, etc.

Dans l'Europe moderne, où les sexes se sont mélangés, il n'y a plus de langage spécial aux femmes comme chez les peuples primitifs. Cela ne veut pas dire que, du fait de leurs occupations, les femmes n'aient point de termes et de locutions différant parfois de ceux des hommes (1) et vice versa. Nous retombons ici à peu près dans les différences professionnelles. Il se peut aussi que les sexes n'accordent pas une attention égale au même objet. J'ai remarqué que les femmes connaissent très mal les noms des plantes et animaux sauvages, même lorsqu'elles

pas entendu la syllabe atone finale *ré*, très faible, dans la forme patoise *di-ré* de sa mère, et il disait *di* : ce n'est que plus tard qu'il observa la différence.

(1) Notamment en ce qui touche à la cuisine, au ménage, aux petits enfants (y compris ce qui concerne les maladies), au linge et aux lessives, etc.

travaillent aux champs à l'instar des hommes.

Enfin les facteurs individuels sont de première importance : différences d'ordre psychologique, dues à des facultés d'observation (1) ou de réflexion plus ou moins affinées ; différences d'instruction, lectures plus ou moins fréquentes, séjours plus ou moins nombreux hors de la commune, — autant d'éléments qui ont leur répercussion dans le langage.

D'après les remarques qui précèdent, on voit quelle circonspection doit présider, pour toute langue, à l'étude et à la discrimination des synonymes. La distinction abstraite des synonymes en raison de l'origine des mots et des nuances d'emploi que l'on croit découvrir parmi eux, n'offre qu'un intérêt littéraire : au point de vue linguistique, elle est absolument sans valeur. Ce qui différencie, dans un langage vivant, les mots de sens voisins, ce n'est pas le plus souvent leur valeur sémantique, c'est avant tout leur emploi social. Celui-ci est archaïque, celui-là néologique ; voici un mot enfantin ; voilà un terme des environs qu'on emploie dans telle famille, non dans telle autre ; ceci est un mot rare qui n'est guère connu que des pêcheurs ou des éleveurs ; cela est un terme de cordonnier ou de boucher. Il y a aussi des divergences d'emplois grammaticaux, tel mot n'étant plus guère usité qu'au pluriel en devenant collectif, tel autre se cristallisant dans une locution déterminée. On comprend ainsi comment les questionnaires, qui pêchent au hasard dans la multiplicité des mots et des emplois, ne nous donnent pour une localité qu'une idée très imparfaite du vocabulaire : ce n'est qu'à la suite d'un long séjour et d'une minutieuse enquête sur place que le glossaire peut être relevé avec exactitude et étudié avec fruit dans toute sa richesse et sa complexité infinies.

(1) On reconnaît une plus grande richesse de vocabulaire (noms de plantes, etc.) chez les esprits observateurs.

TROISIÈME PARTIE

LES PHÉNOMÈNES EXTERNES DU LANGAGE ÉCHANGES ET RÉACTIONS ENTRE LES PARLERS

CHAPITRE PREMIER

La variété des parlers et ses causes.

L'extrême variété des parlers sur un territoire donné, dans une masse linguistique de même origine comme les langues romanes, germaniques, etc., est un fait qui saute aux yeux des observateurs les moins avertis. Elle augmente à partir du moment où une langue possédant une certaine extension géographique est livrée à elle-même et va en se morcelant de plus en plus, à la suite d'événements qui ont brisé l'unité sociale du groupe : tel fut le cas pour le latin après la dissolution de l'empire romain. Ce morcellement a pour contre-partie, dans la suite, la forma-

(1) Au sujet de la différenciation des langues, consulter : A. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, pp. 110-129 ; F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* (Paris, Payot), pp. 267-296 ; A. Dauzat, *la Philosophie du langage* (Flammarion), pp. 119-147.

tion de nouvelles langues littéraires, instruments supérieurs d'échanges sociaux, qui se forment autour de nouveaux foyers de civilisation, centres d'attraction et de cristallisation politique, et qui effacent, qui nivellent peu à peu autour d'eux les parlers indépendants : tel est le cas, aujourd'hui, pour le français, l'espagnol, l'anglais classique, etc., qui ont tué ou sont en train de tuer les anciens patois sur un rayon plus ou moins grand autour de chaque capitale.

C'est là un phénomène bien connu, mais sur lequel la géographie linguistique, tant par ses atlas comparatifs que par ses méthodes d'investigation, vient projeter une lumière plus vive. Par ses documents elle montre d'abord (ce qu'on pressentait déjà) que la variété des parlers de même famille atteint son minimum sur le terrain de la syntaxe, ensuite de la morphologie (flexion des noms et des verbes), son maximum dans le domaine du vocabulaire et de la phonétique. Par une interprétation plus rigoureuse des faits, elle nous permet en outre de mieux discerner les causes de la différenciation linguistique. Ces causes, on le sait, sont d'ordre historique : mais sont-elles dues à des facteurs externes, de nature ethnique ou sociale, ou à des facteurs internes, psychologiques et sémantiques? Et si ces divers éléments entrent en jeu, quelle est leur part respective d'influence? Problème passionnant autant que délicat, qui touche aux forces vives du langage, et pour lequel on ne saurait ambitionner encore des solutions définitives : mais on peut serrer les faits d'assez près pour en dégager les grandes lignes.

*
* *

On a souvent été tenté d'exagérer l'importance du facteur ethnique, ou, par réaction inverse, d'en nier complètement l'existence. Ce facteur a joué un rôle indubitable, quoique restreint ; encore convient-il de

bien définir la nature et l'origine de ce *substrat*, suivant la judicieuse expression de M. Meillet (1).

Il ne s'agit presque jamais d'une question de race, au sens anthropologique, c'est-à-dire, en dernière analyse, d'un fait linguistique dû à une conformation anatomique particulière à un peuple donné. Je ne connais, dans tous les parlers de l'Europe occidentale, qu'un exemple probable, sinon certain, de ce cas : c'est le changement, dans tout le groupe ibéro-roman (espagnol, gascon, etc.) des consonnes labio-dentales en bilabiales (par exemple *v* changé en *b*), qui semble bien corrélatif au prognathisme très caractéristique de la race ibérique. L'induction est corroborée par la présence du même phénomène (prononciation de *b* pour *v*) chez les nègres d'Amérique parlant anglais, et qui sont encore plus prognathes que les Ibères. Mais, je le répète, c'est là une concordance tout à fait exceptionnelle.

En général, il faut entendre par influences ethniques les habitudes et tendances de langage particulières à un groupe de population ayant vécu longtemps en commun, et qui se sont plus ou moins perpétuées lorsque tout ou partie du groupement s'est mis à parler une nouvelle langue. Ainsi conçues, les influences ethniques constituent une modalité des causes sociales.

L'influence du substrat celtique est ainsi très sensible dans les langues romanes, voire germaniques. La tendance manifestée dans les langues celtiques à changer *ou* en *u*, s'est accusée également sur tout le territoire qui avait été longtemps occupé par les Celtes : Gaule romane (à l'exception du Roussillon), ancienne Cisalpine, dialectes germaniques de la rive gauche du Rhin, dialectes anglais de l'ouest. La tendance, également révélée par les langues celtiques, à aspirer ou plus exactement à prononcer entre les

(1) *Les langues dans l'Europe nouvelle*, pp. 105-113.

dents *t* ou *d* placé entre deux voyelles, s'est manifestée sur une aire plus restreinte (français et franco-provençal), celle où la colonisation celtique atteignait son maximum de densité. Au contraire le passage du groupe *ct* à *kht* (attesté en Gaule dès la conquête romaine), puis *yt*, non seulement s'est implanté dans toute la Gaule et l'Italie du Nord, mais a gagné toute l'Espagne par l'entremise des Celtibériens. On voit par ces exemples que les influences ethniques de même origine varient singulièrement d'extension suivant les phénomènes. La répartition des mots de même source, tout en offrant certaines similitudes, est encore plus irrégulière dans le détail : par exemple la racine celtique *bann*, corne (d'animal), est conservée dans le sud de la France, et non dans le nord où les Celtes étaient cependant plus nombreux : mais des causes locales ont assuré ici le triomphe du latin *cornu*. Les nombreux accidents, attractions, etc., joints à des influences sociales particulières, rendent très délicates les recherches de cette nature.

Dans l'ensemble, on observe un grand mélange de races et de peuples, tant au point de vue anthropologique que social. Les groupements humains, à diverses époques de l'histoire, se sont décomposés et reformés à maintes reprises, dans des conditions dissemblables et autour de foyers différents, suivant les hasards des migrations, des colonisations, des guerres, des accroissements ou des diminutions de population, du développement des villes et de l'attraction exercée par certains centres. La formation des groupes sociaux dépend toujours, d'ailleurs, dans une large mesure, des conditions géographiques. Plus celles-ci sont impérieuses, plus les types linguistiques conserveront leur fixité. Ainsi une île, en dépit de la diversité des apports, arrive toujours à reconstituer son unité linguistique, qu'il s'agisse de la Corse, de l'Irlande, de l'Angleterre, qui achève d'éliminer les dialectes celtiques ; de même pour les grandes régions naturelles

comme l'Italie ou la France qui a reformé l'unité linguistique à laquelle elle tendait à l'époque gauloise.

*
* *

Les causes sociales, au sens étroit du mot, constituent les facteurs les plus importants de différenciation linguistique.

Ferdinand de Saussure a montré comment, dans l'histoire des langues ou dans toute masse humaine, la « force d'intercourse », s'oppose à l' « esprit de clocher ». C'est l'esprit de clocher qui, en isolant les diverses communautés humaines, tend à créer, pour chaque petit groupe, des particularités qui peu à peu le distinguent de ses voisins. Au contraire les échanges de rapports entre les divers groupes tendent à maintenir ou à rétablir une unité générale. Suivant les époques, l'une de ces forces l'emporte sur l'autre. Dans les âges de troubles et d'anarchie comme l'époque féodale ou l'époque préromaine, chaque groupe s'isole et se replie sur lui-même. Au contraire, aux périodes de civilisation et d'organisation centralisées — empire romain, états modernes — les forces unificatrices reprennent le dessus, dès que les relations entre les groupes, les voyages, les échanges offrent plus de sécurité.

Les variétés linguistiques se forment en raison de l'isolement respectif des parlers et des groupes. Aux causes purement sociales s'ajoutent les raisons d'ordre géographique. La différenciation du langage est plus grande dans les montagnes que dans les plaines, à cause du plus complet isolement des vallées. D'autre part les rapports linguistiques des idiomes voisins dépendent des relations entre les populations qui les parlent. Ainsi la Corse parle un dialecte qui n'est ni provençal, ni gênois, mais toscan, preuve des relations continues avec la Toscane pendant le moyen âge ; les patois de l'île de Ré se rattachent aux parlers

poitevins situés au nord, ceux de l'île d'Oléron aux parlers saintongeais situés au sud-est, etc.

Sur le continent, les anciens *pagi* gallo-romains, auxquels se sont superposés et substitués les anciens diocèses dans les mêmes limites, ont constitué longtemps des unités politiques et sociales, et par suite linguistiques assez nettes, surtout dans les plaines. Mais dans les pays accidentés la fragmentation est plus grande, comme l'a montré M. Ronjat (1), et les unités linguistiques se juxtaposent par fiefs, par vallées, par fractions de vallées. M. Terracher a retrouvé de son côté des coïncidences frappantes entre les limites des fiefs et celles de certains phénomènes phonétiques ou morphologiques : l'interdiction des formariages contribuait à conserver l'unité linguistique du fief (2).

Néanmoins il est impossible, en général, contrairement à ce qu'on croyait jadis, de tracer des limites nettes entre les dialectes, car les différents « pays », — *pagi*, diocèses, fiefs, provinces, etc. — ont formé des groupes plus ou moins durables et variables, qui se sont tour à tour, en raison des vicissitudes politiques ou sociales, agglomérés ou disloqués suivant des combinaisons plus ou moins différentes. En outre chaque pays n'a jamais été isolé complètement de ses voisins et a toujours entretenu des rapports avec eux. Il en résulte que sur le pourtour des régions naturelles on trouve le plus souvent, non pas des frontières linguistiques précises, mais, selon l'expression de M. Gauchat (3), des faisceaux de traits linguistiques, qui s'accompagnent, se suivent de près, s'entrecroisent, mais ne coïncident presque jamais, et forment une zone frontière, non une limite nette. Ainsi M. Bruneau a montré que les quatre traits les plus caractéristiques du wallon se suivent, au sud, à huit

(1) *Revue des langues romanes*, 1912, p. 419.

(2) Ci-dessus, p. 98.

(3) Voir son intéressante étude, *Gibt es Mundartgrenzen?* (*Herrigs Archiv*, 1912, p. 416-424).

kilomètres maximum de distance près des confins de l'ancien diocèse de Liége. L'intervalle entre les parlers saintongeais, poitevins, berrichons et bourbonnais d'une part, périgourdins, limousins et auvergnats de l'autre, est formé par un croissant long et étroit, dont la pointe se ferme à l'ouest.

La séparation linguistique peut être très précise quand il s'agit d'obstacles naturels, bras de mer, montagnes difficiles à franchir, vastes espaces inhabités : ainsi l'embouchure de la Gironde (Le Verdon à part), forme une limite bien tranchée entre le gascon et le saintongeais, les Pyrénées centrales entre le gascon et l'aragonais. Parfois des phénomènes sociaux agissent dans le même sens : une ancienne poussée de population du nord au sud a amené une coupure entre le gascon et le saintongeais au nord de Libourne; de même la séparation politique complète qui s'est produite entre le Languedoc et la Catalogne vers le début du moyen âge a provoqué une cassure linguistique au nord du Roussillon (1). En revanche, dans les régions où les échanges sociaux ont été fréquents, les traits linguistiques et les variétés lexicologiques s'enchevêtrent à l'infini : c'est le cas pour le domaine franco-provençal (surtout pour la région lyonnaise), pour la Limagne d'Auvergne, etc.

Il est, par suite, souvent assez difficile de classer par groupes les dialectes d'une même famille. En dehors des faisceaux de traits linguistiques, qui constituent forcément une limite un peu flottante, un bon critérium, qui repose sur un solide fondement social, est celui de l'intercompréhension : partout où on se comprend, d'une localité à l'autre, règne le même dialecte; dès qu'on ne se comprend plus, c'est qu'on a franchi une barrière linguistique. Tel a été le

(1) On peut consulter encore : pour les limites linguistiques des patois lorrains orientaux, Callais, *Die Mundart von Altigny* (Metz, 1919); la carte linguistique du catalan établie par P. Barnils (*Butlleti de dialectologia catalana*, 1919, pp. 1-10.)

critérium employé par M. Ronjat pour la délimitation des dialectes provençaux (1) : toutefois le désir de précision l'a entraîné parfois à ne pas tenir suffisamment compte des zones mixtes, notamment du côté du franco-provençal et surtout du piémontais (2).

*
* *

Enfin la variété des parlers — spécialement la variété lexicologique — est provoquée par des causes internes, phonétiques, homonymiques, etc. Les rencontres homonymiques, dont nous avons longuement parlé (3), qui se manifestent à tel endroit et non à tel autre, suivant les hasards des évolutions phonétiques, produisent des réactions, des transformations, des substitutions de mots qui varient selon les régions.

En dehors des accidents, la variété des termes s'accuse en raison du moindre usage des mots : c'est un principe que j'ai eu l'occasion de mettre en lumière dans mes *Essais de géographie linguistique*. On conçoit en effet que des termes d'une utilisation fréquente, souvent employés dans les relations entre localités et contrées diverses, conservent une stabilité et une fixité plus grande que les vocables rares, qui reviennent à intervalles éloignés dans la conversation et qui sont, par suite, plus sujets à se déformer et à se spécialiser dans chaque pays, voire dans chaque village. Ainsi les noms de plantes et d'animaux, spécialement d'insectes, qui ne sont ni utiles, ni nuisibles, ni très communs, tels le scarabée, la blatte, le ver luisant, etc., présenteront le maximum de variations dans une région donnée. Une différence remarquable s'offre, à cet égard, pour les animaux domestiques, entre les animaux de boucherie ou de trait et les

(1) *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, pp. 2-9.

(2) Ainsi Tende est plutôt piémontais que provençal ; Saorge est en zone mixte, etc.

(3) P. 65.

mâles reproducteurs : tandis que le bœuf, le veau, le mouton, la vache, l'oie, le porc, le cheval, l'âne portent le même nom à peu près dans toute la France, voire au delà, en revanche il y a de grandes variétés pour les noms du taureau, du bélier, du jars, du verrat, par suite d'une moins grande fréquence de type et d'emploi.

***

La variété des types lexicologiques et des caractères phonétiques diffère du tout au tout suivant les mots comme suivant les sons.

A côté de termes comme père, homme, lune, feu, etc., qui présentent le même type dans tout le domaine roman occidental, de la Wallonie à l'Andalousie et à la Sicile, voici le hanneton, comme le montre la carte que j'ai dressée et qui, pour la seule région de la Basse-Auvergne, offre une vingtaine de types différents et capricieusement répartis (1), dont beaucoup, forcément, ont passé à travers les mailles un peu lâches de l'Atlas linguistique de la France.

La géographie linguistique ne se borne pas seulement à enregistrer ces variations et leur distribution géographique ; elle s'efforce aussi d'en expliquer la genèse. Elle montrera ici que le hanneton, qui s'est répandu à la suite des défrichements de forêts à l'époque franque, n'avait pas de nom en latin vulgaire : pour le désigner, la France du Nord a emprunté un mot au germanique — *hanneton*, c'est-à-dire « petit coq (2) », — tandis que le languedocien lui donnait un surnom, *bertau*, d'après le nom propre Bertaud, sans doute à cause de l'étourderie de l'insecte (comparer : un jacque). La région lyonnaise créa bientôt une métaphore propre : d'après le bruit

(1) Pour plus de détails, voir A. Dauzat, *Essais de géographie linguistique*, pp. 90-106, et la carte *hanneton* à la fin du même ouvrage.

(2) Voir p. 126, n. 1.

de ses ailes, elle l'appela *quinquerne*, mot qui désignait primitivement la vielle.

Ces trois désignations se sont rencontrées dans la basse Auvergne. Le mot primitif, *bertau*, qui perdit sa valeur imagée à la suite de la disparition du nom de personne correspondant, s'effaça sous la poussée de ses rivaux, et ne survit plus aujourd'hui que comme épave à Authezat. *Quinquerne*, changée en *quincaille* par attraction homonymique, déborda largement sur l'Allier moyen, puis se disloqua à son tour le jour où, la forme étant de nouveau altérée, la métaphore ne fut plus perçue.

Sur les débris et surtout sur les frontières des anciennes aires se développèrent des formations locales, métaphores, substitutions de mots, dérivations synonymiques : voici le « ronfle » ou « ronfleur », le « bruisseur » (*bronzin*), « tourniquet » (*vrondet*, de *vironda*, tourner), la « sotte »; l'un de ces surnoms, avec ses deux variantes « meunier » et « meunière » (qui s'appliquait d'abord à la variété à élytres blanchâtres, assez fréquente dans la contrée) a gagné du terrain à son tour et a fait largement tache d'huile, surtout dans la région montagneuse.

Le remplacement par le nom d'une espèce plus ou moins apparentée dans l'esprit populaire est parfois provoqué par une similitude de forme : ainsi *tau* (taon) se rencontre près du dernier vestige de *bertau*. Parfois on a utilisé un passe-partout, rendu disponible par la rareté de l'animal qu'il désignait dans la région (1), comme cigale ou blatte. Certains succédanés s'expliquent assez bien, comme cétoine (en patois « sourde ») ou bourdon, désignation assez vague; mais des mots aussi différents qu' « abeille » (*bine*), escarbot, grillon, sans parler des métaphores, buse, tourtereau ou mouton, prouvent combien cer-

(1) Ci-dessus, p. 126.

tains patois sont peu difficiles pour la spécification des espèces.

Enfin, brochant sur le tout, arrive par le nord le terme français, plus largement représenté en Bourbonnais et en Forez qu'en Auvergne, mais qu'on trouve sporadiquement jusque dans le Midi, où, l'*h* n'étant plus aspiré, le mot a été plus d'une fois compris comme étant un « petit » âne et refait parfois en *aze* (âne) sur le modèle du patois. La répartition sporadique de « hanneton » dans le Plateau Central et le Midi s'explique par ce fait que le nom de cet insecte est un de ces mots scolaires, déjà signalés, appris par l'instituteur aux enfants, et qui, par l'intermédiaire de ceux-ci, pénètrent plus ou moins le patois en raison des conditions locales.

* * *

L'examen de certaines cartes phonétiques ne se révèle pas moins complexe pour une petite région, ni moins riche en enseignements, bien que ceux-ci soient peut-être encore plus délicats à dégager.

Ici encore la variabilité diffère du tout au tout suivant les sons et leurs positions. Si nous prenons, par exemple, le *p* initial devant *a*, *o*, *ou*, nous n'observerons aucune variante appréciable à travers, non seulement la France, mais l'Espagne et le Portugal, l'Italie et la Suisse romane. A l'autre pôle, voici la diphtongue *au* (prononcer : *âou*) qui, pour la seule petite contrée de la Basse-Auvergne, nous offre quatre types principaux, avec de nombreuses nuances, amalgamés de façon assez complexe (1).

L'histoire, corroborée par les enseignements de la géographie linguistique, nous apprend que dans toute cette région, vers la fin du moyen âge, la diph-

(1) Un travail plus complet, de l'auteur, est en préparation sur ce sujet.

tongue traditionnelle *au*, issue de *au* du latin vulgaire (type *chausa*, de *causa*), ou de *a* + *l* vocalisé (type *autre*, de *alterum*) se prononçait uniformément *âou*. Cette prononciation ne s'est plus conservée aujourd'hui que sur le pourtour ouest, sud et sud-est, par où elle tient au domaine provençal qui n'a pas altéré l'ancienne diphtongue, et, sporadiquement, dans quelques localités voisines de l'Allier, spécialement des villes et bourgs comme Issoire, Champeix. L'ensemble des altérations de la diphtongue se présente donc comme un vaste golfe, orienté du nord au sud et creusé dans la vallée de l'Allier plus avant que dans les vallées latérales de la Sioule et de la Dore.

Cette première impression d'ensemble appelle de nombreux correctifs. D'abord, parmi les sédiments de formation nouvelle, on observe deux couches principales d'époques différentes. L'un, qui occupe trois séries de hauteurs, adossées chacune aux montagnes plus hautes de l'aire précédente — au N.-O. plateau des puys et de la haute Sioule, au S.-O. plateau de Vodable, au S.-E. plateau du Vernet-la-Varenne — offre dans les trois régions le remplacement de *au* (*aou*) par *œü* ou *ü* (*ü* = *u* français), et constitue, de toute évidence, les débris d'une vaste zone primitivement homogène, de formation régionale, qui s'était formée à l'origine sur la dislocation de la première. Ensuite le courant *au* > *o*, venu du français, c'est-à-dire du nord, a contourné le plateau des puys et a coupé l'aire *œü* entre le barrage de l'Allier et le pic d'Usson pour déborder, d'une part dans les vallées des trois Couze à l'ouest, de l'autre dans le bassin de Brioude au sud.

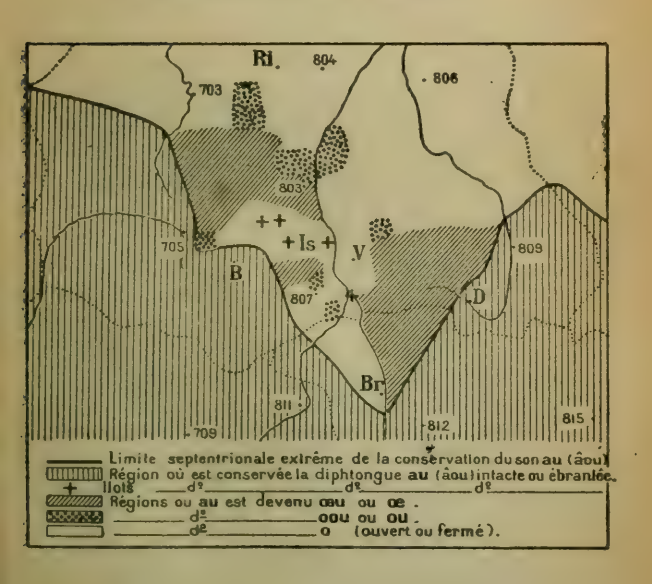
Ce n'est pas tout. En dehors des trois formes, *aou* traditionnelle, *œü-œ* régionale et *o* française, les patois de la région nous offrent un quatrième type, *oou*, qu'il s'agit également d'expliquer. Celui-ci est sporadique et se rencontre soit dans la vallée de l'Allier, soit en bordure de l'aire *aou* : on doit donc

CARTE III

UN EXEMPLE DE GRANDES VARIATIONS PHONÉTIQUES

LA DIPHTONGUE *AU* DANS LA BASSE-AUVERGNE

D'après une enquête personnelle.



y voir une première altération de cette dernière diphtongue, dans les patois rebelles à l'évolution vers *œü*, et qui a dû faciliter, sinon toujours précéder, la monophtongaison en *o*. A noter aussi que sur la lisière du domaine *aou* il se manifeste une tendance à la contraction, par la voie *aou* > *ao* > *o*. Il faut remarquer également que l'unique ou première voyelle du type *oou*, *œü* — *o*, *œ*, peut être ouverte ou fermée, ce qui complique la répartition des formes, tout en aidant à expliquer l'évolution. Dans la carte ci-jointe, nous n'avons pas tenu compte de ces deux séries de variables, pour ne pas compliquer le schéma.

Enfin et surtout on ne doit jamais perdre de vue que les évolutions phonétiques ne constituent pas un mécanisme d'une régularité absolue : les transformations sont troublées presque partout, plus ou moins, par des éléments externes — influences du français, actions spéciales à tel ou tel mot, etc. — qu'il faut avoir sans cesse présents à l'esprit, sous peine de trébucher dans des « mirages (1). »

Que conclure d'un ensemble de faits aussi complexes ? Il apparaît d'abord que les patois de la haute montagne, les plus reculés, se révèlent les plus archaïsants et que l'action du français, ici comme ailleurs, a emprunté les grandes voies géographiques, en remontant des plaines aux vallées. Mais en dehors de ces considérations élémentaires, on ne saurait méconnaître le rapport qu'il y a entre le changement de *aou* en *œü* dans la basse Auvergne et le phéno-

(1) Remarquons aussi que la présente carte ne s'applique qu'à *au* tonique. L'*au* de *chausir* (choisir) se comporte différemment de l'*au* de *chausa :* ainsi l'aire de *œü* (qui ici passe à *ü*) est beaucoup plus vaste à l'atone et réunit les trois plateaux précités, englobant, outre les patois qui ont *œü*, *ü* à la tonique, un certain nombre de ceux qui ont *o*. Le rapprochement des deux cartes confirme ainsi l'unité primitive des aires toniques *œü*, *œ* et apporte de précieux enseignements pour l'évolution régionale de la diphtongue.

mène beaucoup plus général qui a transformé *u* latin (= *ou*) voyelle indépendante, en *ü* (*u* français) dans toute la Gaule romane et l'Italie du nord-ouest vers les X[e]-XI[e] siècles. Le fait que cette transformation a atteint, dans une partie de l'Auvergne, l'*u* élément de diphtongue ne tendrait-il pas à établir que cette région — étant donnée l'origine celtique du phénomène général — avait reçu une colonisation gauloise particulièrement dense? Ce qui peut appuyer encore cette hypothèse, c'est que l'évolution *au* > *œü* ne se rencontre ni dans la haute montagne, où les Celtes n'ont pas pénétré, ni dans les basses vallées où ils ont été submergés plus tard par la colonisation romaine, puis germanique, et où les patois restent attachés aux types *aou* et *oou* jusqu'au jour où ils tombent dans l'attraction du français. Le phonème *œü*, *œ* s'observe sur les plateaux moyens où abondaient les *oppida* et habitats celtiques (Gergovie, Tallende, Corent, Coudes, etc.). Ce n'est là encore, répétons-le, qu'une hypothèse, qu'on doit envisager avec la plus grande prudence. Mais elle suffit à donner un aperçu de ce que peut contenir en germe une carte phonétique (1).

*
* *

Le tableau de la variabilité du langage ne serait pas complet si l'on ne rappelait, pour l'achever, les divers langages qui peuvent se superposer et s'influencer réciproquement sur un territoire donné.

Nous ne reviendrons pas sur la segmentation en raison des milieux sociaux, qui s'ajoute, sur un autre terrain, à la segmentation géographique, et dont nous avons déjà parlé (2). Mais en dehors de ces

(1) On pourra prendre aussi, comme exemples d'une grande variété phonétique, les cartes du *Petit Atlas phonétique du Valais roman* de M. Gilliéron.
(2) P. 128.

variétés plus ou moins accentuées produites par la profession, l'âge ou le sexe, le milieu social, etc., il est bien rare qu'un seul type de langage soit parlé — j'entends même : parlé couramment — dans une localité donnée. Ce n'est guère le cas, dans l'Europe occidentale de notre époque, que pour les grandes villes avec une zone environnante plus ou moins vaste, qui, pour le français, s'étend très loin. Si l'on s'en tient à la conscience linguistique des sujets parlants, qui est le meilleur critère d'ordre social, les patois ne commencent à l'ouest que dans la Sarthe et le Bocage normand, au nord en Picardie, à l'est en Lorraine, au sud dans le Berri. La vaste région centrale n'offre plus, sur les débris des anciens parlers détruits par la langue de la capitale, qu'un français régional, charriant plus ou moins d'alluvions indigènes selon les lieux ou les individus. Sans doute le bourgeois parlera ici une langue plus voisine du parisien que le paysan ; mais l'un et l'autre ont conscience de n'employer qu'un même idiome, avec des gradations et des nuances. Ni l'un ni l'autre n'est bilingue, et si le villageois peut éviter certains termes ou certaines formes jugés vulgaires ou grossiers (tout comme l'ouvrier de la ville), lorsqu'il est en bonne compagnie, c'est toujours de la même langue qu'il se sert, et il n'en connaît pas d'autre.

Au contraire, si l'on s'éloigne davantage, le bilinguisme devient la règle. L'indigène parle patois et français, comme ailleurs patois et italien, ou patois et allemand classique. La connaissance des deux langues varie d'ailleurs à l'infini suivant les lieux et les époques : la langue littéraire était d'abord l'apanage d'une minorité cultivée (comme c'est encore le cas dans certains coins du sud italien et la majeure partie de l'Espagne); puis les paysans la comprirent peu à peu, ensuite la parlèrent, enfin l'écrivirent ; à son tour l'usage des patois abandonne peu à peu les classes cultivées et est déjà sorti des milieux

ruraux eux-mêmes dans certains cantons suisses, qui retournent ainsi au monolinguisme par une voie un peu différente de celle qu'ont suivie les environs des capitales.

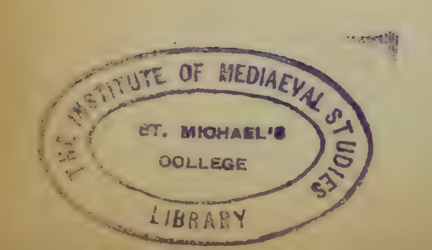
Sur les frontières, les limites politiques des nations, pour des raisons d'ordre historique et social, ne coïncident pas toujours exactement avec les zones d'influence des langues littéraires. Ainsi le français, qui fut pendant longtemps la langue officielle de la dynastie de Savoie, au moins pour ses possessions occidentales, a, de ce fait, débordé sur l'Italie. De même le français était fort répandu en Alsace avant l'annexion de 1870. Comme chaque Etat s'efforce d'enseigner sa langue à ses nationaux ou à ses sujets, il arrive dans ce cas que la population de régions frontières devient trilingue, au moins en partie : sur la frontière italienne on parle couramment patois, français et italien ; nombre d'Alsaciens-Lorrains parlent à la fois l'alsacien, le français et l'allemand.

La situation linguistique se complique encore dans certains pays, du fait de l'existence de langues régionales, conditionnées, comme en Italie, par la présence de grandes métropoles, jointe à une unification politique tardive. Le vénitien, le milanais, le génois, le turinois se sont progressivement répandus sur toute la sphère d'action politique et sociale de la métropole, se superposant aux patois dès que ceux-ci apparaissaient nettement distincts. La vitalité de ces langues régionales reste très grande : le piémontais de Turin est encore la langue la plus usitée par la bourgeoisie de Turin et du Piémont (1). Il en

(1) On s'est demandé (M. Rousselot, M. Léo Spitzer), si en recueillant les patois corses M. Edmont n'avait pas été influencé par la langue régionale, le toscan, ce qui expliquerait l'uniformité remarquable des parlers qu'il a recueillis, en contradiction avec la situation orographique du pays. M. Gilliéron a répondu (*Généalogie*..., p. 2). La question reste à élucider sur place. Cf. p. 152.

résulte pour les zones frontières un polyglottisme des plus curieux. Dans la vallée d'Aoste, par exemple, le paysan parle couramment quatre langues : patois, piémontais, italien et français (ce dernier appris à l'école comme l'italien, parce qu'il est nécessaire pour l'émigration) ; dans certains coins de la vallée (Gressonney), le patois est germanique. Ce polyglottisme est ici la chose la plus naturelle du monde et s'acquiert sans effort et sans gêne, ce qui est la meilleure réponse aux objections formulées contre la dualité de langues internationales vivantes.

Naturellement ces divers langages exercent les uns sur les autres des influences réciproques, qui ajoutent à la complexité des matériaux à mettre en œuvre par la géographie linguistique.



CHAPITRE II

Les voyages des mots.
Les courants et les barrières.

James Darmesteter raconte (1) comment, en suivant les cours de son frère sur l'histoire de la langue française et la vie du langage, les jeunes Sévriennes sentirent un véritable enivrement dans ce voyage de découvertes à travers une langue qu'elles croyaient connaître et qu'elles s'étonnaient de rapprendre. C'était une véritable révélation pour l'époque. Il manquait pourtant à cet enseignement, comme à la *Vie des mots* du même érudit, l'élément le plus vivant peut-être, l'un des principaux facteurs des transformations, les voyages des mots. Ces déplacements ont été mis récemment en lumière par les travaux sortis de l'Atlas linguistique. C'est un des chapitres les plus curieux et les plus neufs encore de la géographie humaine.

On savait bien, sans doute, que certains termes venaient de l'étranger et que d'autres y étaient allés ; qu'à diverses époques de son histoire le français

(1) *Arsène Darmesteter*, Reliques scientifiques recueillies par son frère, Paris, 1890, t. I, p. XXIII.

avait fait des emprunts à l'italien, à l'espagnol, à l'anglais, etc. Mais quel itinéraire ces termes avaient-ils suivi ? Les premiers, par exemple, étaient-ils venus tout d'une traite à Paris dans les fourgons des armées de Charles VIII et de François Ier ? Ou bien avaient-ils procédé par étapes en laissant sur leur chemin des traces de leur passage ?

Mieux informée, la science du langage peut répondre aujourd'hui à cette question. Elle fait plus encore ; elle reconnaît que non seulement les métèques venus de l'étranger, mais tous les mots ont voyagé sans cesse en sens divers à travers notre territoire, comme sur ceux de nos voisins. M. Gilliéron estime même que c'est à cette cause qu'est due la grande variété lexicologique qu on trouve en France, en Italie, et, d'une manière générale, sur le continent : l'épreuve contraire peut être faite avec la Corse qui, — à part la pointe méridionale témoignant d'une influence sarde très sensible — possède un vocabulaire dont l'uniformité (on s'en rend compte dans son Atlas) a surpris plus d'un linguiste (1).

En reconstituant, grâce aux documents historiques et géographiques, les déplacements anciens des mots, on pourra désormais retrouver l'âge des apports successifs qui se sont succédé sur notre territoire : les faits historiques, auxquels on fera appel comme par le passé, prendront une nouvelle valeur et seront eux-mêmes localisés géographiquement avec soin. M. Jud a ainsi montré comment l'*araire* (l'*aratrum* romain) avait disparu du nord de la Gaule pour faire place à la charrue (*carruca*) entre l'époque de la loi salique et le règne de Charlemagne ; comment le son [du blé] a été nommé *bren* dans la région parisienne jusqu'à la fin du xve siècle, pour être remplacé par un concurrent venu de Normandie; comment le *couturier*, aujourd'hui réfugié dans l'Ouest, avait précédé le

(1) Cf. ci-dessus, p. 149, n. 1.

tailleur, à Paris, jusqu'au XIVe siècle (1). C'est au cours de leurs randonnées que les mots se déforment, se transforment, entrent en collision les uns avec les autres : ceux-ci disparaissent, victimes de tares connues ou ignorées, tandis que ceux-là, sains et vigoureux, fondent des familles nombreuses et essaiment leurs rejetons.

L'histoire du compère-loriot prend naissance aux environs de Malmédy, dans la petite région wallone que la Prusse a rétrocédée à la Belgique en 1919. On savait qu'il y avait eu confusion ancienne entre l'*orgeol* (petit grain d'orge), nom primitif du bouton, et l'*oriol* (*aureolum*, jaune d'or), nom primitif de l'oiseau. Cela est très clair; mais l'entrée en scène du compère est plus curieuse. Son origine est wallone. Dans cette région, on distinguait deux sortes de merles : le *merle noir*, dont nous avons vu les avatars (2), et le *merle oriol*, devenu *merloriot*. Dans le dernier mot, le paysan a entendu — c'était fatal — *mère loriot*. Et aussitôt voilà le *merloriot* qui devient le *père loriot*. Le compère le suivra de près. Si l'on en doutait, on trouverait la suite de la famille, le *fils loriot* et la *fille loriot*, dans les patois bourguignons et rhodaniens.

Le peuple veut toujours comprendre et expliquer, en les transformant au besoin, les mots qui ne parlent pas à ses yeux. L'échalote était à l'origine l'ail d'Ascalon, *ascalogne*. Mais dès que le terme eut quitté les rives de la Méditerranée, où il avait accosté, il fut altéré, Ascalon n'étant plus connu, par la langue populaire jusqu'à devenir l'*eschalotte*, l'*échalotte*, voire la *charlotte*.

Certaines mutilations phonétiques sont plus topiques encore. On a vu plus haut (3) le cas d'*anadolh*, orvet,

(1) *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, t. CXXVI, 109.
(2) Ci-dessus, p. 86.
(3) P. 81.

et d'*anatomie*, qui, venus l'un et l'autre du Midi, aboutissent respectivement en Auvergne à *dœr* et à *toumio*. Si les voyages forment les hommes, en revanche, on le voit, ils déforment singulièrement les mots.

* * *

Les mots et les formes se propagent surtout par rayonnement, autour des grands centres d'expansion dont nous parlerons dans le chapitre suivant. Pour être plus rare et presque exceptionnel, le cas de pénétration simultanée d'un terme par diverses parties de la périphérie d'un territoire n'en est que plus intéressant à observer. Ce phénomène d'endosmose linguistique (qui s'oppose à une exosmose infiniment plus fréquente) a été étudié par M. Léo Spitzer pour les noms de la pomme de terre en France : c'est un des exemples les plus frappants qui illustrent la solidarité de l'histoire des mots avec l'histoire des choses.

Il est aujourd'hui prouvé que tous les pays qui nous entourent avaient connu la pomme de terre avant la France, et que cette culture avait pénétré chez nous, par les diverses frontières, bien avant Parmentier. Chaque région emprunta le nom au pays voisin et importateur : la *patata* espagnole pénétra en Gascogne, la *potato* anglaise sur nos côtes de l'ouest et de Normandie, la *Grundbirn* rhénane dans l'est, la *Kartoffel* de l'allemand classique en Suisse romande, la *tartuffola* de l'ancien italien (1) dans le sud-est, d'où elle remonta jusqu'en Auvergne pour se croiser avec le nom de la truffe (dans une région où les truffes n'existaient pas) (2). Bien entendu, ces

(1) Remplacée aujourd'hui en italien par *patata*, d'où le mot a passé dans notre argot de caserne. *Tartuffola* paraît être l'ancêtre de la *Kartoffel* allemande.

(2) Je crois que la thèse de M. Spitzer doit être corrigée sur ce dernier point et que c'est plutôt le nom piémontais de la

mots s'altèrent et se déforment en chemin. — Du jour où Parmentier fait adopter et estampiller la *pomme de terre* par la cour, ce terme, ignoré la veille et créé par métaphore dans une petite région, fait fortune comme le légume rebaptisé : et Paris, à son tour, relance le nom de la pomme de terre à travers les patois, l'exportant jusqu'en Corse et en Lombardie. — Autre fait curieux : ce sont les Alliés qui ont importé en 1815, en Bretagne, la culture de ce légume, encore nommé *crompire* (*Grundbirn*) en Ille-et-Vilaine.

*
* *

Aujourd'hui avec le chemin de fer, et surtout avec l'école et le journal, comme aussi avec la caserne et l'émigration temporaire, les mots sont susceptibles de se déplacer par sauts brusques, et c'est ainsi qu'on trouve, loin des foyers d'expansion, de nombreux néologismes projetés sporadiquement çà et là, suivant les conditions locales ou le hasard des sujets interrogés. Nous avons vu des exemples, notamment pour le nom de la jument (1).

Jadis au contraire, et jusqu'à une époque voisine de nous, le cheminement des mots était progressif, en dehors de ceux qui, venus par la voie maritine, accostaient dans les ports d'où ils se répandaient peu à peu dans l'intérieur du pays.

Une masse linguistique donnée, celle de la Gaule romane, par exemple, se révèle ainsi comme un grand corps organique composé d'un agrégat de cellules formées par les communautés d'habitants (paroisses, communes, etc.). Les petits centres, reliés entre eux, représentent le système nerveux, chacun d'eux constituant un foyer d'irradiation. Au fur et à mesure que l'organisme se perfectionne à travers les siècles,

truffe, *trôfia*, qui a passé dans notre Sud-Est, pour y désigner la pomme de terre.

(1) P. 42.

comme un être qui s'élève dans l'échelle de la série animale, les fonctions se spécialisent, les organes se hiérarchisent, les petits centres se subordonnent aux centres régionaux, jusqu'au moment où un centre principal, se développant plus que les autres, assume le rôle de cerveau et donne l'impulsion à tout le territoire. On peut aussi comparer les voyages des mots à la circulation du sang, dont la capitale serait le grand moteur : mots et formes cheminent suivant des directions déterminées d'avance, dans les grandes, puis les petites artères, tandis que les parlers éloignés renvoient vers le centre leurs produits de transformation sous formes d'éléments régionaux. Il n'est pas jusqu'aux barrières naturelles opposées à la circulation des termes, qui ne puissent être comparées au système osseux. Simples métaphores, d'ailleurs, qu'il ne faudrait point prendre au pied de la lettre.



La propagation des mots ne se fait pas au hasard. Les mots, dans leurs voyages, ont suivi des chemins bien déterminés : les grandes voies de communications naturelles empruntées par les migrations, par les invasions comme par le commerce. On les voit remonter ou descendre les vallées, contourner les montagnes.

La principale artère de France est la grande vallée de la Saône et du Rhône, qui a constitué à toute époque la voie d'échange la plus active. Par là sont remontés depuis vingt siècles les innombrables termes que la France du Nord a empruntés à la France du Midi ; par là descendent aujourd'hui à la Méditerranée les néologismes parisiens, tandis que les vieux mots se maintiennent à l'est et à l'ouest, dans les Alpes et le Massif central. Dès qu'un mot pénètre dans ce couloir, a observé M. Gilliéron, on peut être assuré qu'il le descendra jusqu'à la mer et qu'on le retrouvera

près de l'embouchure du fleuve. Ainsi le *compère-loriot*, dont on a relevé l'origine près de Malmédy, arrive en Bourgogne avec sa famille, envoie un détachement vers l'Oléanais, et égrène le long du Rhône jusqu'en Provence ses *père* et ses *fille*-loriot, que les paysans du Midi ont transformées parfois en *figue-loriot*.

La « trouée de la Meuse » — Paris-Châlons-Nancy et Metz — et la ligne Paris-Orléans-Nantes comptent ensuite parmi les voies les plus importantes de l'exportation linguistique de la capitale.

Pour l'époque romaine, M. Jud a reconstitué l'existence d'anciens courants, qui ont été interrompus en partie au moyen âge par la poussée germanique. De Gaule vers la Germanie, les principales voies d'expansion étaient la chaussée de la Meuse par Trèves, qui descendait le fleuve, et, déjà, la trouée de la Meuse; d'Italie, les deux grands chemins d'échanges étaient le Grand-Saint-Bernard, plutôt stratégique, mais surtout le Brenner, route naturelle qu'empruntèrent, depuis le ve siècle, presque toutes les invasions et expéditions germaniques en Italie. Comme le latin vulgaire des Gaules, dès la fin de l'empire, différait par de nombreux traits du latin vulgaire d'Italie, on peut juger, dans bien des cas, de la voie qu'ont suivie les mots latins pour pénétrer en pays germanique. Ainsi pour « pépie », le latin de Gaule disait *pippita* et celui d'Italie *pipita ;* ce sont encore les Alpes, grosso modo, qui forment à l'heure actuelle la limite entre les dérivés de ces deux types dans les parlers romans. Du côté germanique, c'est la forme gallo-latine avec deux *p* qui a pénétré dans le nord : Pays-Bas, Westphalie, Rheinland, Alsace-Lorraine, tandis que la forme italienne s'est propagée dans la Suisse alémanique, la Souabe et Bade, la Bavière. Il est remarquable que la Suisse alémanique n'a pas la même forme que la Suisse romande. Ce parage de zones d'influences à l'époque

romaine et bas-latine est très intéressant tant au point de vue historique que social (1).

En serrant les faits de plus près, région par région, on aperçoit les grands courants se subdiviser et détacher des artères moins importantes qui remontent, en se ramifiant de plus en plus, les vallées latérales. M. Gauchat, qui a fait cette étude pour le Valais, a montré comment, dans cette contrée, les mots, les formes, les innovations linguistiques étaient venus du Rhône comme les objets nouveaux, les modes, les idées, bref toute la civilisation. En Auvergne, la montée des influences françaises par la vallée de l'Allier n'est pas moins caractéristique.



Les courants se heurtent aux barrières, géographiques ou sociales, sur lesquelles ils se brisent, qu'ils contournent souvent, qu'ils arrivent parfois, plus ou moins, à franchir.

Ces grands courants balaient devant eux les anciens termes. Pour retrouver ceux-ci, il faut aller aux extrémités du territoire, dans les régions écartées où le langage est le plus à l'abri des influences migratrices et conserve en plus grand nombre les mots d'autrefois et les vieilles tournures : plus isolé, il est en même temps plus original. Les types et les formes les plus archaïques se retrouvent ainsi arrêtés devant les barrages, embossés dans les hautes vallées alpestres, adossés surtout aux Pyrénées qui forment une véritable muraille linguistique, coincés dans le saillant de la Wallonie sur la limite de l'allemand et du flamand, ou conservés, à titre de survivances isolées, dans les îles anglo-normandes, refoulés partout par les formations ultérieures. Expressions et mots nouveaux à succès se sont développés dans les plaines,

(1) JUD, *Probleme*..., p. 45 et 47.

rayonnant autour des grands centres, s'étalant comme les mers tertiaires, remontant les vallées, suivant les grandes voies de communication, encerclant les hauts massifs comme le Plateau Central.

Les montagnes ne forment pas toutes, tant s'en faut, des barrières au même degré. Si les Pyrénées, difficilement franchissables dans toute leur partie centrale, présentent une vraie muraille d'isolement qui n'est tournée qu'aux deux extrémités, les Alpes, au contraire, mieux découpées et entaillées de cols praticables, ont été traversées de tout temps par de nombreux courants commerciaux et sociaux; aussi leur ligne de faîte n'est-elle suivie de façon continue par aucune limite linguistique. Chaque massif montagneux offre d'ailleurs son pôle de répulsion, qui en est la partie la plus reculée et la plus malaisément accessible : pour les Alpes occidentales, c'est la région du Mont Blanc et des Alpes Pennines ; pour le Plateau Central, le Gévaudan et ses abords.

Les vastes espaces inhabités — forêts, landes, marécages, etc. — ont constitué des barrières aussi importantes que les montagnes. C'est l'immense forêt des Ardennes qui a brisé la poussée germanique à l'est de la Wallonie et a isolé les Wallons des Lotharingiens. La limite si tranchée entre les patois auvergnats et foréziens s'explique bien plus par l'étendue des bois intermédiaires que par la faible altitude de la ride montagneuse qui sépare les versants de l'Allier et de la Loire.

La mer est le type de la barrière. On la franchit cependant, comme la montagne, mais il faut que les relations soient très fréquentes entre deux rives opposées pour qu'une influence réciproque se manifeste. Encore pendant longtemps, même entre des rives voisines, les actions linguistiques ont été faibles : il n'y a guère d'anglicismes dans les patois actuels du Pas-de-Calais, et vice versa ; chaque population vit de son côté, a ses habitudes et ses tradi-

tions, et fraye peu avec le voisin d'en face. Pour les îles de moyenne ou de faible importance, nous avons vu (1) qu'elles se rattachent linguistiquement à la côte, généralement la plus proche, avec laquelle elles entretiennent les rapports les plus suivis.

Un fleuve peut constituer à la fois, suivant le point de vue, un courant d'échanges et un barrage. S'il est navigable, c'est une voie naturelle de commerce et de relations; même en cas contraire, sa vallée est naturellement remontée par les chemins et les routes. Mais en revanche, s'il est très large et si les ponts sont rares, il isole les deux rives l'une de l'autre. La basse Loire forme une limite linguistique et sociale assez nette à partir de l'Anjou : la Bretagne s'arrête à la rive droite; le pays de Retz n'est breton ni par le parler, ni par les mœurs, et il ne fut jadis annexé à la Bretagne que dans un but stratégique, pour servir, en face de Nantes, de tête de pont. Plus caractéristique encore est l'estuaire de la Gironde, qui, beaucoup plus large, constitue une véritable frontière (2) entre deux langues, le saintongeais et le gascon, aussi différentes l'une de l'autre que le français du provençal.

Même des cours d'eau moins importants, comme l'Allier, ont donné naissance à des phénomènes analogues. Lorsque les colonies germaniques, au début du moyen âge, eurent acclimaté dans la région le nom (gothique ou francique) de la fourmi, *amaza*, celui-ci gagna de proche en proche et remonta vers le sud. Deux variantes différentes se formèrent respectivement sur chaque rive de l'Allier, *mouide* à l'est, (*a*)*mazede* à l'ouest : à l'heure actuelle, dans les patois, ces deux types sont encore exactement séparés par la rivière sur une longueur d'une soixantaine de kilomètres. Ce fait n'est, au reste, pas isolé, et il s'ex-

(1) P. 137.
(2) A l'exception du Verdon, colonie saintongeaise en territoire médocain.

plique si l'on songe qu'en 1830 encore l'Allier n'était franchi par aucun pont sur toute la traversée du département du Puy-de-Dôme. Corrélation étroite et nécessaire entre les phénomènes du langage et les conditions sociales (1).

Les barrières linguistiques ne se présentent pas toutes, non plus, sous le même aspect. La frontière entre deux masses hétérogènes, comme le roman et le germanique, présente des murs et des portes, des zones d'isolement et des voies de passage. Metz a dû son développement à sa situation sur une grande route commerciale. Il en a été tout autrement de Belfort, et c'est même un sujet d'étonnement que la trouée de Belfort n'ait pas été, jusqu'à une époque très voisine de nous, une voie d'échanges linguistiques, comme sa position orographique semblait le faire prévoir. Et pourtant, l'examen des patois nous le montre, les courants germano-romans n'ont point passé par là. Pourquoi cette dépression naturelle a-t-elle été socialement bouchée? Présence de vastes forêts, ou orientation toute différente des populations situées de part et d'autre? C'est un point d'histoire de la civilisation à éclaircir.

Les régions qui touchent à des frontières linguistiques ne sont pas toujours les plus archaïsantes. Si tel est le cas du wallon, adossé à une frontière fixe depuis des siècles et protégé par des zones d'isolement, il n'en est pas de même des parlers romans de la Bretagne orientale. Ici la limite a été longtemps flottante entre le roman et le breton. Celui-ci, importé de Grande-Bretagne aux VIe-VIIe siècles, s'était avancé jusqu'à Cancale au nord et jusqu'à l'embouchure de la Loire au sud, pour refluer ensuite jusqu'à la limite actuelle (à l'ouest de Saint-Brieuc et à l'est de Vannes). Le gallot de l'est se trouve donc en partie en pays reconquis, et cette tâche active qu'il a effec-

(1) ALBERT DAUZAT, *Essais de géographie linguistique*, p. 86.

tuée était on ne peut moins propice à l'archaïsme; de plus, par suite des déplacements constants des populations et du langage et en raison de l'unité politique de la Bretagne, les relations sont toujours restées étroites entre les deux parties de la province.

*
* *

Une fois reconstitué le mécanisme des courants, qui a pour conséquence le refoulement des termes et formes archaïques dans les régions reculées, on reprendra avec plus de sécurité le travail de stratigraphie linguistique, en remontant de proche en proche jusqu'aux assises les plus anciennes dont les émergences affleurent encore çà et là On peut ainsi espérer retrouver les couches non seulement celtiques, mais ligures dans le sud-est de la France, et étrusques au centre de l'Italie.

M. Jud a remarqué que les patois actuels des Alpes ont conservé un nombre considérable de mots qui ne sont ni latins, ni celtiques, mais se rattachent indubitablement au langage parlé dans cette région avant l'arrivée des Celtes (qui ne s'établirent que sur les rebords des Alpes) et la conquête romaine. Ce sont en général des termes qui désignent des plantes ou des choses propres à la haute montagne, spécialement aux Alpes, et dont le latin ne pouvait offrir l'équivalent, comme le mélèze, l'avalanche, la luge, etc. : ces mots ne peuvent être indigènes que dans une région très restreinte. L'étude de ces mots énigmatiques et la recherche de leur origine ne peuvent être fondés que sur leur répartition géographique dans les parlers romans et allemands des Alpes qui les ont hérités des anciens idomes disparus; ce n'est qu'en fixant avec précision leur aire actuelle qu'on pourra savoir un jour à quelle langue prélatine on doit les rattacher.

Un certain nombre de ces mots, en France, se

retrouvent à la fois dans le Plateau Central et dans les Alpes, séparés depuis des siècles par le grand couloir du Rhône : tel est le cas pour *luge*, traîneau, qui est indigène à la fois dans les patois du Mont-Dore et de Savoie, et pour le type *dragia*, crible à nettoyer le blé, un des mots les plus vénérables de notre pays, dont on retrouve des traces en Auvergne et Gévaudan, et qui règne encore dans les Alpes. Ces termes, et quelques autres, appartiennent, de toute évidence, à la langue du peuple qui, avant l'arrivée des Celtes, occupait le sud-est de la France, des monts d'Auvergne à la Méditerranée, — vraisemblablement les Ligures.

Ces mots alpins s'avancent assez loin vers l'est. Outre les deux exemples cités plus haut, les types *crappa*, rocher, **dasia*, branche de sapin, *dransa*, aune des montagnes, **nasiare*, rouir, peut-être, *toma*, fromage fait dans les alpages, etc., s'étendent à partir des Alpes dauphinoises ou provençales, à travers le haut Piémont et le Valais, jusqu'aux Grisons où ils s'arrêtent pour la plupart. Quelques-uns vont jusqu'en Frioul. Leur étude permettra, on doit l'espérer, de reconstituer le domaine des langues alpestres prélatines, ligure, rhétique, etc., que la conquête romaine n'a refoulées qu'à grand'peine et qui ont dû être éliminées fort tardivement dans les hautes vallées. La comparaison de ces mots avec les racines d'autres langues indo-européennes fournira, grâce à l'analyse des aires concordantes, des bases plus solides pour aborder l'étude de ces langues alpestres, sur lesquelles les Romains ne nous ont transmis que quelques noms propres.

Quand nous posséderons l'Atlas linguistique de l'Italie septentrionale et centrale, on parviendra sans doute à reconstituer un certain fonds étrusque, que le toscan, en particulier, doit posséder dans son vocabulaire. La Toscane offre un nombre appréciable de mots non latins, ignorés du reste de l'Italie et limi-

tés au territoire occupé par les Étrusques à l'époque historique, lorsque leur habitat fut fixé pendant des siècles. Ces mots, d'origine actuellement inconnue, sont sans doute des vestiges de la vieille langue d'Étrurie, et ils nous fourniront peut-être enfin les éléments grâce auxquels on pourra tenter de résoudre, avec plus de chance de succès, le problème si ardu de l'étrusque qu'on n'a pas encore pu situer parmi les idiomes européens.

*
* *

L'application de la théorie des courants à l'étude des argots nous a permis d'établir sur de nouvelles bases l'histoire des argots de métiers franco-provençaux et des argots de malfaiteurs français et italiens (1).

Il existait jusqu'à notre époque, dans les Alpes et le Jura, beaucoup d'argots de métiers, correspondant à des professions ambulantes et saisonnières exercées en commun (colporteurs, maçons, peigneurs de chanvre, ramoneurs, etc.) et parlés par de petits groupes qui constituaient des corporations très étroites, spécialisées par vallées. Ces argots se distinguent des patois locaux par leur vocabulaire, qui offre certaines déformations, des métaphores et autres sémantismes spéciaux, et qui présente en outre d'assez nombreux mots empruntés aux langues avoisinantes. Ces emprunts, qui représentent la partie la plus caractéristique pour les conditions géographiques de formation de ces argots, se laissent classer et hiérarchiser facilement, en raison des courants qui ont touché chaque région et de leur importance respective.

Ainsi la Savoie, sur le versant nord-ouest des Alpes, accuse la prépondérance de l'influence fran-

(1) Albert Dauzat, *Les argots franco-provençaux*, pp. 3-18.

çaise, qui y a pénétré par la voie Lyon-Chambéry (ou Bourg-Chambéry) et subsidiairement par Genève, toutes routes empruntées par les émigrations saisonnières des Savoyards. L'influence de l'italien, due surtout à des raisons politiques — la maison de Savoie ayant possédé pendant des siècles les deux versants — s'est propagée par le Mont Cenis, et, en second lieu, par le Petit-Saint-Bernard. L'influence provençale, qui relève surtout de la géographie, est remontée par le Grésivaudan. L'influence allemande, la plus faible, venue par les rives du Léman, s'est manifestée à l'époque (XVI[e]- fin du XVIII[e] siècle) où les Bernois occupaient le pays de Vaud.

Sans multiplier les exemples de ce genre, signalons seulement que l'analyse d'un argot lorrain de fondeurs de cloches du XVIII[e] siècle confirme l'isolement social produit par certaines frontières linguistiques. Cet argot lorrain, émaillé de parisianismes, de picardismes, voire de mots provençaux et italiens, ne renferme à peu près aucun mot allemand. Les populations romanes et germaniques, en Lorraine et en Alsace comme en Wallonie et en Rhénanie, ont vécu côte à côte pendant des siècles en se tournant le dos.

Plus caractéristique encore est l'histoire de l'argot français des malfaiteurs, qui s'est formé et reformé à deux reprises, au XV[e] siècle puis à la fin du XVI[e], dans le grand couloir de la Saône et du Rhône, véhicule de toutes les migrations sociales et linguistiques, des néologismes et des mots d'emprunt. Le jobelin de Villon n'est autre — on l'a prouvé — que le jargon des Coquillards dijonnais. La répression qui suit la fin de la Guerre de Cent Ans détruit ces bandes organisées. Le brigandage se reconstitue sous une nouvelle forme pendant les guerres de religion. Cette fois il a son centre de ralliement forcé en Provence occidentale : les galères y ont leur point d'attache, en atten-

dant les bagnes de Marseille, puis de Toulon. La Provence devient ainsi le foyer du nouvel argot, qui emprunte de nombreux mots à l'italien : ceux-ci affectent tous une forme piémontaise caractéristique, sans aucun élément génois (1), ni napolitain, — preuve qu'ils sont venus du Piémont par le col du Mont Genève et la Durance, subsidiairement par Coni, Tende, Nice. Les emprunts, dans l'argot français (moderne), des malfaiteurs, peuvent être comparés à un fleuve qui remonterait de la Provence à Paris par Lyon et Dijon, et qui serait grossi, chemin faisant, d'apports dialectaux, mais en nombre restreint et de date postérieure, dont plusieurs convergent directement sur Paris, comme celui du Nord (Lille-Amiens) et celui de la Basse-Loire (Tours-Orléans).

Par un remarquable phénomène de parallélisme, l'argot italien des malfaiteurs, le fourbesque (2), qui apparaît à la même époque que le jobelin, en Toscane puis en Vénétie, trahit, par sa physionomie, des caractères qui le rattachent à la région lombarde : autre importante voie de passage, symétriquement placée par rapport au Rhône, de l'autre côté des Alpes, et où divers courants, plus ou moins forts et variables suivant les époques, apportent les influences toscane, allemande, française et provençale.

*
* *

La question des poussées ethniques ou d'apparence ethnique est connexe à celle des courants et aux propagations par rayonnement qui feront l'objet du

(1) Avant la route du littoral, tracée par Napoléon, pour relier Nice à Gênes et qu'a doublée plus tard la voie ferrée, aucun chemin ne longeait cette côte escarpée, et aucun courant économique ou linguistique ne pouvait suivre cette direction.

(2) Nous parlons seulement de l'argot enté sur la langue classique. L'Italie possède, en outre, divers argots de malfaiteurs régionaux : piémontais, lombard, napolitain, etc.

chapitre suivant. La géographie linguistique s'en est encore peu occupée : mais elle pourra faire œuvre fort utile dans ce domaine.

Il ne s'agit pas des invasions et migrations violentes, mais de poussées lentes, progressives, dont le résultat se manifeste, au bout de quelques siècles, par des déplacements considérables de limites linguistiques. Le phénomène est très net lorsque deux langues foncièrement différentes sont en présence comme le gascon et le basque, le gallot et le bas breton, le wallon et le flamand, le français (ou les patois romans) et l'allemand. On a pu ainsi établir que, du moyen âge au XIXe siècle, le bas-breton a reculé, surtout au nord, devant le gallot, fourrier du français, le flamand devant le roman en Boulonnais, le roman (ou le français) devant l'allemand en Suisse, tandis qu'en Belgique et en Alsace-Lorraine les frontières des langues n'ont guère varié, pendant la même période (1).

Plus délicat, et plus sujet à controverse est le problème quand s'opèrent des déplacements de limites au sein d'une même masse linguistique, romane par exemple.

Depuis l'époque carolingienne, par exemple, il s'est effectué en France deux grandes poussées du nord au sud, à l'ouest et à l'est du Plateau Central. Celle de l'ouest est plus apparente, car elle a abouti à créer au sud une frontière, anormale en soi, entre le gascon et le saintongeais, par la suppression des parlers intermédiaires : les patois actuels de Saintonge ne correspondent pas, dans leur phonétique, aux noms de lieux, qui ont été visiblement élaborés par un langage plus méridional ; nous savons enfin qu'au XIe siècle les Charentes et même le Poitou parlaient une langue plus voisine du provençal. Pour l'est, le

(1) Pour plus de détails, cf. ALBERT DAUZAT, *La Langue française d'aujourd'hui*, pp. 167-189.

phénomène est moins apparent et les transitions sont conservées : mais M. Gilliéron estime que le franco-provençal (Lyonnais, Dauphiné, Savoie, Suisse romande) présentait autrefois des caractères provençaux plus accusés.

Dans l'Italie septentrionale, les poussées se sont exercées, à l'inverse, du sud au nord : le lombard et le vénitien ont gagné beaucoup de terrain sur l'ancien rhéto-roman, dont M. Meyer-Lübke a signalé en maints endroits le vieux fonds sous-jacent. Le vénitien a refoulé le romano-dalmate à l'est, dans les îles et les vallées reculées, jusqu'à l'heure de son extinction totale devant l'invasion d'un nouvel arrivant, le slave. A l'ouest, le piémontais a fait rétrograder le franco-provençal dans les Alpes.

Voilà les faits. Comment en rendre compte? S'agit-il d'une poussée exclusivement ethnique ou seulement linguistique? Ou bien les deux facteurs sont-ils combinés ?

Les phénomènes sont trop complexes pour qu'on puisse donner une réponse unique. C'est une question d'espèces. Chaque exemple doit être examiné séparément.

Il y a des cas où la pression ethnique est indéniable. Fort souvent elle prolonge pacifiquement la conquête. Ainsi pour l'allemand en Suisse. Quand les Alémans se furent installés dans le nord de l'Helvétie lors des Grandes Invasions, la poussée de cette peuplade remuante et prolifique se continua pendant des siècles vers le sud et l'ouest, en se ralentissant peu à peu. Aujourd'hui encore, sur la frontière linguistique, les populations de langue germanique s'accroissent plus rapidement que celles de langue française. Mais la frontière ne se déplace plus, car un nouvel élément, d'ordre intellectuel, est désormais assez fort pour contrebalancer la supériorité ethnique : c'est le sentiment de l'infériorité du dialecte germanique par rapport au français, et de la supé-

riorité de la culture française, héritière directe de la civilisation gréco-romaine.

En Rhétie et en haute Lombardie la pénétration ethnique est encore plus évidente. Les populations rhéto-romanes, dans les Grisons comme sur le versant méridional des Alpes, fondent littéralement devant l'immigration d'éléments plus prolifiques, Suisses alémaniques au nord, Lombards au sud. Ici le facteur social, loin de le contrarier, s'ajoute au facteur ethnique : l'infériorité du romanche ou du latin en face de l'allemand (1) ou de l'italien est de toute évidence. Pris dans un étau entre les tenailles italienne et germanique, le rhéto-roman ne tardera pas à être complètement jugulé.

Les deux facteurs ont-ils joué simultanément en Saintonge ? C'est possible, mais, comme le phénomène est ancien, il faudra de longues recherches avant de pouvoir se prononcer. Au contraire, dans la région franco-provençale, comme sur les limites du gascon et du basque, du gallot et du bas-breton, de l'artésien et du flamand, le phénomène apparait dès maintenant comme surtout, sinon exclusivement linguistique. C'est un épisode du refoulement des langages provinciaux par la langue de la métropole, qui se sert souvent, pour cette besogne, d'intermédiaires, d'idiomes-tampons, de parlers placés déjà sous sa coupe comme l'artésien ou le gallot, voire même de parents plus éloignés comme le gascon, qu'elle usera à leur tour lorsqu'elle s'en sera servi pour mettre à la porte les étrangers.

(1) D'autant plus que dans les Grisons c'est l'allemand classique qui est en face du romanche, tandis que ce sont des dialectes alémaniques que le français rencontre devant lui dans la Suisse occidentale.

CHAPITRE III

Les centres de rayonnement et d'influence.

Les courants linguistiques ne circulent pas au hasard et ne sont pas seulement subordonnés aux conditions géographiques : ils obéissent également à l'impulsion des centres sociaux et des grands foyers de civilisation.

Comme ces foyers sont toujours placés aux altitudes basses, les courants qui remontent les hautes vallées ne changent pas de direction, sous réserves toutefois que certains d'entre eux peuvent être parfois assez puissants pour déverser leur trop-plein de l'autre côté du col. Mais dans les plaines et les régions vallonnées, où les nécessités du relief sont moins impérieuses, les conditions géographiques ne présentent qu'un ensemble de possibilités diversement utilisées ou combinées d'après l'emplacement et le développement des métropoles (1), l'extension respective des groupements soumis à une organisation commune, la nature des relations commerciales et sociales, etc.

(1) L'emplacement des métropoles est, lui aussi, subordonné à certaines conditions géographiques : mais celles-ci sont également assez élastiques pour se prêter à des combinaisons diverses, variables d'une époque à l'autre.

Selon les époques, tels courants naissent, se développent, tels autres s'affaiblissent ou disparaissent ; ou encore le sens d'un courant s'intervertit suivant le déplacement du centre d'impulsion.

Ainsi pendant toute l'époque gallo-romaine et encore au début du moyen âge, le grand couloir Saône-Rhône fut remonté constamment du sud au nord par des apports linguistiques. Plus tard, des mots et formes du nord descendirent peu à peu en sens contraire ; tandis que le premier courant diminuait d'intensité, par suite de l'affaiblissement du foyer méditerranéen, le second prenait de plus en plus d'importance au fur et à mesure que d'importants groupements de civilisation se développaient au nord. Avec l'extension moderne de Paris, le courant nord-sud a pris définitivement le dessus depuis plus d'un siècle ; c'est lui qui déverse aujourd'hui vers la Méditerranée le flot de néologismes et d'innovations diverses qui déferle sur les parlers rhodaniens, bien plus entamés que ceux du bassin de la Garonne ou du haut Languedoc.

D'une façon générale, chaque centre social est un foyer d'irradiation. Les petits centres sont eux-mêmes subordonnés aux grands. Les métropoles constituent de puissants foyers d'expansion linguistique, qui rayonnent sur un territoire très vaste, jusqu'aux confins de leur influence sociale, par la voie des grands courants naturels qu'ils utilisent, et par l'intermédiaire des centres secondaires et des petits centres, exactement comme dans le plexus nerveux d'un organisme commandé par le cerveau.



Si les phénomènes sont ici très clairs en ce qui concerne la différence des mots, ils se présentent d'une façon plus complexe pour les évolutions phonétiques. Examinés de près, les changements de pro-

nonciation n'apparaissent pas simultanément sur tous les points d'un territoire donné : ils présentent des foyers de formation autour desquels ils se développent par rayonnement et par ondes, suivant l'expression de M. Bourciez; nous avons vu (p. 144) l'exemple de l'onde *o* (remplaçant *aou* venue du Nord) en basse Auvergne. Il ne faut pas en conclure, comme on l'a fait parfois hâtivement, que cette propagation s'est produite du fait de l'imitation : il peut y avoir simple contagion mentale, inconsciente ou subconsciente, comme pour les phénomènes sémantiques ; mais cette contagion peut aussi être facilitée ou provoquée par un ensemble de dispositions vocales communes à un groupement humain plus ou moins considérable.

Contrairement à ce qu'on observe pour le rayonnement des mots, ce ne sont pas toujours les centres sociaux qui propagent les changements phonétiques. Voilà longtemps que M. Gilliéron a remarqué, notamment dans le nord de la France, que le parler des bourgs ou des petites villes est souvent plus conservateur à cet égard que celui des environs : car il s'y rencontre un ensemble de forces, plus puissantes qu'à la campagne, qui tendent à freiner les évolutions et à mieux maintenir la prononciation traditionnelle; mes observations personnelles en Auvergne ont confirmé ces vues, en me faisant apparaître le caractère nettement archaïque, au point de vue phonétique, des patois de petits centres, actuels ou anciens, comme Issoire, Champeix, Usson, Vodable, etc. Beaucoup d'innovations se développent donc dans les campagnes (1). En revanche, certains phénomènes sont à l'origine, et pendant longtemps, exclusivement urbains : tel le grasseyement de l'*r*,

(1) Dans la région précitée, le changement de *r* entre deux voyelles en un son voisin de *z* interdental, propre à une quinzaine de communes rurales contiguës, n'a atteint aucun petit centre, ni Issoire, ni Brioude, ni Sauxillanges, ni Auzon, ni Usson.

qui a été spécial à Paris et à quelques grandes villes durant plus d'un siècle.

Rappelons, à un autre point de vue, qu'on n'a pu jusqu'ici établir aucun rapport topique entre les aires phonétiques et les aires lexicologiques, dont la formation et le développement ne semblent pas obéir aux mêmes lois.

Des limites phonétiques importantes peuvent séparer des patois voisins, organes de groupes qui sont en relations constantes les uns avec les autres. J'ajoute que la conscience linguistique des indigènes est fort peu sensible à de telles différences : le patoisant remarque à peine que le village voisin dit *testo* ou *vaco* là où lui-même dit *têto* ou *vatso*, alors qu'il attache une grande importance à des différences d'intonation ou à des nuances de timbre vocalique, qui paraissent insignifiantes (peut-être à tort) à l'esprit comme à l'oreille du linguiste.

Relativement à ces questions d'ordre général, la géographie linguistique est encore à la période des tâtonnements. Mais elle peut déjà commencer à établir des données précises en ce qui concerne les foyers d'irradiation et la chronologie de certains phénomènes.

Voici, par exemple, la palatalisation du *k*. On sait que les Latins, à l'époque classique, prononçaient *k* tous les *c*, aussi bien devant *e*, *i*, (*kentum* = *centum*) que devant *a*, *o*, *u*. En latin vulgaire de la basse époque, ce *k* placé devant *e* ou *i* s'est palatalisé dans presque tout l'empire romain, autrement dit s'est transformé en un son mouillé pour aboutir, suivant les régions, à *tch* en italien classique et en roumain (it. *cento*, prononcer *tchento*), à *ch* en picard (*chent*), *ts* en ancien français et ancien provençal, réduit aujourd'hui à *s* (fr. *cent*), *s* interdental en espagnol, etc. Ces divers sons actuels se ramènent à deux types, *tch*, ancêtre du roumain, de l'italien, du normanno-picard, et *ts*, antécédent de l'espagnol, du portugais, du pro-

vençal, du français (normanno-picard excepté), du franco-provençal, du rhéto-roman et des dialectes italiens du nord. La question qui se pose maintenant est celle-ci : quel est le rapport entre ces deux types de sons, comment sont-ils sortis de *k*, et dans quelles régions ont-ils pris naissance? *tch* vient-il de *ts* ou vice versa, ou bien les deux formations sont-elles parallèles et indépendantes?

La géographie linguistique, par l'analyse des aires, permet de résoudre ce problème qui avait longtemps paru insoluble. L'aire brisée *tch*, qu'on trouve à la fois dans la région normanno-picarde, en Italie centrale et méridionale et en Roumanie, est évidemment la plus ancienne et fut à l'origine homogène. Elle fut coupée à l'est par la poussée slave, et à l'ouest par l'émergence d'une nouvelle transformation — changement de *tch* en *ts*, (1) dont le foyer originaire, d'après certains indices dans le détail desquels il serait trop long d'entrer, était la « Province » romaine avec la vallée inférieure du Rhône. — On peut de même présumer, en combinant les données géographiques et les informations historiques, que le changement précédent, celui du *k* en *tch* (par les intermédiaires *k* mouillé et *t* mouillé) eut pour foyer la région ombrienne : celui-ci, qui s'étendit sur tout l'empire romain de langue latine (à l'exception d'une partie de la Sardaigne et de la Dalmatie), fut plus puissant que le suivant, parce qu'il profita de l'unité sociale de l'empire, qui, à cette époque (ɪvᵉ-vᵉ siècles), était encore complète.

Une palatalisation analogue affecte, un peu plus tard, la France du nord et du centre ainsi que le franco-provençal. Le foyer se trouvait cette fois dans la région de Paris et d'Orléans. L'irradiation fut brisée au nord-ouest par le normanno-picard, qui

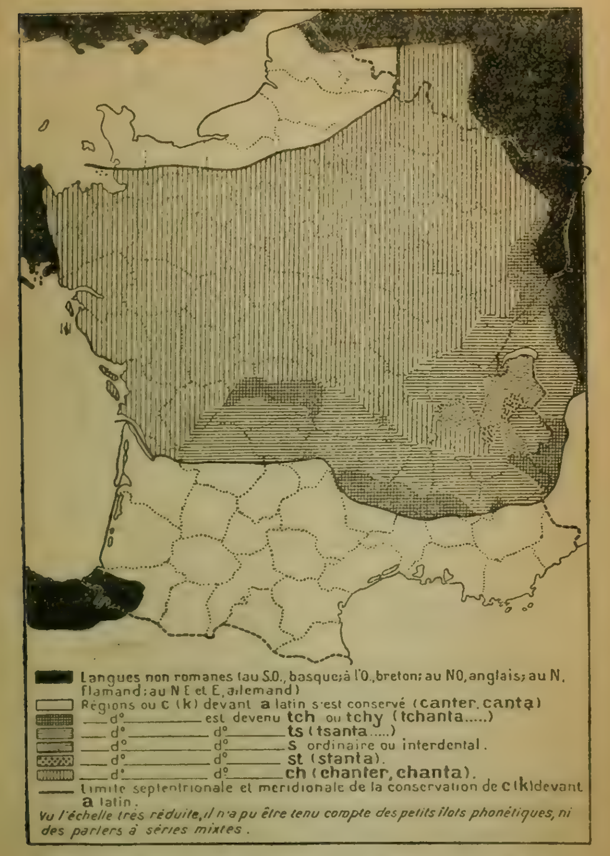
(1) Un changement analogue s'est produit aussi en macédo-roumain (dialecte roumain aujourd'hui isolé au sud de l'Albanie).

CARTE IV

PROPAGATION DES ÉVOLUTIONS PHONÉTIQUES

LA PALATALISATION DE *C* DEVANT *A* LATIN DANS LA GAULE ROMANE

D'après l'*Atlas linguistique* et divers travaux (1).



(1) Enquêtes de A. Thomas sur la Creuse, de l'auteur et de B. Petiot sur le Puy-de-Dôme, de l'abbé Devaux sur le Dauphiné septentrional, de Ch. Roussey (inédite) sur la Franche-Comté; *Dictionnaire savoyard* de Constantin et Désormaux, etc. La limite du normanno-picard a été tracée d'après Joret et Grœber.

s'y montra réfractaire; par contre, elle s'étendit très loin dans les autres directions, entama le provençal (Limousin, Auvergne, Velay, etc.) et déborda largement sur les Alpes. Ce phénomène, qui a amené *cantar* à *chanter*, *vacca* à *vache*, etc., affectait essentiellement *c* placé devant *a*. De nouveau l'évolution s'est scindée, suivant les régions, en deux types : *tch*, son de l'ancien français (pron. *tchanter*...) conservé au sud, mais réduit à *ch* en français moderne; *ts*, conservé dans de nombreux patois limousins, auvergnats, franco-provençaux, changé parfois en *st*, ou *s* (généralement interdental). La carte ci-jointe montre la répartition actuelle, de prime-abord assez capricieuse, des trois phonèmes *tch*, *ts* (et ses dérivés *s*, *st*), *ch*. Ici encore, on a longuement épilogué sur le rapport entre *ts* et *tch*. La géographie linguistique, confirmant comme dans le cas précédent la théorie de M. Paul Passy, a levé tous les doutes : l'inspection de la carte permet de reconstituer à première vue, comme pour la carte *centum*, l'existence d'une ancienne aire homogène *tch* (1), dont les débris se retrouvent dans les contrées les plus archaïques, comme les Vosges et le Jura du Nord, les hautes Alpes, le haut Forez, le Gévaudan, la haute Marche, tantôt adossée à la région provençale du *k*, tantôt contiguë à la vaste zone du *ch*. Le son *ts* s'est développé dans les vallées : bas limousin, Limagne, région de Lyon et de Genève; dans le bas Forez, le Lyonnais et le Viennois, il a été refoulé récemment par une violente poussée du *ch* français, qui coïncide exactement avec la région industrialisée depuis le XVIIIe siècle.

Reste à élucider une question des plus intéressantes : celle de la barrière normanno-picarde. On a remarqué depuis longtemps que la limite entre *ch*

(1) Avec sa variante *tchy*, qui représente une étape antérieure et que nous n'avons pas notée sur la carte ci-jointe, à cause de la trop petite échelle de celle-ci.

picard et *s* (*c* doux) français (*chent*, *cent*) et celle entre *k* (*c*) picard et *ch* français (*canter*, *chanter*) coïncidaient, à très peu près, sur tout leur parcours. On a d'abord pensé qu'il existait une corrélation phonétique entre les deux phénomènes : à l'examen, il n'en est rien. En posant le problème suivant les méthodes nouvelles, les faits apparaissent sous un nouveau jour.

Que s'est-il passé en effet? Lors de la première palatalisation qui a amené *k* à *tch* (série *centum*) — mettons au v[e] siècle — le phénomène a gagné toute la Normandie et la Picardie sans y rencontrer aucune zone d'arrêt. Au contraire, quand, un peu plus tard, se propage, venant aussi du sud-est, le changement de *tch* en *ts*, celui-ci se heurte à une barrière; le barrage arrête aussi l'innovation *k* > *tch* de la série *cantare*, qui arrive de la même direction. Or ces deux phénomènes ont dû être à peu près contemporains; le second s'est produit aux VII[e]-VIII[e] siècles. Plus tard, la barrière linguistique est tombée, puisque nous voyons des palatalisations modernes comme *tchuré* (pour *curé*) gagner la Normandie.

Le problème se précise donc : pourquoi, aux alentours du VII[e] siècle, s'était-il formé une digue linguistique (allant, grosso modo, de Granville à Mons par Evreux et Beauvais), qui n'existait pas deux siècles plus tôt et qui a disparu dans la suite? Cette barrière, — fait plus curieux, — en dehors peut-être du Bocage normand à son extrémité occidentale, ne correspond à aucune frontière géographique naturelle, ni à aucune grande division politique et sociale de l'époque (1). Reste une hypothèse, celle d'une frontière ethnique, constituée par une forte colonisation franque et saxonne massée au nord-ouest de cette ligne : à l'histoire de la vérifier. Après l'assimilation,

(1) Elle coupe plusieurs diocèses ou anciens *pagi*. Rappelons que la Normandie ne fut constituée que beaucoup plus tard, en 911.

forcément assez lente, de cet élément allogène, la barrière aurait naturellement disparu. Notons, en tout cas, qu'à partir de l'époque où les Germains ont fusionné avec les Gallo-Romains (IXe siècle environ), les parlers de France se sont montrés rebelles, pendant des siècles, aux phénomènes de palatalisation (1), qui ont recommencé à l'époque moderne.

*
* *

La géographie linguistique est en voie de renouveler complètement l'étude des conditions qui ont présidé à la romanisation de l'Europe occidentale au cours des premiers siècles de notre ère.

A côté de la distinction primordiale, depuis longtemps acquise, en latin classique et latin vulgaire, voici qu'elle met en relief une autre opposition, chronologique cette fois, entre deux couches successives : latin païen et latin chrétien. Le christianisme est une révolution qui a transformé complètement le langage. Nous avons vu (2) comment le latin vulgaire, à partir du IVe siècle, remplaça par exemple, sous l'influence du christianisme, *saturni-dies* par *sabbati-dies* (samedi) et *plebs*, au sens de communauté d'habitants, par *parochia*; de même *parabolare* a remplacé *fabulare* (parler). Les nouveaux venus sont souvent empruntés au grec, voire à l'hébreu; comme on le voit par les exemples précédents, on les rencontre dans des mots usuels de toute sorte, ce qui prouve que la transformation s'est étendue bien au delà de la langue religieuse.

On remarquera enfin que malgré la puissance du

(1) A tel point qu'un mot savant comme *pallium*, introduit vers le IXe ou Xe siècle, ne mouille pas son *l* comme *palea* (paille) le fit en latin vulgaire, mais opère la métathèse *palie, païle*, d'où *poêle* (dans : cordons du poêle).

(2) P. 36.

christianisme naissant, les mots du latin chrétien n'ont pas eu, en moyenne, une force d'expansion aussi grande sur tous les points que ceux du latin païen : *plebs* n'a pu être éliminé de l'Italie du Nord et de la Rhétie (on va voir pourquoi) ; *sabbati-dies* n'a pas gagné la Grande-Bretagne ; *parabolare* n'a pu chasser de la péninsule ibérique *fabulare*, qui s'est conservé dans l'espagnol *hablar*, portugais *fallar*. Cela tient à ce que l'unité romaine fut brisée à partir du ve siècle, au moment où le christianisme atteignait à son apogée ; les relations étaient coupées avec la Grande-Bretagne, pour ne reprendre que plus tard.

Le latin chrétien lui-même ne présente pas une unité parfaite, ni chronologique, ni géographique. Les premières communautés chrétiennes, dans le monde occidental romain, furent d'abord surtout helléniques, de langage comme de traditions. Le latin chrétien qui se forma aux IIe-IIIe siècles dans les régions méditerranéennes, était donc farci de termes grecs comme *ecclesia*, *parochia*, *pentecoste*, *presbyter*, *baptisma*, etc. Au fur et à mesure que le christianisme, s'étendant vers la Gaule du Nord, la Rhétie, la Pannonie, s'éloignait de la Méditerranée où le grec était plus ou moins compris, il devenait nécessaire de traduire en langue courante les termes de la langue religieuse : ainsi *ecclesia* fut traduit et remplacé par *basilica* (d'origine grecque aussi, mais adopté depuis longtemps par le latin), *parochia* par *plebs*, *pentecoste* par *quinquagesima*. Ce latin chrétien de seconde formation a prévalu dans l'église de Rhétie, d'où les formes romanches actuelles : *baselja*, église ; *plaif*, paroisse ; *Tschunqueisma*, Pentecôte, etc. En Gaule, par la suite, ce fut au contraire le latin hellénisé de l'église de Lyon, plus puissante, qui l'emporta sur le latin religieux reformé des églises de Tours et de Reims ; mais celui-ci a laissé des traces dans des noms de lieux de la France du Nord,

relatifs à des sanctuaires vénérés, comme la *Basoche*, *Baseuche*, etc., qui représente *basilica* (1).

*
* *

Il y a longtemps que les romanistes ont dû renoncer au dogme, longtemps en faveur, de l'unité du latin vulgaire au point de vue géographique. Les divergences qui se sont accusées plus tard dans le développement original de chaque groupe roman, existaient en germe, dès l'origine, dans chaque province. On remontera à leurs débuts et à leurs causes en reconstituant les étapes et le processus de la romanisation.

La romanisation de la Gaule, de l'Espagne, etc. fut beaucoup plus complexe qu'on ne le croyait jadis. Ce n'est pas tout de dire qu'elle s'effectua par l'organe des colons, des commerçants, des légionnaires : encore faut-il savoir comment ceux-ci étaient répartis. Le rôle des légions, massées presque toutes sur les frontières, fut presque nul pour la romanisation à l'intérieur ; il fut au contraire capital pour l'exportation des mots latins en germanique, en celtique de Grande-Bretagne, etc., comme pour l'importation des termes germaniques en latin : les légions, avec les commerçants qui gravitaient autour d'elles, furent le grand instrument d'échanges linguistiques entre le latin et ses voisins.

A l'intérieur, la romanisation s'opéra en suivant les grandes voies de communication et en rayonnant autour des centres de colonisation, centres commerciaux, politiques, religieux, créés et surtout développés aux bons endroits ; les campagnes ne furent gagnées que très tard.

Eu Gaule, la romanisation commença par la *Pro-*

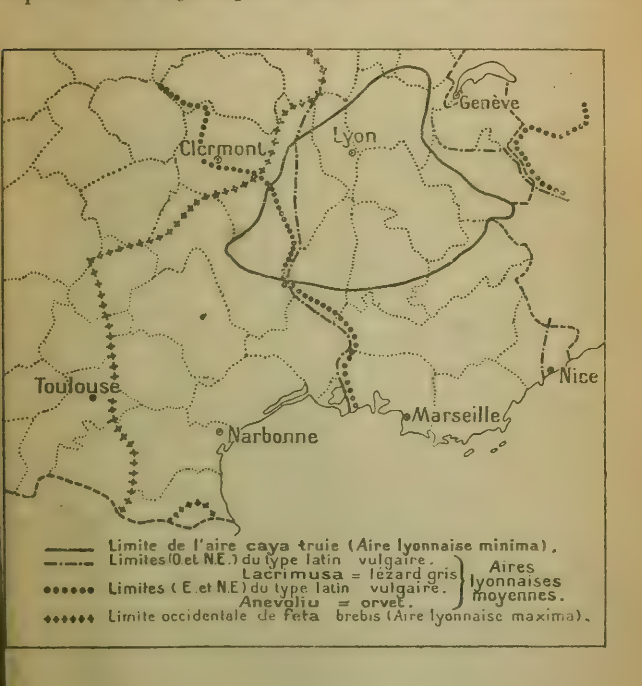
(1) Cf. Jud, *Probleme*... et *Zur Geschichte*... (Voir à la Bibliographie).

CARTE V

LE RAYONNEMENT DES MOTS

AIRES DES CRÉATIONS LYONNAISES

D'après l'*Atlas linguistique* et des recherches personnelles.



vincia (bas Languedoc), où la colonisation était importante lors de l'arrivée de César ; la Provence actuelle, soumise à l'influence de colonies grecques, n'a joué qu'un rôle secondaire jusqu'au jour où elle fut latinisée à son tour. Le principal courant remonta naturellement le Rhône et la Saône, d'où il se subdivisa en branches latérales gagnant à l'ouest la Loire, la Seine, au nord la Meuse, le Rhin, à l'est l'Helvétie ; un autre courant, moins important, se dirigea sur Bordeaux par le col de Naurouze et la Garonne. Dans cette répartition, l'ouest et le Massif Central étaient sacrifiés : c'est dans ces contrées, en effet, qu'ont le mieux survécu ou le plus longtemps résisté les éléments celtiques.

Les deux principaux centres de romanisation en Gaule furent d'abord Narbonne, colonie fondée en 118 avant Jésus-Christ et longtemps métropole sociale de la Gaule romaine, — puis Lyon, promu au rang de capitale politique par sa situation géographique et qui l'emporta sur Narbonne comme centre gallo-romain dès le IIe siècle, et surtout au IIIe. La primauté de Lyon atteint son apogée à la fin de l'empire romain et sous les Mérovingiens, pour décliner peu à peu devant la rivalité de nouvelles métropoles méridionales, Toulouse d'abord qui a supplanté Narbonne (beaucoup plus tard Avignon, Bordeaux, Marseille), — et surtout devant le développement de Paris qui conquiert la suprématie avec les Capétiens.

En latin vulgaire, Lyon a plus d'une fois formé des créations spéciales, distinctes de celles de Narbonne. A l'heure actuelle, on peut encore distinguer parfois dans les patois la répartition du type narbonnais et du type lyonnais, qui n'a guère varié depuis l'époque romaine : la limite remonte le Rhône jusqu'en amont du confluent de la Cèze, gagne les Cévennes, coupe le Velay à l'est et laisse le Forez et la vallée de la Loire à l'influence lyonnaise, qui s'étend à l'est sur la Suisse et déborde parfois en Piémont, tandis que

Narbonne commande le bassin de la Garonne et presque tout le Plateau Central; plus au nord, la délimitation est difficile à opérer, à cause des influences ultérieures, parisiennes surtout, qui ont brouillé la répartition primitive. Ainsi, pour le nom de l'orvet, la forme narbonnaise du latin vulgaire **anatoliu* s'oppose à la forme lyonnaise **anevoliu* (1); pour le lézard gris, l'aire *langura*, qu'on trouve également en haute Italie et dans la sphère d'influence narbonnaise, a été coupée par l'émergence d'une aire lyonnaise *lacrimusa*, métaphore populaire (2) dont l'existence est attestée, comme la précédente, par Polemius Silvius, écrivain lyonnais du v° siècle.

L'application du mot latin *feta* (femelle qui a mis bas) à la brebis exclusivement est encore un phénomène lyonnais : mais l'examen de l'aire de ce mot, qui atteint au sud-ouest le bassin de la Garonne, montre que l'expression du terme coïncide avec l'apogée de Lyon, à une époque où Narbonne était déchue (3). Au contraire une aire formée à une époque postérieure de plusieurs siècles, alors que l'influence de Lyon avait beaucoup décliné, celle de *caya*, truie, est beaucoup plus restreinte et n'englobe, grosso modo, que la Bresse, le Lyonnais, le Forez, le Vivarais, le Dauphiné (sauf le bassin de la Durance) et la lisière de la Savoie. C'est l'aire minima, après l'aire maxima, de l'influence lyonnaise (4). La carte ci-jointe permet de les comparer.

En Espagne, M. A. Griera a reconstitué (5) l'existence, pendant la période romaine, de deux courants

(1) On trouve ce dernier type sous la forme *anabulio* chez Polemius Sylvius. La finale semble représenter *oculus*, œil (le mot signifiant « sans œil »).

(2) Signifiant « museau pointu » (*l-acri-mus-a*).

(3) La phonétique prouve que cette aire était constituée dans son ensemble au VIII° siècle.

(4) Pour plus de détails sur les mots précités, je renvoie à mes *Essais de géographie linguistique*.

(5) *L'estudi de la llengua*, Barcelone, 1916.

principaux : le courant gallo-romain, qui venait du nord-est, le long de la Méditerranée, par Barcelone jusqu'à Valence, et le courant africain, qui remontait d'Afrique en Andalousie et en Castille. De là proviendrait la divergence très ancienne entre le catalan, dont les dialectes, jusqu'à Valence inclus, se rattachent très nettement au provençal, et le castillan, qui constitue avec l'andalou une autre famille bien distincte.

***

Les colonies germaniques sont loin d'avoir exercé une influence égale aux foyers de romanisation : c'étaient en général des masses amorphes de colons ruraux, qui s'amalgamaient peu à peu avec la population agricole indigène et qui s'orientaient autour d'un centre social préexistant où l'influence romaine était prépondérante. La diffusion des mots germaniques s'est donc opérée plutôt par infiltration, en faisant tache d'huile.

Le grand nombre, la dispersion, le mélange des colonies appartenant aux diverses peuplades germaniques, comme aussi l'insuffisance des documents historiques relatifs à leur répartition originaire, rendent très difficile la reconstitution des aires wisigothiques, franques, burgondes, etc.

De nombreux indices nous permettent toutefois de présumer que les Francs étaient surtout massés, au nord, en Normandie (sauf le Bocage et le Perche) et en Picardie jusqu'aux confins des Ardennes. Nous avons vu (1) que la barrière linguistique du normanno-picard constituée aux VIIe-VIIIe siècles ne pouvait guère recevoir d'autre explication. M. Bruneau, de son côté (2), a relevé des coïncidences frappantes entre certains caractères linguistiques actuels et

(1) P. 177.

(2) *La limite des dialectes wallons, champenois et lorrains en Ardenne.*

l'habitat des anciennes colonies germaniques. M. Jud enfin a montré comment des mots franciques, tels que *son* (du blé), qui a remplacé *bren* (mot gaulois) au XV[e] siècle dans la région parisienne, étaient cantonnés pendant le moyen âge dans la région normanno-picarde (1).

Dans le Midi, on peut espérer retrouver l'aire de certains mots d'origine wisigothique. L'une d'elles, qui est assez curieuse et que je compte étudier prochainement, est celle du mot *tuc*, montagne, terme qui n'existe plus guère que comme nom de lieu sous diverses variantes (*tuc*, *tauch*, *tusse*, *truc*...), et dont la répartition coïncide assez exactement, en France, avec l'extension maxima du royaume wisigothique (2).

L'histoire des mots burgondes sera sans doute plus facile à retracer, car l'habitat de cette peuplade a été plus nettement délimité et fut fixé dès le début. Le Glossaire de la Suisse romande nous fournira à cet égard de précieux matériaux. Les phénomènes sont d'ailleurs plus aisés à étudier pour la Bourgogne transjurane (Suisse romande actuelle), socialement plus isolée, que pour la Bourgogne proprement dite, tiraillée, par la suite, entre diverses influences.

La petite colonie wisigothique du bas Allier, renforcée plus tard par un élément francique, a laissé dans l'Auvergne, le Charollais, le Bourbonnais, le Berri et jusque dans la Marche un certain nombre de mots germaniques caractéristiques, dont j'ai étudié quelques types (3). Bien que Grégoire de Tours n'ait pas précisé l'emplacement exact de cette colonie, des noms de lieux à suffixe germanique comme *Maringues* et la reconstitution du foyer d'expansion des mots par la méthode de géographie linguistique permettent

(1) Ci-dessus, p. 152.

(2) Pour la racine germanique du mot. cf. *Revue de philologie française*, 1920, p. 86.

(3) *Romania*, t. XLIV, p. 252 et suivantes. Pour *amaza*, fourmi, voir mes *Essais de géographie linguistique*, p. 77 et suivantes.

de situer cet habitat dans la basse Limagne, sur les confins du Bourbonnais, dans la région dite encore le « marais », que les colons goths ont dû assainir et défricher. De tous ces termes d'origine germanique, le plus curieux est le nom de la fourmi, dont le radical *maz*, *mazde* (*mayde*, *mouide*) ou *mazede* est le même que celui de l'allemand *ameise* : le mot s'est étalé sur le Bourbonnais et le Berri (où *fourmi* l'a refoulé récemment) ; pourvu de divers suffixes, il s'est propagé dans le Charollais, le Forez, le Lyonnais ; agglutiné à l'ancien suffixe germanique *-idi* (devenu *-ede*), il a remonté l'Allier, contournant le massif des Puys et des Dômes, se heurtant à l'est aux hauteurs du Livradois, et remontant en éventail le long de la Rue, de l'Alagnon, du haut Allier. C'est l'aire maxima d'expansion du germanique limanien. Au contraire un mot à aire très réduite, comme *bri*, bouillon, qu'on ne trouve qu'en quelques points au nord-est de Clermont, nous ramène au foyer d'expansion des mots.



De nombreuses régions ont été soumises, d'une époque à l'autre, à des influences diverses, suivant les vicissitudes du démembrement, de l'agrégat des « pays », des regroupements politiques et sociaux, et en raison des facteurs économiques.

Le catalan, on l'a vu dans les pages précédentes, est un rameau provençal, par suite des relations étroites qui existaient entre la *Provincia*, Barcelone et Valence à l'époque romaine. Une cassure politique et sociale se produisit, au nord du Roussillon, au début du moyen âge. Les pays catalans vécurent longtemps une vie à part, à laquelle leur langue doit d'avoir conservé un remarquable archaïsme, perdu depuis longtemps par le provençal. La réunion avec la Castille, qui forma l'unité politique et sociale de l'Espagne, a placé, depuis la fin du xv[e] siècle, la

Catalogne et Valence sous l'influence castillane, influence dont le mouvement autonomiste actuel cherche à les dégager.

L'Auvergne fut soumise successivement à trois influences. Elle fut romanisée d'abord (par la double voie de l'Allier et de la Cère-Alagnon) par Narbonne et non par Lyon, comme le prouve la répartition géographique entre les formes narbonnaises et les créations lyonnaises du latin vulgaire (1); pendant tout le moyen âge, elle resta sous l'hégémonie intellectuelle et linguistique du midi toulousain (et non provençal). L'influence de Lyon, cheminant par Roanne et Thiers (2), s'affirme depuis le XVe siècle environ jusqu'à la fin du XVIIIe : c'est surtout par Lyon que Clermont, puis l'Auvergne, a appris le français, ainsi que le témoignent notamment les mots de français régional *fayard* (hêtre), *larmuse* (lézard gris), notoirement lyonnais et qui n'ont pas leurs similaires dans les patois auvergnats. La fermeture des fabriques de soie à Lyon pendant la Révolution, qui provoqua l'arrachage de tous les mûriers de la Limagne, marque la fin de la période lyonnaise. Avec le XIXe siècle, de nombreux facteurs sociaux, comme l'émigration, et spécialement le chemin de fer, ont placé désormais l'Auvergne sous l'influence directe de Paris.



A l'époque moderne, l'étude des centres de francisation et de la diffusion du français est particulièrement suggestive, et présente de nombreuses analogies avec le processus de romanisation aux premiers siècles de notre ère.

Le français de Paris a agi de très bonne heure sur

(1) Ci-dessus, p. 182. Dans les mots cités, orvet, lézard gris, etc, l'Auvergne a toujours le type narbonnais.

(2) Voir p. 31 la carte « jument » pour la propagation de la forme *cavala*, venue de Lyon vers le XVIe siècle.

la basse Loire, d'Orléans à Nantes, région habitée par la Cour pendant une grande partie du XVI[e] siècle, — comme aussi sur la Champagne et la Bourgogne septentrionale. La Normandie, qui avait vécu longtemps une vie à part avec une dynastie indépendante, a mieux résisté jusqu'au XIX[e] siècle, ainsi que la Picardie, où l'esprit particulariste des vieilles communes était très puissant.

Dans la région franco-provençale, Lyon fut gagné d'assez bonne heure et devint bientôt un important foyer de francisation. Ce fut ensuite le tour de Genève, d'où le français rayonna sur la Suisse romande, d'abord dans les cantons protestants de Vaud et de Neuchâtel, ensuite à Fribourg, enfin dans le Valais. De Lyon, le français gagna les Etats primitifs de la dynastie de Savoie : Savoie, vallée d'Aoste, vallée de Suse. En Suisse romande, le français a remplacé directement le latin dans les actes publics : les premiers actes publics en français remontent au milieu du XIII[e] siècle. Le français n'était alors, dans cette région, qu'une langue de chancellerie, dont la connaissance et l'usage étaient des plus restreints. Sa diffusion véritable ne commença qu'avec la fin du XV[e] siècle et fut fort lente : dans les familles des grandes villes le français ne triompha, à Genève, qu'au milieu du XVIII[e] siècle, à Neuchâtel et à Lausanne environ cinquante ans plus tard, puis dans les petites villes et enfin à la campagne. « Le procès de francisation a duré six à sept siècles dans les villes ; il s'accomplit en 30 à 40 ans à la campagne (1) ». Le patois avait disparu beaucoup plus tôt à Lyon : c'est sur ses vestiges que se forma, au début du XVIII[e] siècle, le *canut* des ouvriers en soie, qui est un des premiers exemples de création d'un français régional, spécialisé, celui-ci, en un langage de métier.

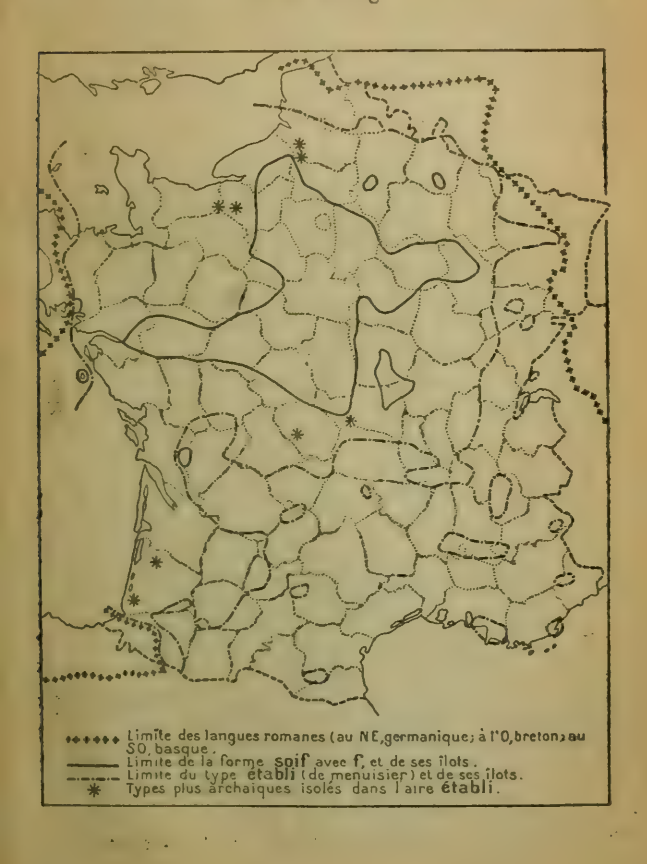
(1) L. GAUCHAT, *Langue et patois de la Suisse romande*, dans le *Dictionnaire géographique de la Suisse* (Neuchâtel, Attinger).

CARTE VI

LE RAYONNEMENT DES MOTS

EXTENSION DE FORMES ET DE TYPES PARISIENS

D'après l'*Atlas linguistique de la France* et la *Sprachgeographie* de M. Jaberg.



Dans les contrées de langue d'oc, le français se heurtait à une résistance beaucoup plus sérieuse, à telles enseignes qu'à l'heure actuelle les parlers locaux y sont demeurés partout encore très vivaces, même dans les villes. Avant 1789, seule une élite restreinte y parlait le français, et le voyageur anglais Arthur Young, dans le Languedoc, avait l'impression d'être aussi peu en France que lorsqu'il voyageait en Italie; la plupart des paysans ne comprenaient même pas le français. Aujourd'hui tous les habitants du Midi non seulement comprennent le français mais le parlent couramment, plus ou moins correctement bien entendu ; sauf quelques cas très rares, il y a au moins un quart de siècle qu'a disparu la dernière génération des vieilles femmes qui comprenaient le français sans le parler couramment.

Venu du Nord, le français a d'abord pénétré dans les grandes villes, en premier lieu à Bordeaux et à Marseille, ports commerçants, depuis longtemps cosmopolites, ensuite à Toulouse ; de ces métropoles, il a gagné des centres urbains moins importants, qui sont devenus des foyers secondaires de francisation. Lyon a joué, pour le langage comme pour le commerce, un rôle de transit particulièrement important : c'est par Lyon que le français a gagné la Provence ; c'est Lyon, on l'a vu, qui a appris le français à Genève comme à Clermont-Ferrand.

L'Atlas linguistique de la France nous permet d'étudier l'aire d'extension actuelle des mots et des formes qui rayonnent de Paris.

M. Gilliéron a montré comment la langue de la capitale, pour « le sel », refoulant devant elle des patois qui disaient *la sau*, *le sau*, ou *la sé*, a importé à la fois sa forme propre *sel*, avec *l*, et son genre.

Choisissant des exemples encore plus frappants, M. Jaberg a établi par quelles voies les mots ou formes rayonnaient au départ de Paris et jusqu'où ils s'étendaient suivant leur force d'expansion res-

CARTE VII

LUTTE D'UN TYPE DU NORD CONTRE UN TYPE DU MIDI

IL FAUT

d'après l'*Atlas linguistique de la France* et la *Sprachgeographie* de M. Jaberg.



pective, comme on le verra dans les deux cartes ci-jointes.

Voici d'abord la forme *soif*, anciennement *soi* (*sé* dans le Midi et l'Ouest). On sait que l'*f* a été ajouté, vers le XVe siècle, à Paris, par fausse régression (1). Cette forme a gagné peu à peu les environs, sans aller très loin dans les parlers locaux. Phénomène de faible expansion (à l'heure actuelle), qui nous fait toucher du doigt les voies de rayonnement au départ de Paris : courant de la basse Seine, assez faible, en raison de la résistance rencontrée en Normandie ; courant plus fort, qui remonte la haute Seine, l'Aube et l'Armançon (amorce de Paris-Dijon) ; enfin, le plus puissant, courant Paris-Orléans qui bifurque, d'une part vers le Bourbonnais, de l'autre, surtout, sur la basse Loire jusqu'aux environs de Nantes.

Un mot à plus forte expansion, c'est *établi* (de menuisier) : le terme antérieur était *banc*, conservé dans les régions archaïques (2) ; *établi* est une formation parisienne, qu'on trouve déjà chez Villon. Le mot, dont les débuts d'extension sont anciens, recouvre aujourd'hui presque toute la France du Nord, du Plateau central à l'Océan, à la Manche et à la frontière lorraine : c'est une mer étale qui a effacé, en submergeant par sa montée les espaces intermédiaires, tous les courants primaires, qui étaient dessinés dans le cas précédent. Seule, au nord, apparaît la trouée de la Meuse, entre la région conservatrice artésienne-wallone, et celle des Vosges qui ont également gardé *banc*. A l'Est, la marée s'est brisée sur les Vosges et le Jura, derrière lequel est abritée la Suisse romande; elle creuse un golfe dans le Lyonnais, lançant déjà de nombreuses avant-gardes dans la vallée du Rhône et un peu partout dans des régions industrielles : Genève, Grenoble, Marseille,

(1) Ci-dessus, p. 100.
(2) En faisant abstraction de quelques formes locales qu'on rencontre sporadiquement à la périphérie.

Baume-les-Dames, Gaillac, etc. ; à l'ouest elle tourne la Charente et s'élargit aux environs de Bordeaux, qui visiblement a repris le mot à son compte pour le faire rayonner à son tour sur son domaine.

Enfin voici un autre terme, *il faut*, qui nous montre la lutte du bloc du Nord contre le bloc du Midi. Depuis le moyen âge, la langue d'oïl dit *il faut*, en face de la langue d'oc qui dit *cau* (ou *chau*). Du jour où Paris a mis son influence au service de ce terme, les limites des deux types se sont déplacées. *Faut* a rongé le nord du Plateau central et l'a tourné à l'ouest en s'emparant de la région bordelaise. A l'est, maître du franco-provençal, il a rompu la digue en déferlant par la vallée du Rhône et en s'étalant largement dans le Gard et la Provence, ne laissant dans les Alpes que deux îlots — îlots apparents, car ils constituent encore une masse homogène avec le haut piémontais.

Ainsi la géographie linguistique nous permet de suivre peu à peu, dans ses étapes successives, les progrès de la francisation, qui, par les courants qu'elle emprunte et les centres de rayonnement qu'elle utilise, répète à quinze à vingt siècles de distance, dans ses grandes lignes mais en sens inverse, le procès de romanisation de la Gaule.

BIBLIOGRAPHIE

DES PRINCIPAUX TRAVAUX RELATIFS A LA GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE (1)

I. — AUTEURS

BLOCH (Oscar), *Atlas linguistique des Vosges méridionales; Lexique français-patois des Vosges méridionales; Les parlers des Vosges méridionales* (Paris, Champion, 1917).

BRUNEAU (Charles), *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne; Etude phonétique des patois d'Ardenne; La limite des dialectes wallons, champenois et lorrains en Ardenne* (Paris, Champion, 1913).

DAUZAT (Albert), *Géographie phonétique d'une région de la basse Auvergne; Les argots de métiers franco-provençaux; Essais de géographie linguistique* (Paris, Champion. 1906, 1917 et 1921).

DEVAUX (abbé), *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge* (Lyon, 1892).

FRANZ. Voir *Zeitschrift für franzœsische Sprache und Litteratur*, Supplementshefte, X, 1920.

GAMILLSCHEG, *Studien zur Vorgeschichte einer romanischen Tempuslehre...* (Vienne, 1913).

GILLIÉRON (Jules), *Petit atlas phonétique du Valais roman* (Paris, 1884); *L'aire clavellus* (1912): *Pathologie et thérapeutique verbales*, 4 fasc., 1915-1921; *Généalogie des mots qui ont désigné l'abeille*, 1918; *La faillite de l'étymologie phonétique*, 1919 (Paris, Champion).

GILLIÉRON et EDMONT, *Atlas linguistique de la France* (Paris, Champion, 1900-1912).

GILLIÉRON et MONGIN, *Scier dans la Gaule romane au Sud et de l'Est* (Paris, Champion, 1905).

GILLIÉRON et ROQUES (Mario), *Etudes de géographie linguistique* (Paris, Champion, 1912).

GUERLIN DE GUER, *Essai de dialectologie normande : la palatalisation des groupes initiaux gl, kl, fl, pl. bl* (Paris, Champion. 1898); *Atlas dialectologique de la Normandie* (Paris, 1903; inachevé).

(1) Pour les travaux non encore publiés et pour ceux qui ne touchent pas aux langues romanes, voir pp. 27 et suivantes.

Hubschmied (J.-M.), *Zur Bildung des Imperfekts im francoprovenzalischen* (Halle, Niemeyer, 1914).

Jaberg (K.) *Sprachgeographie* (Aarau, 1908); voir aussi *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, depuis 1912 ; *Romania*, XLVI, 120, etc.

Jud (J.), *Probleme der altromanischen Wortgeographie* (dans la *Zeitschrift fur romanische Philologie*, XXXVIII) : *Zur geschichte der bundnerromanischen Kirchen.sprache* (Coire 1919) ; — Voir aussi *Archiv für das Studium der neueren Sprachen* passim ; etc.

Meunier (abbé), *Etude morphologique sur les pronoms personnels dans les parlers actuels du Nivernais; Atlas linguistique et tableaux des pronoms personnels du Nivernais* (Paris, Champion, 1911).

Meyer-Lübke. Voir *Litteraturblatt für germanische und romanische Philologie*, 1919. n°s 11 et 12 : *Wœrter und Sachen*, passim.

Millardet (G.), *Petit atlas linguistique d'une région des Landes* (Paris, Champion, 1909).

Ronjat (J.), *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes* (Macon, Protat, 1915) : — voir aussi *Revue des langues romanes*, 1912, p. 418-422 ; 1916, 138-142 ; 1918, 189-197.

Savj-Lopez, *Le lingue neo-latine* (Milan, Hœpli).

Scheuermeier, Voir *Zeitschrift für romanische Philologie*, Beihefte. 65.

Spitzer (Leo), *Die Namengebung bei neuen Kulturpflanzen in franzœsichen* (Heidelberg, 1912) ; — Voir aussi : *Bulletin de dialectologie romane*, 1914, pp. 348-372 : *Wœrter und Sachen*, passim etc.

Terracher (A.-L.). *Les aires morphologiques dans les parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois*, 1800-1900 (Paris, Champion, 1914), et la bibliographie. p. 1 et suiv. — Voir aussi : *Bulletin de la Société de linguistique* (1918, n° 66, pp. 147-156).

Weigand (G.), *Linguistischer Atlas des dacorumanischen Sprachgebietes* (Leipzig, 1909).

II. — REVUES

Archiv für das Studium der neueren Sprachen (Braunschweig-Berlin).

Archivio glottologico italiano (Rome-Turin).

Bulletin de dialectologie romane (Bruxelles).

Bulletin du glossaire des patois de la Suisse romande (Lausanne ; a cessé de paraître en 1914).

Bulletin de la Société de linguistique (Paris).

Butlletí de dialectologia catalana (Barcelone ; en dépôt chez Champion, a Paris).

Revue des langues romanes (Montpellier).

Revue de philologie française (Paris, Champion).

Romania (Paris. Champion).

Wœrter und Sachen (Heidelberg, Winter).

Zeitschrift für romanische Philologie (Halle, Niemeyer).

TABLE DES CARTES

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

ORIGINES, BUT, DOCTRINE

DEUXIÈME PARTIE

LES PHÉNOMÈNES INTERNES DU LANGAGE

TROISIÈME PARTIE

LES PHÉNOMÈNES EXTERNES DU LANGAGE. ÉCHANGES ET RÉACTIONS ENTRE LES PARLERS

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY